

GÉOGRAPHIE FRANCILIENNE DES DISCIPLINES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES D'ÉTÉ

2020



IRDS
INSTITUT RÉGIONAL DE
DÉVELOPPEMENT DU SPORT

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Fouad Awada

**DIRECTION DE L'INSTITUT RÉGIONAL
DE DÉVELOPPEMENT DU SPORT**

Claire Peuvergne

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Sophie Roquelle

RÉDACTION

Benoît Chardon, Nicolas Corne-Viney,
Claire Peuvergne, Laure Thévenot

DIRECTION ARTISTIQUE

Olivier Cransac

**CARTOGRAPHIE/DATAVISUALISATION/
TRAITEMENTS STATISTIQUES**

Nicolas Corne-Viney

MAQUETTE

Agnès Charles

RELECTURE

Christine Morisceau

FABRICATION

Sylvie Coulomb

RELATIONS PRESSE

Sandrine Kocki,
sandrine.kocki@institutparisregion.fr

IMPRESSION

Frazier

L'Institut Paris Region

15, rue Falguière
75740 Paris Cedex 15
01 77 49 77 49



www.irds-idf.fr



ISBN ressource en ligne 978 2 7371 2146 3

© L'Institut Paris Région

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés. Les copies, reproductions, citations intégrales ou partielles, pour utilisation autre que strictement privée et individuelle, sont illicites sans autorisation formelle de l'auteur ou de l'éditeur. La contrefaçon sera sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal (loi du 11-3-1957, art. 40 et 41). Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2020.

**GÉOGRAPHIE FRANCIENNE
DES DISCIPLINES
OLYMPIQUES ET
PARALYMPIQUES
D'ÉTÉ**

2020

« Chaque difficulté rencontrée doit être l'occasion d'un nouveau progrès », disait Pierre de Coubertin.

La France accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024. Sous l'impulsion de la Présidente, Valérie Pécresse, nous y avons œuvré et nous nous y préparons avec enthousiasme et détermination. Cette perspective ne doit pas occulter les difficultés mais, au contraire, créer une dynamique pour les surmonter afin que cet évènement planétaire devienne un véritable levier de développement pour les disciplines olympiques et paralympiques sur notre territoire, et plus largement du « sport pour tous ».

L'Atlas francilien des disciplines olympiques et paralympiques d'été (2020) révèle les atouts de notre Région et les efforts qu'elle doit poursuivre en proposant un recensement et une analyse du nombre de licenciés par discipline olympique et paralympique par une approche cartographique des territoires.

Cette analyse est un outil précieux pour les élus et pour tous les acteurs du mouvement sportif souhaitant identifier les éventuelles carences et préciser leur stratégie de développement afin de mener leur action de manière efficace et concertée.

Ils peuvent compter sur notre soutien et notre implication. Premier financeur du sport en Île-de-France, la Région a engagé depuis 2016 une politique sportive ambitieuse et inclusive visant à faire de l'Île-de-France une terre d'excellence sportive.

Pour mener à bien cet objectif, nous avons initié des partenariats renforcés avec les fédérations, les ligues et les comités sportifs régionaux. S'appuyant sur les dispositifs d'aides régionales, il s'agit par cette synergie d'acteurs de répondre aux problématiques d'équipements sportifs, de diversification de l'offre sportive, de développement de la pratique sportive auprès des publics qui en sont éloignés, de formation des encadrants, d'accompagnement des jeunes vers le haut niveau et de promotion de la discipline par le biais du soutien aux évènements sportifs.

Et les résultats sont là : en trois ans, la Région a pris en charge la création, la modernisation ou l'accessibilité de plus de 800 équipements sportifs, participant ainsi au rééquilibrage territorial. En juin 2019, la Présidente, Valérie Pécresse, a inauguré le Stade nautique Olympique d'Île-de-France à Vaires-sur-Marne. La grande force de ce site est d'avoir été pensé, dès sa conception, pour la population qui pourra en profiter avant et après les Jeux de 2024, tout en satisfaisant les exigences d'excellence et de performance des sportifs et sportives de haut niveau.

La Région Île-de-France est fière de s'associer à l'IRDS pour proposer cet atlas. Quand on sait que 7 millions de Franciliens pratiquent une activité sportive régulière, cet atlas répond à un besoin : celui d'offrir à chacun et à chacune les meilleures conditions de pratique sportive et faire émerger la « Génération 2024 ».

Bonne lecture !

Patrick KARAM
Vice-Président chargé des Sports, de la Jeunesse, de la Citoyenneté
et de la Vie associative de la Région Île-de-France

INTRODUCTION

Où pratique-t-on le hockey sur gazon en Île-de-France ? Sommes-nous une région plus foot ou cyclisme ? Quelle a été la progression de la natation depuis 2000 ? Les réponses sont dans cet atlas qui présente une photographie complète et détaillée de la pratique des sports olympiques et paralympiques dans la région capitale. À partir du recensement¹ des licences des fédérations, il présente, pour chacune des disciplines, la distribution géographique des licences au lieu de résidence, leur répartition par âge et par sexe, ainsi que les évolutions au cours des vingt dernières années.

La première parution de cet atlas, en 2014, s'appuyait sur les statistiques des licences de la saison sportive 2012-2013, au lendemain des Jeux de Londres. Depuis, il s'est passé beaucoup de choses dans le monde du sport olympique : après les Jeux de Rio en 2016 et ceux de Tokyo, c'est la France qui accueillera les Jeux olympiques et paralympiques en 2024.

Par ailleurs, d'autres événements sont venus affecter la publication depuis sa première version : les contours géographiques des régions ont évolué, plusieurs fédérations ont obtenu une délégation pleine pour les publics handicapés (physiques et sensoriels, psychiques et mentaux) sur toutes les activités (haut niveau et développement), certaines disciplines sont devenues olympiques... Autant de changements qui justifiaient une mise à jour de l'ouvrage.

La représentation cartographique et schématique des informations constitue un excellent moyen de mettre en lumière la distribution des disciplines dans les territoires, leurs spécificités et, du même coup, de s'interroger sur les écarts, les différences, leurs origines et sur les marges de développement de chacune d'entre elles. Cartographier les effectifs bruts des licenciés et leur poids relatifs à la population nous renseigne à partir d'une même donnée – la licence – mais de manière complémentaire. Or, les deux informations sont d'égale importance. Savoir que l'on est la première ligue en nombre de licences par rapport aux autres régions est capital en termes d'organisation. Apprendre qu'on est la dernière du classement en poids relatif compte tenu de la taille de la population francilienne l'est tout autant et amène à s'interroger sur la raison de cette faiblesse.

Cet atlas permet aussi de constater comment au fil des ans, certains territoires se sont plus ou moins spécialisés dans une ou plusieurs disciplines. La mise en relation de la distribution spatiale des licences avec le portrait sociodémographique des populations explique pour partie certains phénomènes, mais elle ne suffit pas. La géographie physique des territoires (présence d'un fleuve, secteur rural...), l'histoire de la discipline et de sa diffusion à partir d'un point d'apparition, sans parler des politiques sportives en matière d'équipements, sont autant d'éléments complémentaires d'explication.

L'analyse du fait sportif en Île-de-France ne s'arrête pas à l'observation géostatistique des licences. Les données officielles reflètent parfois davantage les modes d'organisation et de fonctionnement des institutions et leurs évolutions que la réalité des pratiques sportives : modification des politiques d'offre de licences ou plus simplement des modes de comptage ; licences qui regroupent des disciplines très diverses sans distinction statistique à l'intérieur d'une même fédération (rugby à XV et à VII, skate et roller, etc.). En outre, beaucoup des disciplines observées se pratiquent au sein d'autres organisations fédérales que celles olympiques, qu'elles soient affinitaires, multisports ou encore scolaires et universitaires et parfois principalement en dehors de toutes fédérations (skate, surf...). C'est pourquoi les approches de l'IRDS sont multiples et s'appuient sur des travaux très différents consultables sur notre site². Ils viennent compléter l'outil précieux que constitue cet atlas pour comprendre la dynamique de l'écosystème sportif francilien.

Claire PEUVERGNE
Directrice de l'IRDS

1. Source : INJEP-MEDES/Recensement des licences sportives et des clubs sportifs.
2. www.irds-idf.fr.

SOMMAIRE

Éditorial	3
Introduction	4
Olympisme et paralympisme en Île-de-France	6
Les disciplines par département	10
Méthodologie	12
Athlétisme	14
Aviron	16
Badminton	18
Baseball et softball	20
Basket-ball	22
Boxe	24
Canoë-kayak	26
Cyclisme	28
Équitation	30
Escalade	32
Escrime	34
Football	36
Golf	38
Gymnastique	40
Haltérophilie	42
Handball	44
Handisport	46
Hockey sur gazon	48
Judo	50
Karaté	52
Lutte	54
Natation	56
Pentathlon moderne	58
Rugby	60
Skate-roller	62
Sport adapté	64
Surf	66
Taekwondo	68
Tennis	70
Tennis de table	72
Tir	74
Tir à l'arc	76
Triathlon	78
Voile	80
Volley-ball	82

OLYMPISME ET PARALYMPISME

7 MILLIONS DE SPORTIFS RÉGULIERS EN ÎLE-DE-FRANCE

En région Île-de-France, 63 % des Franciliens de 4 ans et plus font du sport de manière régulière, c'est-à-dire au moins une fois par semaine. Cela représente 7 millions de sportifs réguliers. Chez les 15 ans et plus, ils sont 49 % à pratiquer au moins une heure par semaine, soit 4,8 millions de pratiquants. Ce taux de pratique est légèrement plus élevé chez les hommes (51 %) que chez les femmes (47 %). Seul 11 % des adultes franciliens ne se déplacent pas de manière active et font moins d'une heure d'activités sportives par semaine.

63 % DES LICENCES FRANCILIENNES RELÈVENT DES DISCIPLINES OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES

Les ligues et comités olympiques d'été étudiés dans cet ouvrage représentent 1 500 000 licences en Île-de-France, soit 63 % de l'ensemble des licences et plus de la moitié des clubs (51 %). Même si l'Île-de-France représente 19 % de la population française, les licences franciliennes ne représentent que 17 % des licences françaises. En effet, rapportée à la population, l'Île-de-France se place en dernière position des régions françaises avec un taux de 1 231 licences pour 10 000 habitants, la moyenne française étant de 1 358 et la région la plus haute ayant un taux avoisinant 1 600.

UNE PRATIQUE TRÈS DISPARATE SUR LE TERRITOIRE FRANCILIEN

Les départements franciliens ont des taux de licences pour 10 000 habitants très variables entre eux allant du simple au double. Si le département des Yvelines présente un taux de licences pour 10 000 habitants de 1 719, Paris et la Seine-Saint-Denis se situent entre 800 et 900. Dans bien des disciplines, ces deux départements sont en retrait pour des raisons qui tiennent à la fois à leurs caractéristiques sociodémographiques, à leur nombre d'habitants mais aussi à leur offre et taux d'équipements sportifs, tant en quantité qu'en qualité.

Les quatre départements de grande couronne offrent les taux les plus élevés auxquels se rajoute les Hauts-de-Seine. Ce dernier département est d'ailleurs celui qui compte le plus de sportifs réguliers (au moins une fois par semaine).

DES SPÉCIFICITÉS EN ÎLE-DE-FRANCE : TENNIS ET GOLF FORTEMENT PRÉSENTS

L'Île-de-France présente de nombreuses particularités concernant le poids des disciplines. Tout comme en France, le football arrive en tête des sports olympiques d'été. Mais alors qu'il représente près du quart des licences olympiques d'été en France, sa part est de plus de 5 points en deçà en Île-de-France (18 %). Le tennis est en revanche particulièrement présent en Île-de-France avec une part plus importante qu'en France. Néanmoins, le tennis encore en tête il y a 4 ans, ne cesse de perdre des licences depuis.

Trois autres disciplines sont également surreprésentées en Île-de-France : le golf, le karaté et dans une moindre mesure le judo. À l'inverse, le rugby et le basket-ball sont légèrement moins présents en Île-de-France qu'en France.

EN ÎLE-DE-FRANCE

LES CHIFFRES DE LA PRATIQUE



49 % des adultes font du sport au moins une heure par semaine



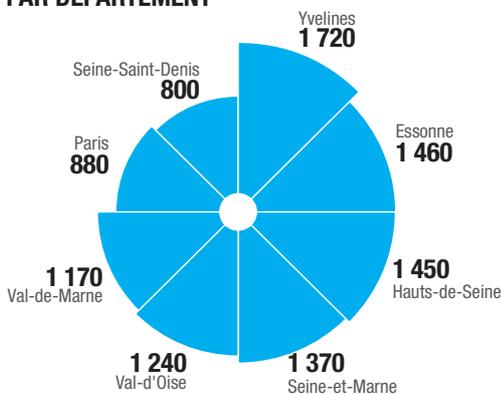
11% des adultes ne se déplacent pas de manière active* et font moins d'une heure d'activités sportives par semaine

* Un déplacement (marche, vélo) est dit actif lorsqu'il dure au moins 10 minutes en continu

TAUX DE LICENCES POUR 10 000 HABITANTS

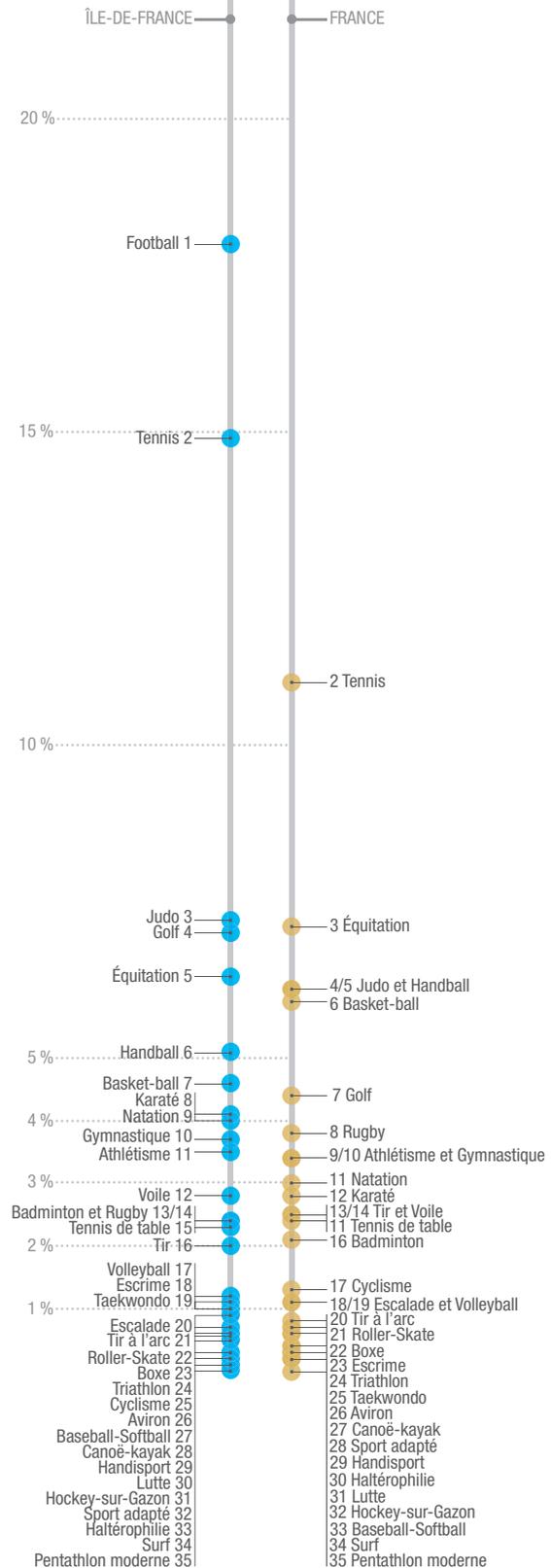


TAUX DE LICENCES POUR 10 000 HABITANTS PAR DÉPARTEMENT



25 % Part des licences sur l'ensemble des disciplines olympiques d'été

CLASSEMENT DES DISCIPLINES EN ÎLE-DE-FRANCE ET EN FRANCE



OLYMPISME ET PARALYMPISME

UN TIERS DES LICENCES DÉTENUES PAR DES FEMMES

Parmi les disciplines olympiques d'été étudiées, 31 % des licences sont détenues par les femmes aussi bien en Île-de-France qu'en France. Cependant entre le football et ses 6 % de féminines et les sports équestres avec 82 % de licences féminines, la part des femmes est très disparate entre les disciplines olympiques d'été. Athlétisme, natation, volleyball, escalade, skate-roller et pentathlon sont les seules disciplines à offrir un quasi-équilibre entre les hommes et les femmes. Deux disciplines comptent une nette majorité de femmes : gymnastique et équitation.

Même si le taux moyen francilien et le taux moyen français sont équivalents, il existe cependant quelques variations sur certaines disciplines. En effet, en Île-de-France, des disciplines présentent des taux de licences féminines en deçà de 10 points comparés à la moyenne française. C'est le cas notamment du basket-ball, de l'haltérophilie et de la lutte.

L'ARRIVÉE DE NOUVELLES DISCIPLINES, LE DÉPART D'AUTRES

Le Comité international olympique (CIO) a depuis toujours inclus de nouveaux sports au programme olympique. On parle alors de disciplines en démonstration ou bien de disciplines additionnelles. Il en a également retiré en fonction des olympiades à travers le temps.

Les premiers Jeux Olympiques modernes d'Athènes de 1896 comptaient 9 disciplines, ceux de Paris 2024 en compteront 32. Seul cinq disciplines ont toujours été présentes lors des 31 olympiades : l'athlétisme, le cyclisme, l'escrime, la gymnastique et la natation. D'autres disciplines ont été absentes à l'occasion d'une ou deux olympiades. D'autres, comme par exemple le tennis et le tir à l'arc, ont disparu pendant 11 ou 13 éditions des Jeux avant de revenir autour des années 1970-1980. Enfin des disciplines se sont renouvelées avec de nouvelles épreuves. On peut citer le rugby présent en 1900 sous la forme du rugby à XV puis absent dès 1928 avant de revenir avec le rugby à VII à Rio en 2016.

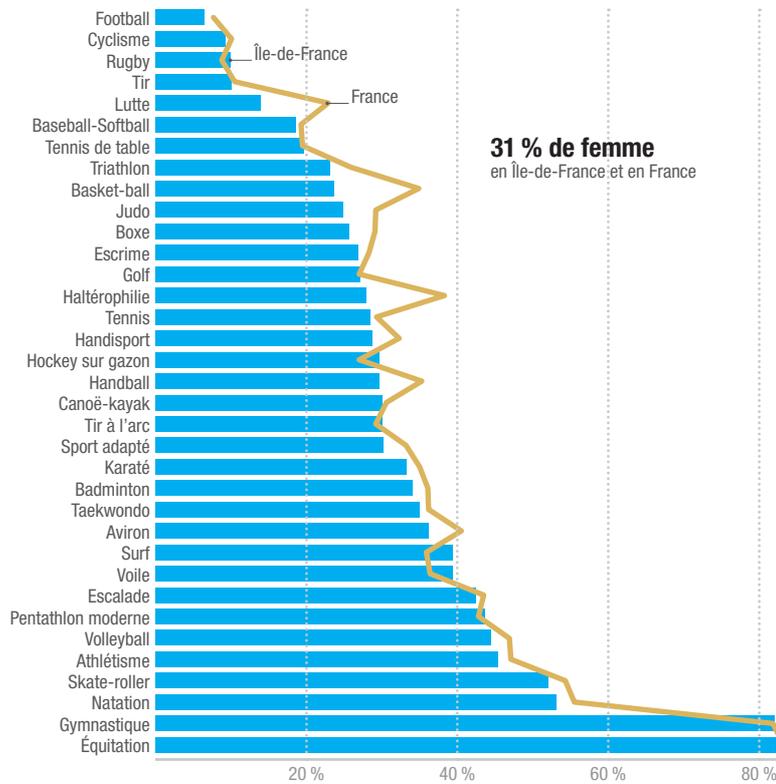
Quatre nouvelles disciplines feront leur entrée en tant que disciplines additionnelles à l'occasion des Jeux de Tokyo 2020 : le skate, le karaté, l'escalade et le surf. Elles sont toutes les quatre développées dans cet ouvrage. Pour Paris 2024, le karaté se verra remplacé par le breaking. Ce dernier n'a pu être inclus dans cet atlas, faute de données individualisées disponibles. En effet, la Fédération française de danse n'est délégataire pour le développement de ce sport que depuis septembre 2019.

Dans cet atlas, toutes les disciplines ayant été intégrées à des Jeux Olympiques à une époque donnée sont traitées même si elles ne figurent pas au programme de 2020 ou de 2024.

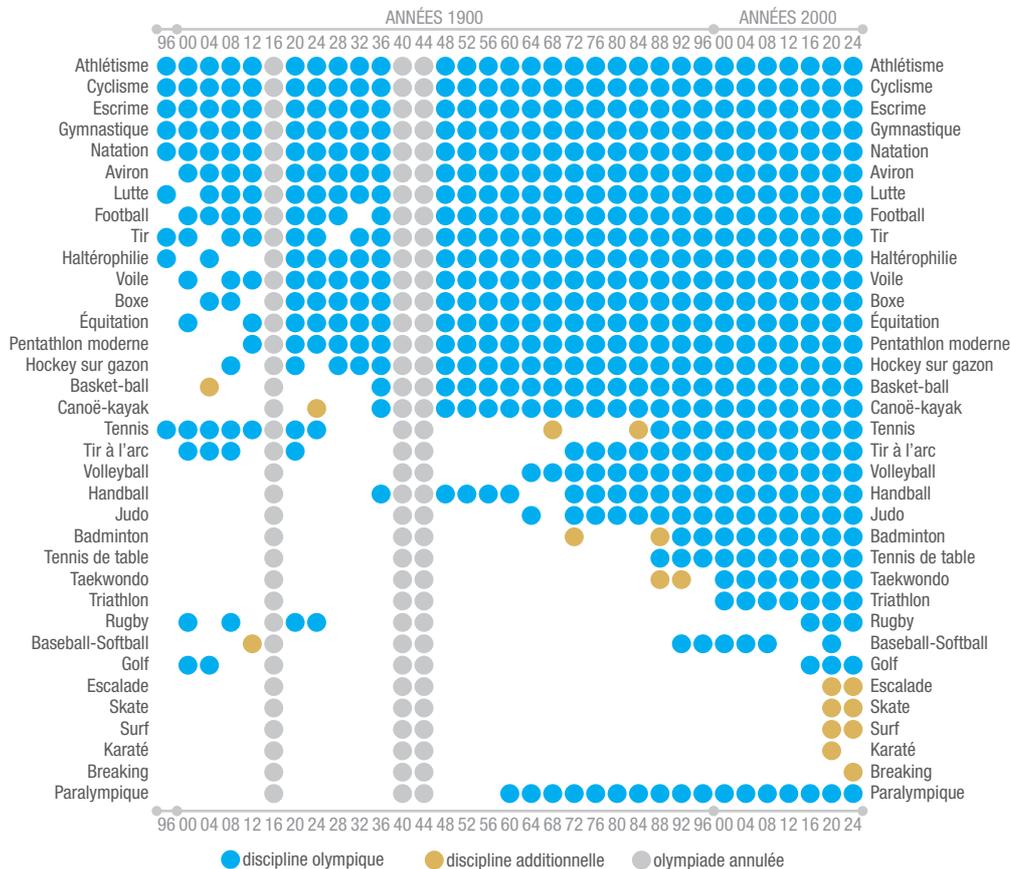
Les jeux internationaux pour les personnes handicapées se déroulent depuis 1960 tous les quatre ans. En 1984, le terme paralympique devient officiel et c'est à Séoul en 1988 que les Jeux Olympiques et les Jeux Paralympiques ont lieu pour la première fois dans la même ville. En 2004 et 2008, les sportifs en situation de handicap mental ou atteints de troubles psychiques n'ont pas participé aux Jeux Paralympiques auxquels ils prenaient part depuis 1996. C'est à Londres en 2012 qu'ils réintègrent les Jeux Paralympiques en athlétisme, natation et tennis de table.

EN ÎLE-DE-FRANCE

PART DES FEMMES POUR CHAQUE DISCIPLINE



ENTRÉE DES DISCIPLINES AU PROGRAMME OLYMPIQUE



LES DISCIPLINES

TYPOLOGIE DES DÉPARTEMENTS SELON LES DISCIPLINES

Selon les départements d'Île-de-France, la place des disciplines varie assez fortement. Cependant deux caractéristiques communes à l'ensemble des départements sont à pointer :

- les 12 premières disciplines sont quasi exclusivement les mêmes et représentent pour chaque département 80 % des licences.
- les 2 premières disciplines sont toujours le football et le tennis hormis à Paris.

PARIS ET HAUTS-DE-SEINE : TENNIS, GOLF, FOOTBALL, VOILE ET ÉQUITATION

Ces deux départements présentent de fortes similitudes dans l'ordre et le poids des disciplines. Ce sont les deux seuls départements à placer le tennis en tête des disciplines. Le football se place en deuxième position dans les Hauts-de-Seine suivi du golf. Pour Paris, le golf arrive même en deuxième position devant le football.

Ces deux départements se distinguent aussi des autres par la présence très forte des sports équestres et de la voile. Les caractéristiques sociodémographiques de ces départements expliquent la présence forte de ces disciplines.

La particularité de Paris est de compter de très nombreux licenciés dans des disciplines qui se pratiquent peu ou pas du tout sur son territoire, faute d'équipements en nombre suffisant (tennis, football, sports équestres) ou par l'absence presque totale d'équipements associés (golf, voile).

YVELINES : FOOTBALL ET TENNIS, GOLF ET ÉQUITATION

Le département des Yvelines est un département proche des deux précédents dans sa typologie sportive en grande partie du fait des similitudes sociodémographiques. Le football et le tennis sont au même niveau, suivis du golf et de l'équitation. Ce département est très bien doté en équipements sur ces quatre premières disciplines.

SEINE-SAINT-DENIS ET VAL-DE-MARNE : FOOTBALL, TENNIS, JUDO ET HANDBALL

Ces deux départements de petite couronne ont des caractéristiques communes. Football, tennis, judo composent le trio de tête. Dans le Val-de-Marne, on note que le handball rejoint ce trio. Le football prend une part très importante en Seine-Saint-Denis puisqu'il représente plus du quart des licences. En Seine-Saint-Denis, le golf, même s'il est en dernière position, intègre le classement des 12 premières disciplines. Il en va de même pour le tennis de table dans le Val-de-Marne.

ESSONNE, SEINE-ET-MARNE ET VAL-D'OISE : FOOTBALL, TENNIS, JUDO ET ÉQUITATION

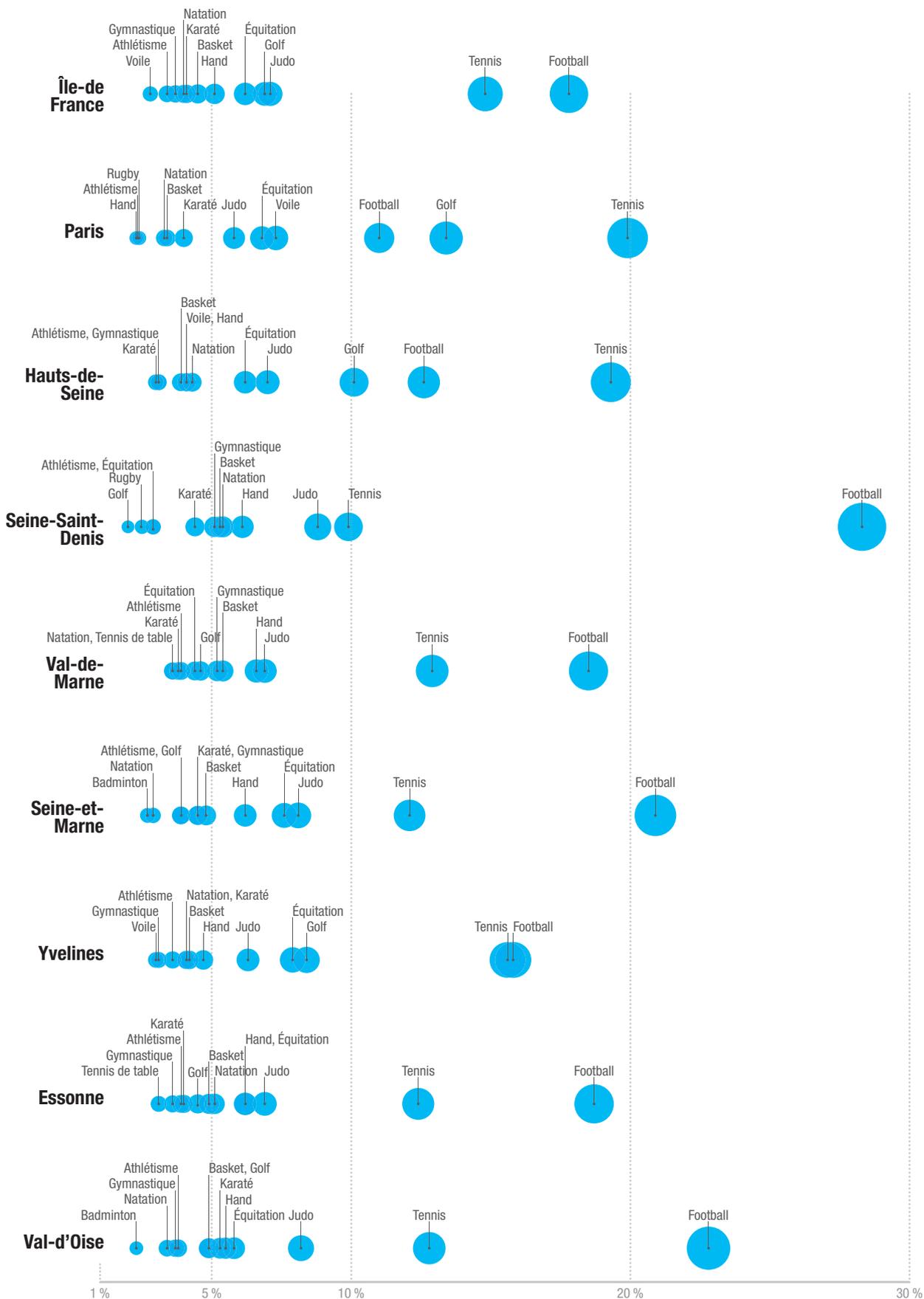
Ces trois départements de grande couronne ont une typologie sportive très proche. Foot, tennis et judo sont les premières disciplines puis arrive l'équitation suivie de très près par le handball. Le karaté est également assez présent dans ces départements. L'Île-de-France est, par ailleurs, de manière globale, une région où le karaté est bien implanté.

LES ANCRAGES DES PETITES DISCIPLINES

80 % des licences sont réparties au sein des 12 premières disciplines dans chacun des départements. Il existe cependant des disciplines qui certes sont « confidentielles » mais qui présentent un ancrage spécifique sur certains territoires. Parmi elles, on peut citer l'escrime à Paris, le roller-skate en Essonne et en Seine-Saint-Denis, ou bien encore l'aviron en Hauts-de-Seine et Val-de-Marne. Certaines disciplines même si elles sont encore petites en nombre de licences, sont en plein essor, comme on pourra le voir en les observant une à une dans la suite du document.

PAR DÉPARTEMENT

POIDS DES DISCIPLINES AU SEIN DES DÉPARTEMENTS (les 12 premières disciplines)



MÉTHODOLOGIE



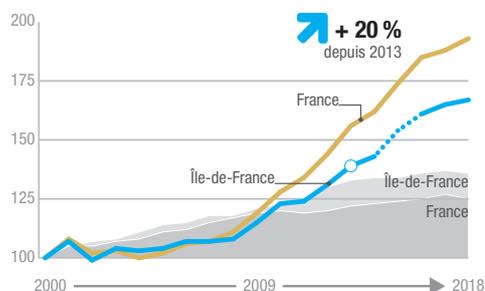
POSITION

Données : taux de pénétration pour 10 000 habitants.

Représentation : positionnement de l'Île-de-France (bleu) par rapport à la moyenne nationale (doré) ainsi qu'à la région la plus basse et la plus élevée (gris).

Lecture : avec 88 licences pour 10 000 habitants, l'Île-de-France est au-dessus de la moyenne française (82) mais de 5 points derrière la région ayant le plus haut taux.

Source : INJEP-MEDES, recensement des licences sportives - 2018.



ÉVOLUTION

Données : nombre de licences de 2000 à 2018 et tendance les cinq dernières années.

Représentation : évolution des licences franciliennes (courbe bleue) et françaises (courbe dorée) entre 2000 et 2018 (base 100 en 2000) pour la discipline et pour l'ensemble des disciplines olympiques d'été (grisé).

Les courbes pointillées indiquent un problème de recensement des licences.

Lecture : entre 2000 et 2018, le nombre de licences a augmenté de 70 % en Île-de-France et de 95 % en France. Les cinq dernières années, la discipline a gagné 20 % en Île-de-France.

Source : INJEP-MEDES, recensement des licences sportives - 2018.



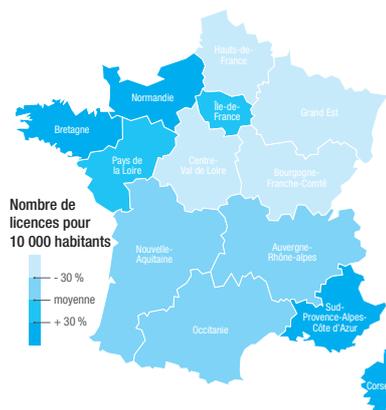
CARTE FRANCE ANAMORPHOSE

Données : nombre de licences par région.

Représentation : les cartes sont déformées selon la méthode d'anamorphoses. Cette représentation déforme l'espace géographique pour mettre en évidence les volumes.

Lecture : cette discipline est fortement présente en Île-de-France et Pays-de-la-Loire. Mais très peu en Corse et dans les Hauts-de-France.

Source : INJEP-MEDES, recensement des licences sportives - 2018.



CARTE FRANCE PAR APLAT

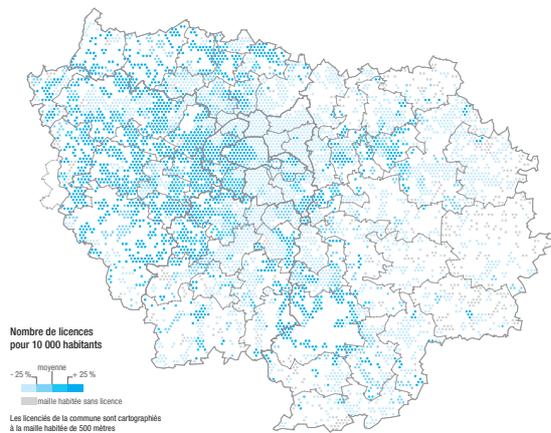
Données : nombre de licences pour 10 000 habitants par région.

Représentation : aplat de couleurs représentant l'écart à la moyenne nationale.

Lecture : l'Île-de-France a un nombre de licences pour 10 000 habitants supérieur à la moyenne nationale. Les régions Bretagne, Normandie, PACA et Corse présentent des taux 30 % plus élevés que le taux moyen français.

Source : INJEP-MEDES, recensement des licences sportives - 2018

MÉTHODOLOGIE



CARTE ÎLE-DE-FRANCE

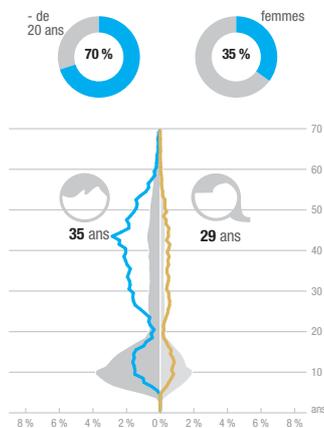
Données : nombre de licences pour 10 000 habitants à la commune de résidence des licenciés.

Représentation : taux de pénétration de la commune par rapport à son écart à la moyenne régionale. Nous avons pris le parti de cartographier la région par des hexagones d'1 km permettant de coller à la réalité d'implantation des habitants de la région.

Les espaces blancs ne comptent pas d'habitants. Les espaces gris sont habités mais aucun licencié de la discipline n'y habite.

Lecture : la discipline est fortement implantée dans la moitié ouest de Paris ainsi que la moitié sud des Hauts-de-Seine et dans les Yvelines.

Source : INJEP-MEDES, recensement des licences sportives - 2016



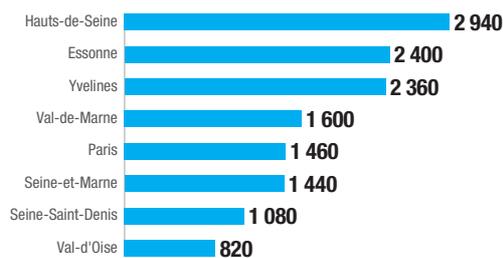
PYRAMIDE

Données : répartition des licences par sexe et par âge et part des femmes et des moins de 20 ans en Île-de-France.

Représentation : pyramide des âges des licenciés de la discipline et de l'ensemble des disciplines olympiques d'été (en gris).

Lecture : en Île-de-France, les hommes âgés de 43 ans représentent 3,5 % des licenciés de la discipline. La part des 20-50 ans est supérieure à celle observée sur l'ensemble des disciplines olympiques. 70 % des licenciés de la discipline ont moins de 20 ans et les femmes représentent 35 % des licences.

Source : INJEP-MEDES, recensement des licences sportives - 2016.

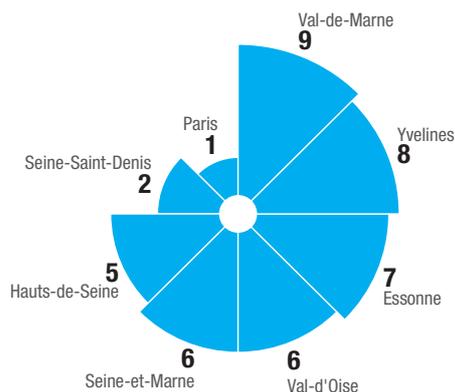


LICENCES PAR DÉPARTEMENT

Données : nombre de licences par département.

Lecture : le département des Hauts-de-Seine concentre le plus de licences avec 2 940 licences.

Source : INJEP-MEDES, recensement des licences sportives - 2018.



CLUBS PAR DÉPARTEMENT

Données : nombre de clubs en Île-de-France par département.

Lecture : le département de l'Essonne compte 7 clubs de la discipline.

Source : INJEP-MEDES, recensement des licences sportives - 2018.

ATHLÉTISME

L'athlétisme a toujours fait partie du programme des Jeux Olympiques. Depuis 1928, la discipline compte des épreuves féminines. En 2020, une épreuve de relais mixte intègre le programme.

En nombre de licences, l'athlétisme est à la 11^e place en Île-de-France, entre la gymnastique et la voile. Son taux de pénétration est inférieur à celui de la moyenne France. Le plus élevé revenant à la région Pays-de-la-Loire avec globalement une implantation plus prégnante dans le centre et l'ouest de la France.

Les effectifs ont progressé de plus de 20 800 licences en vingt ans. La progression a surtout porté sur les dix dernières années.

Avec 364 clubs, la discipline connaît une répartition assez diffuse sur le territoire. Les Yvelines, l'Essonne, la

Seine-et-Marne présentent les taux de pénétration les plus élevés avec respectivement : 61, 57 et 54 licences pour 10 000 habitants. Ils sont suivis par le Val-d'Oise (47), le Val-de-Marne (46) et les Hauts-de-Seine (45) qui offrent des taux similaires. Paris et la Seine-Saint-Denis ont des taux inférieurs (20 et 23).

L'athlétisme compte 45 % de licences féminines. Un taux supérieur à celui des disciplines olympiques d'été en Île-de-France (31 %). Avec une moyenne d'âge de 26 ans pour les femmes et 28 ans pour les hommes, la pyramide des âges de l'athlétisme indique une présence plus marquée d'adultes que dans la moyenne des disciplines olympiques d'été franciliennes (24 et 25 ans). La part des moins de 20 ans y est élevée (52 %), mais reste inférieure à la moyenne des autres disciplines (57 %).

SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

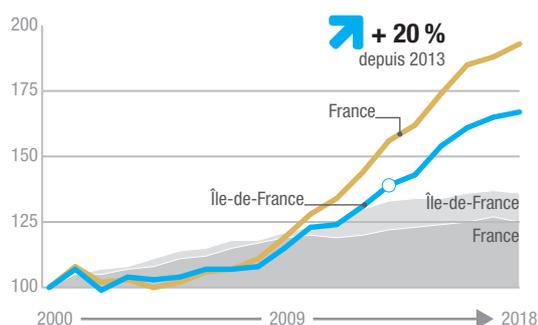
51 570 licences

17 % des licences françaises
(299 130 licences en France)

Position de l'Île-de-France parmi les régions



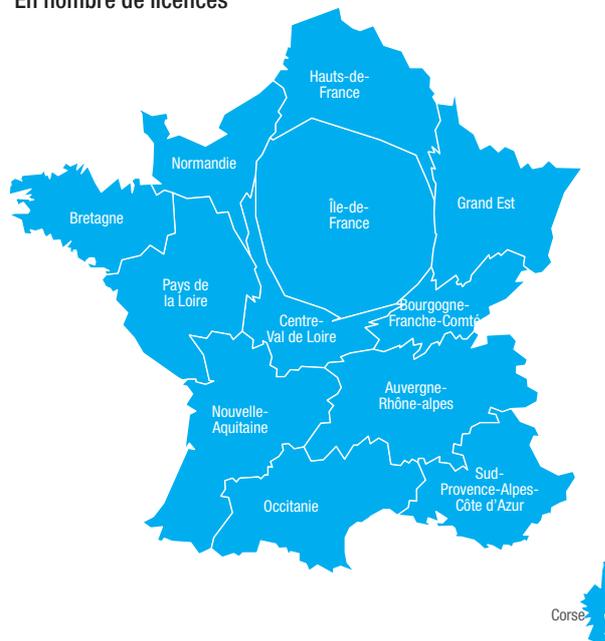
Évolution de la pratique (base 100)



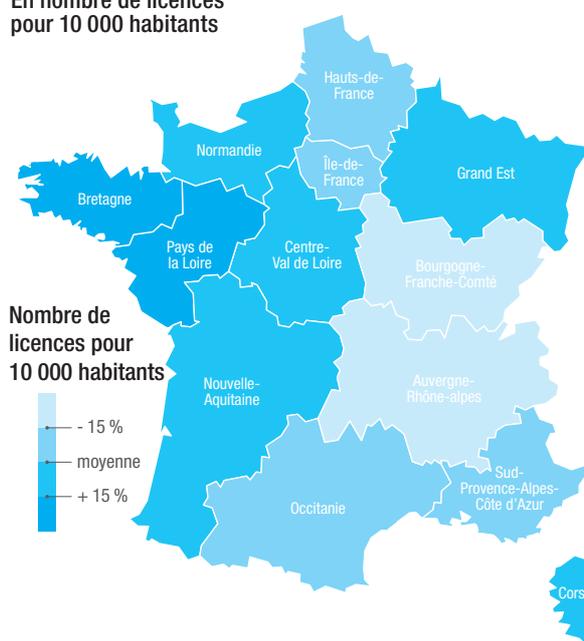
SITUATION EN FRANCE

Géographie des licences par région

En nombre de licences

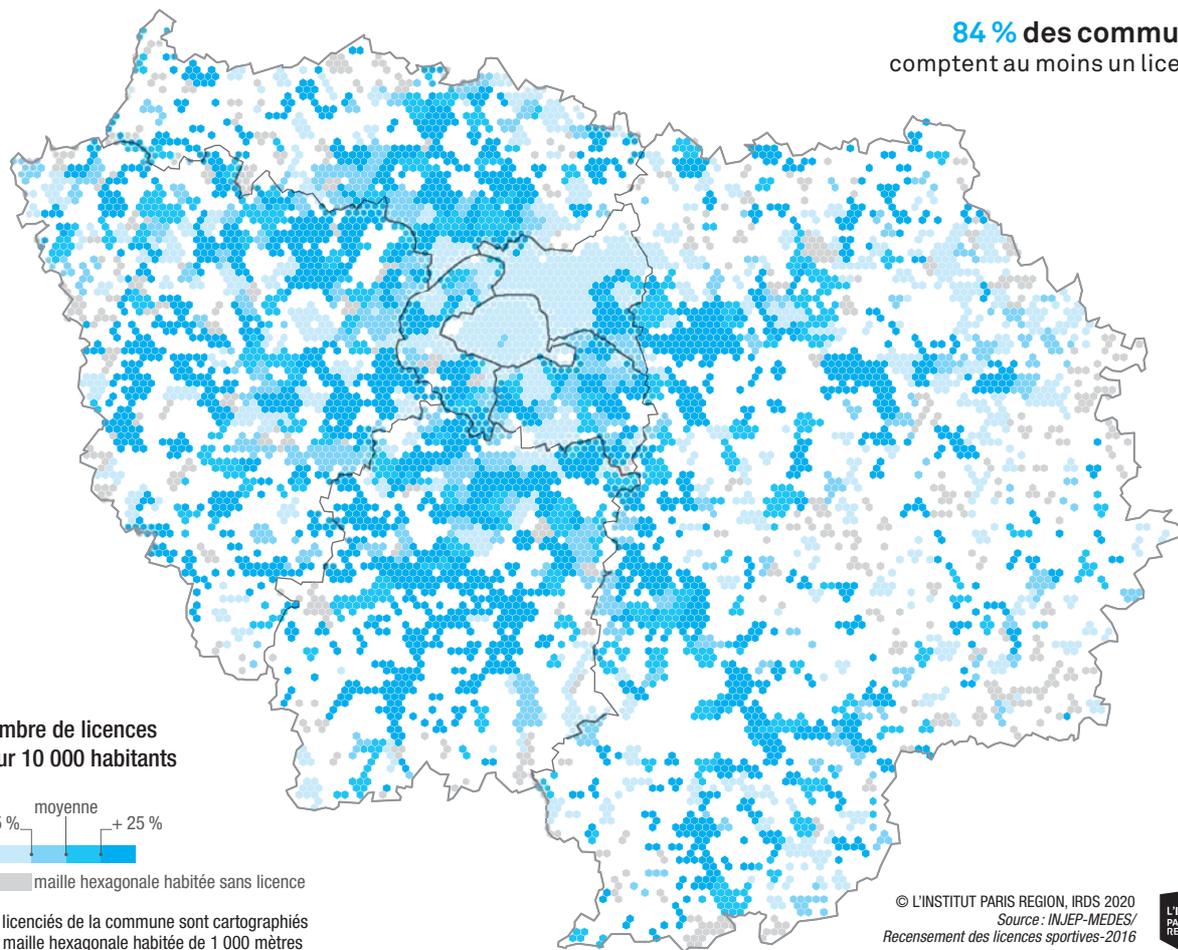


En nombre de licences pour 10 000 habitants



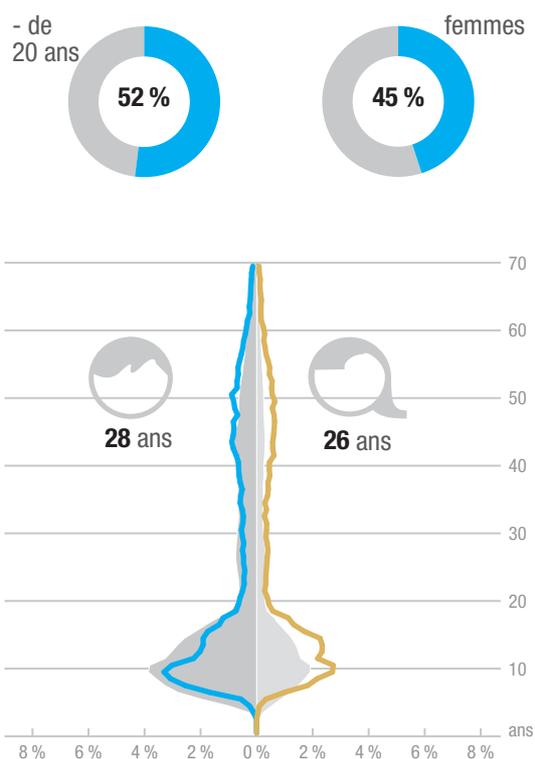
IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

84 % des communes
comptent au moins un licencié



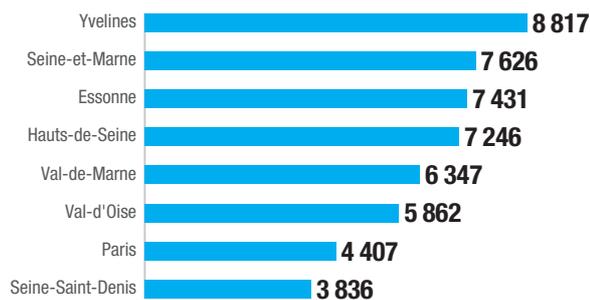
PROFIL

Répartition par âge et par sexe



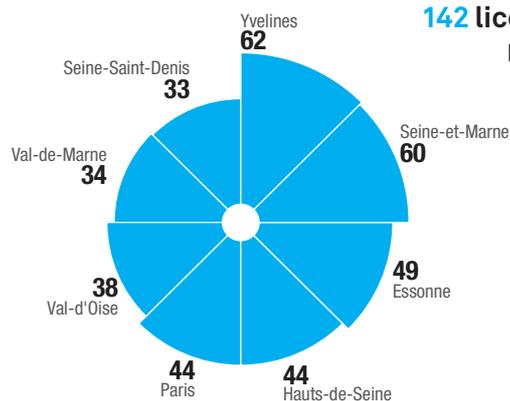
PRATIQUE

Répartition des licences par département



364 clubs
en Île-de-France

142 licenciés
par club



AVIRON

L'aviron figure depuis toujours au programme olympique. Les femmes font leur entrée en 1976. À partir de 2020, autant d'épreuves masculines que féminines sont inscrites au programme.

En nombre de licences, l'aviron est à la 26^e place en Île-de-France entre le cyclisme et le baseball. Un taux de pénétration légèrement supérieur à la moyenne française. Le plus élevé revenant à la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Les effectifs ont certes augmenté depuis 2000 mais une baisse est à noter depuis quelques années. L'évolution positive commencée en 2009 n'a pas perdu.

Avec seulement 44 clubs sur la région, la moitié des communes est dépourvue de pratiquants. Ceci s'explique aisément puisque l'implantation de l'aviron est

directement liée à la géographie hydrographique de la région. Marne et Seine sont les 2 cours d'eau les plus praticables. Ainsi, Yvelines, Val-de-Marne et Hauts-de-Seine sont les départements où la discipline est la plus présente avec des taux de pénétration proche des 10 licences pour 10 000 habitants.

L'aviron francilien compte 36 % de femmes contre 40 % en France. Ce taux reste légèrement supérieur à la moyenne francilienne des disciplines olympiques d'été (31 %). Avec une moyenne d'âge de 38 ans pour les femmes et 37 ans pour les hommes, la pyramide des âges indique une présence plus marquée des 40-60 ans que l'ensemble des disciplines olympiques d'été. La part des moins de 20 ans (29 %) y est bien inférieure à la moyenne des autres disciplines (57 %).

SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

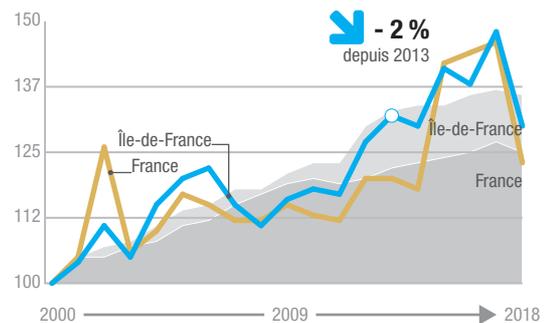
7 600 licences

20 % des licences françaises
(38 430 licences en France)

Position de l'Île-de-France parmi les régions



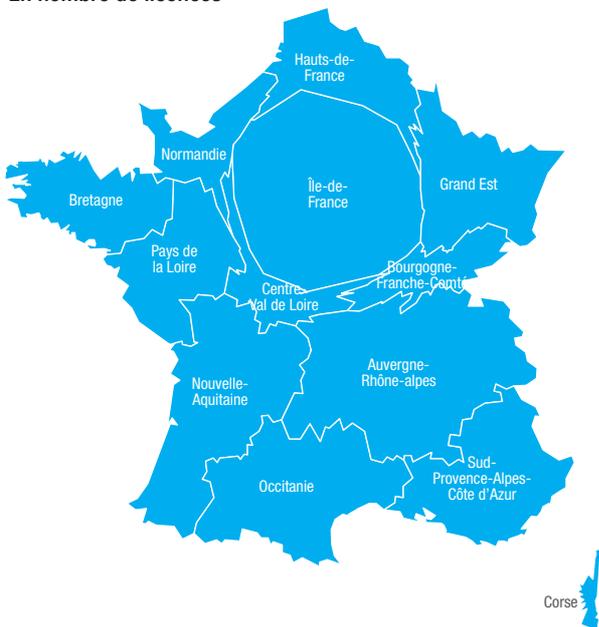
Évolution de la pratique (base 100)



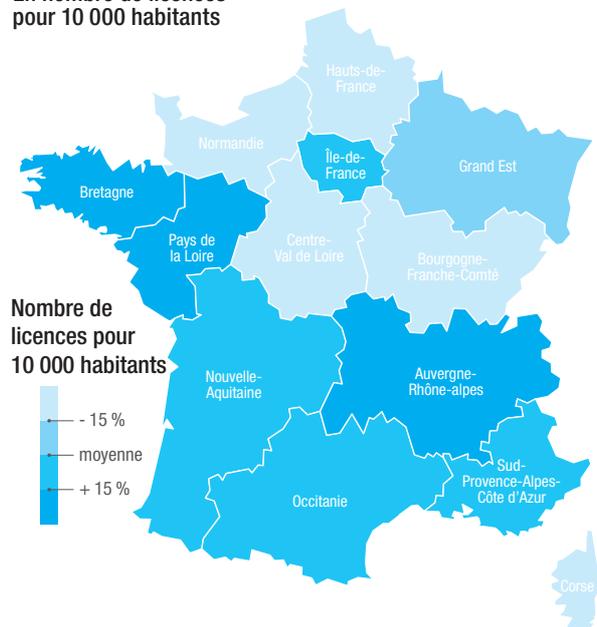
SITUATION EN FRANCE

Géographie des licences par région

En nombre de licences

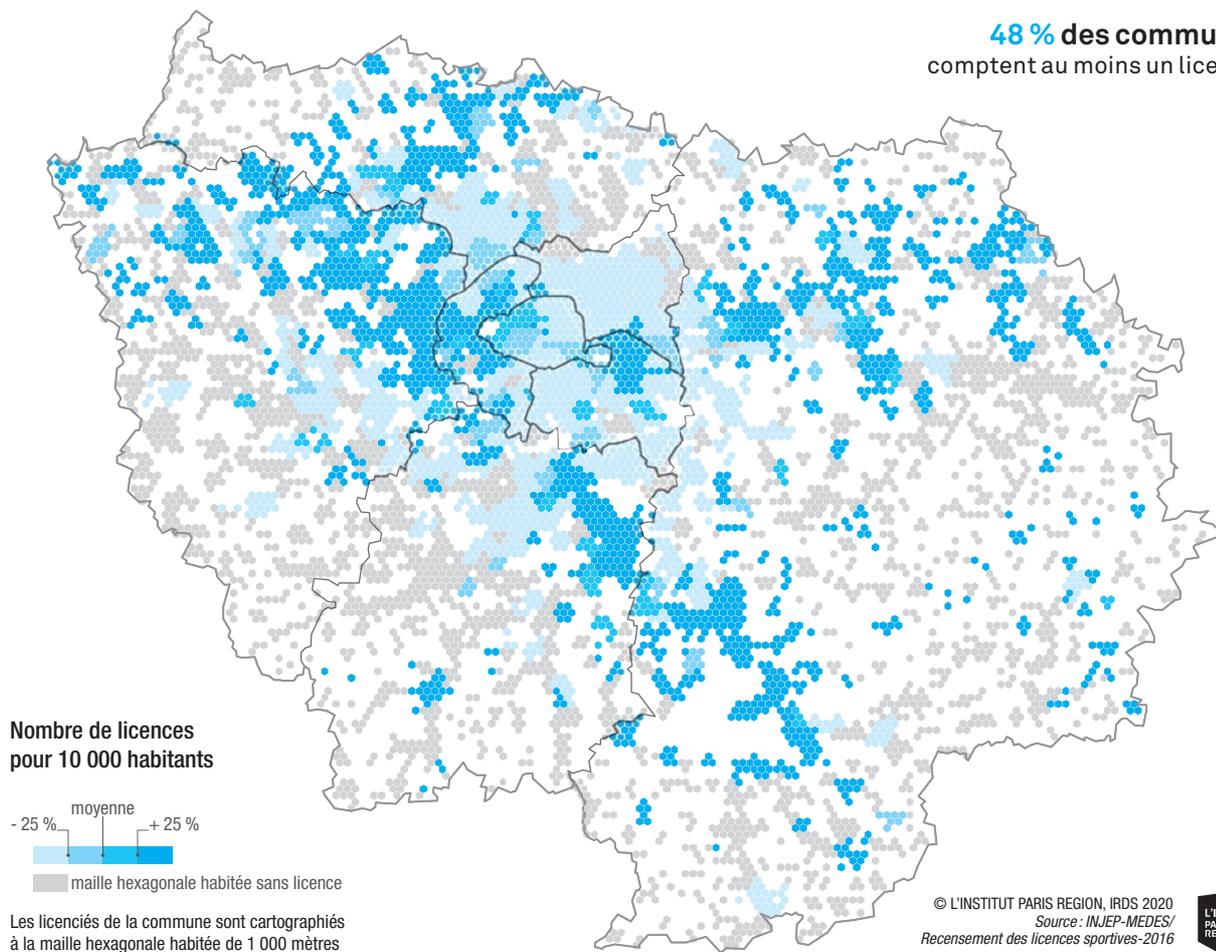


En nombre de licences pour 10 000 habitants



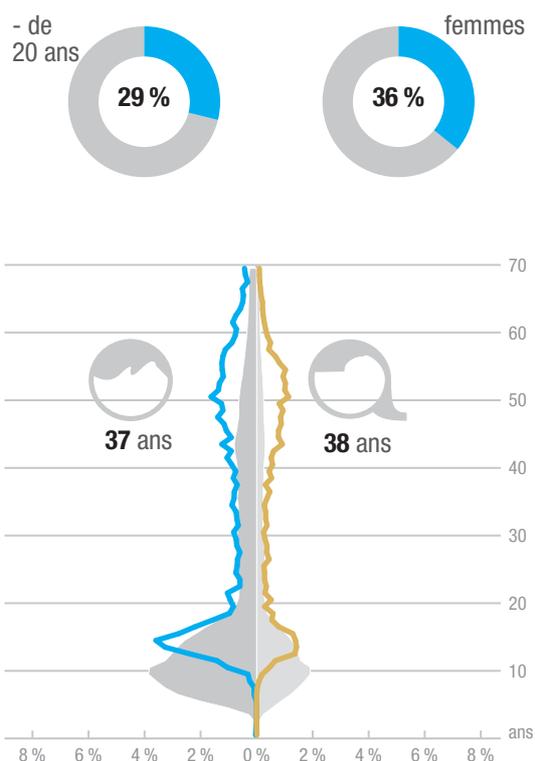
IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

48 % des communes
comptent au moins un licencié



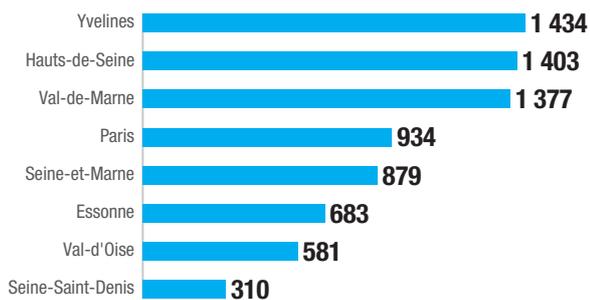
PROFIL

Répartition par âge et par sexe



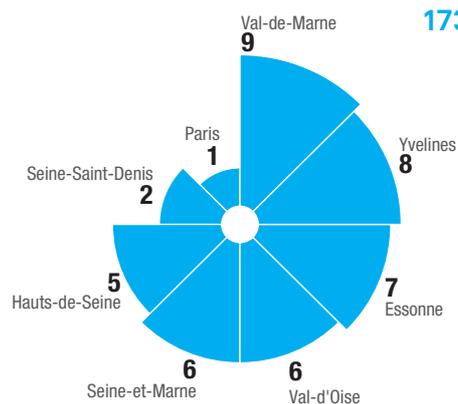
PRATIQUE

Répartition des licences par département



44 clubs
en Île-de-France

173 licenciés
par club



BADMINTON

Le badminton entre officiellement aux Jeux Olympiques à Barcelone en 1992. Depuis 1996, la discipline compte des épreuves masculines et féminines, dont une mixte. En nombre de licences, le badminton est à la 13^e place en Île-de-France, entre la voile et le rugby. Un taux de pénétration proche de la moyenne France. Le plus élevé revenant à la région Centre-Val-de-Loire avec globalement une implantation plus prégnante dans le centre et l'ouest de la France.

Les effectifs ont plus que doublé en près de vingt ans, passant de 14 200 en 2000 à 36 302 en 2018. Ces cinq dernières années, les effectifs ont varié de plus 6 %.

Avec 256 clubs, la discipline connaît une répartition assez diffuse sur le territoire. L'Essonne, les Yvelines, la Seine-et-Marne présentent les taux de pénétration les plus

élevés avec respectivement : 43, 41 et 37 licences pour 10 000 habitants, suivis de près par les Hauts-de-Seine (35). La Seine-Saint-Denis et Paris ont des taux nettement inférieurs (15 et 19). Val-d'Oise et Val-de-Marne offrent des taux similaires (28 et 29).

Le badminton en Île-de-France comme en France compte 1/3 de licences féminines. Un taux proche de la moyenne francilienne des disciplines olympiques d'été (31 %). Avec une moyenne d'âge de 28 ans pour les femmes et 29 ans pour les hommes, la pyramide des âges du badminton indique une présence plus marquée de jeunes adultes que dans la moyenne des disciplines olympiques d'été franciliennes (24 et 25 ans). La part des moins de 20 ans y est nettement inférieure, la moyenne des autres disciplines étant à 57 %.

SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

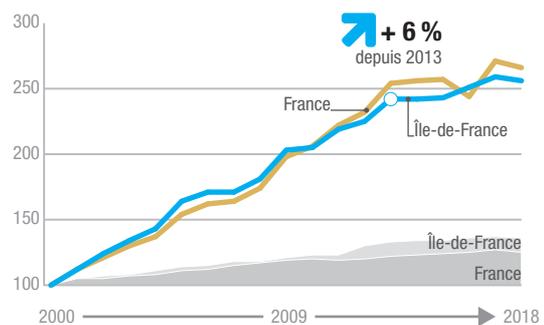
36 300 licences

20 % des licences françaises
(185 320 licences en France)

Position de l'Île-de-France parmi les régions



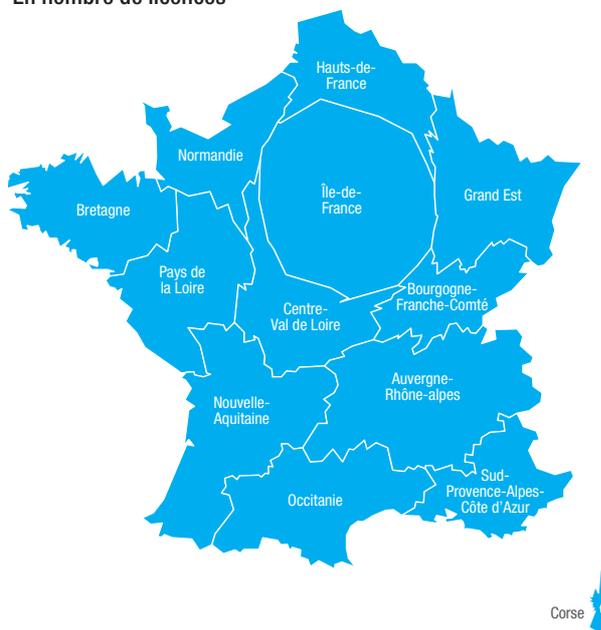
Évolution de la pratique (base 100)



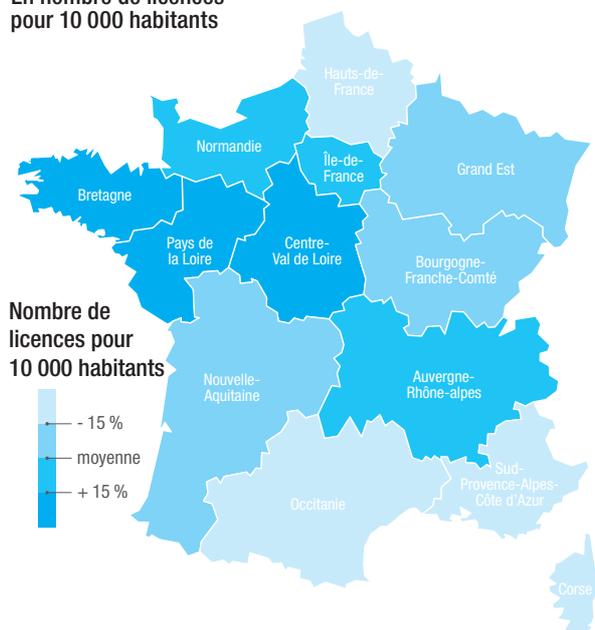
SITUATION EN FRANCE

Géographie des licences par région

En nombre de licences

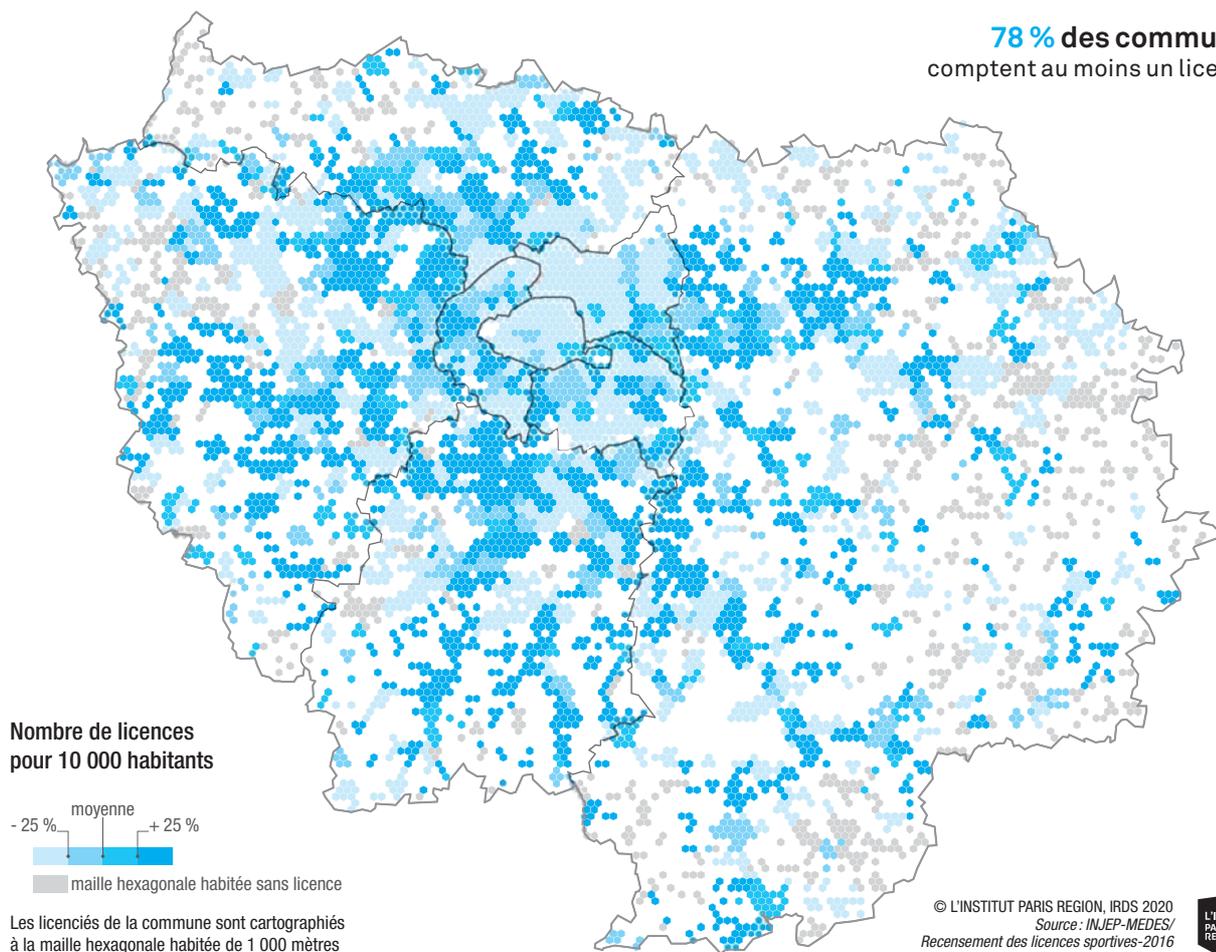


En nombre de licences pour 10 000 habitants



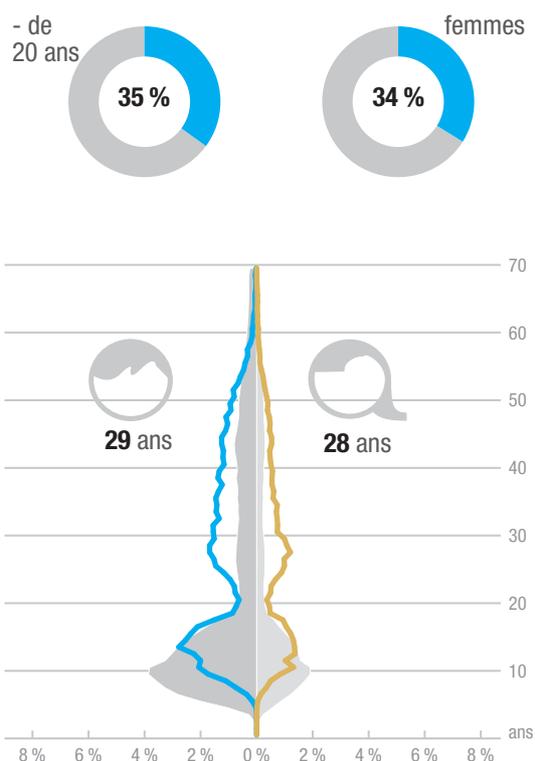
IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

78 % des communes
comptent au moins un licencié



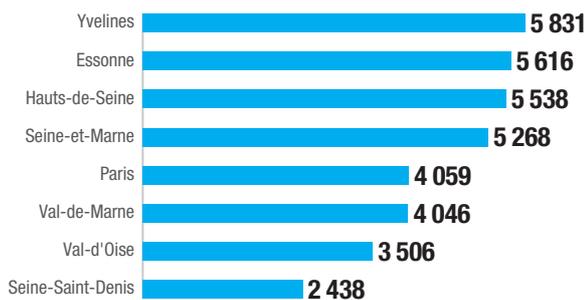
PROFIL

Répartition par âge et par sexe



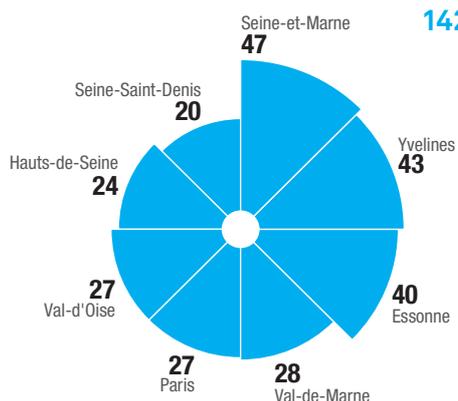
PRATIQUE

Répartition des licences par département



256 clubs
en Île-de-France

142 licenciés
par club



BASEBALL ET SOFTBALL

Le baseball a été plusieurs fois sport de démonstration depuis 1912. Il a été admis officiellement au programme olympique de 1992 à 2008 alors que le softball, sa version féminine, de 1996 à 2008. Ces deux sports redeviennent sports additionnels pour les Jeux de Tokyo 2020.

En nombre de licences, le baseball-softball est à la 27^e place en Île-de-France, au même niveau que l'aviron, le canoë-kayak, la lutte. La fédération organise également le cricket. La région francilienne est la première région d'implantation de la discipline en nombre de licences (avec plus du double de licences que la seconde région : la Nouvelle Aquitaine) et présente le taux de pénétration le plus élevé.

Les effectifs ont presque doublé en près de vingt ans, avec une évolution légèrement plus favorable en Île-de-France.

Avec 62 clubs en Île-de-France, la discipline est surtout pratiquée dans le Val-d'Oise et l'Essonne qui ont des taux de pénétration entre 5 et 6 licences pour 10000 habitants. Les autres départements ont des taux de pénétration autour de 3. Seule la Seine-Saint-Denis a un taux pénétration inférieur, proche de la moyenne nationale.

Avec une part de femmes de 19 % et une part des moins de 20 ans de 38 %, le baseball-softball présente des taux nettement inférieurs aux taux moyens de l'ensemble des disciplines olympiques d'été (respectivement de 31 % et 57 %).

SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

4 380 licences

30 % des licences françaises
(14 690 licences en France)

Position de l'Île-de-France parmi les régions



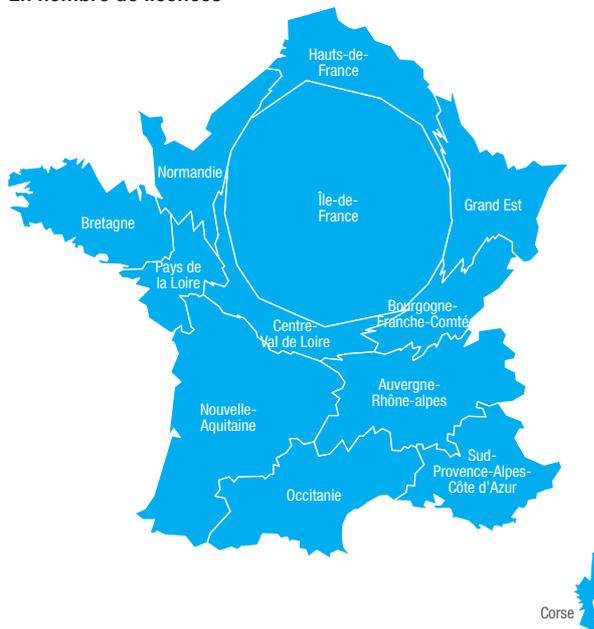
Évolution de la pratique (base 100)



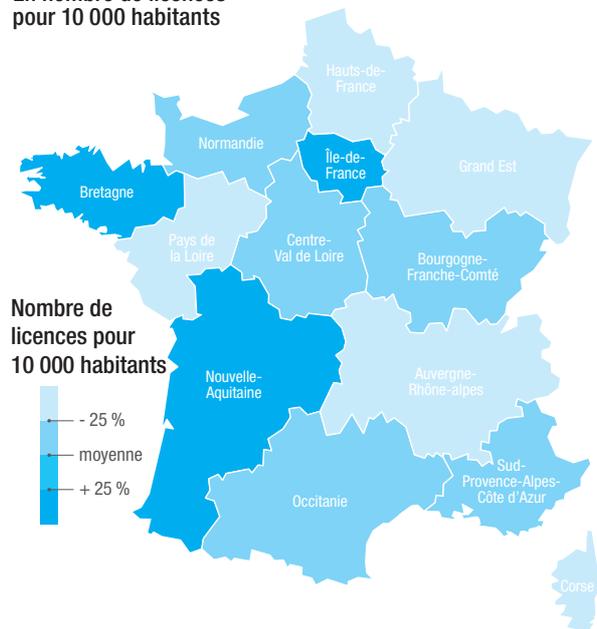
SITUATION EN FRANCE

Géographie des licences par région

En nombre de licences

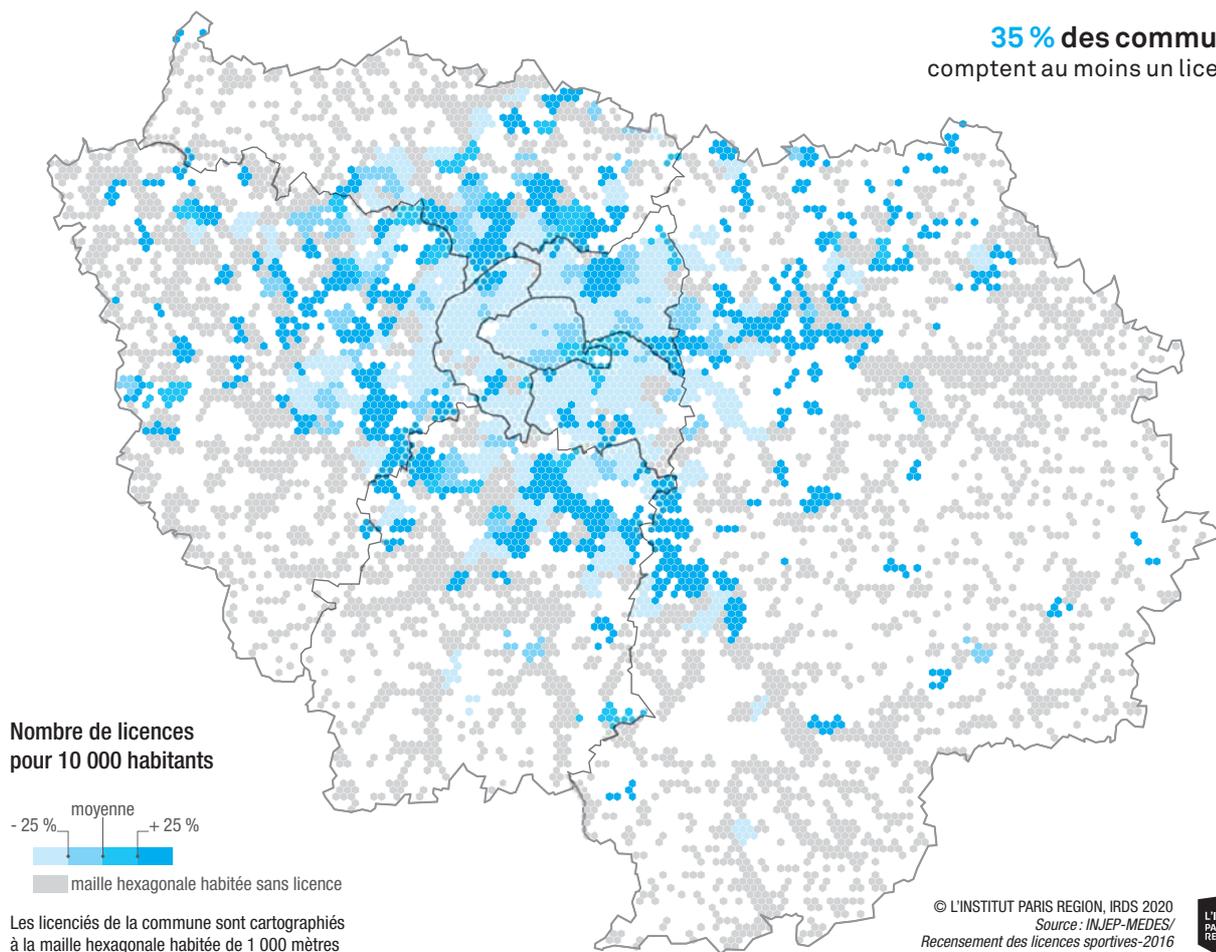


En nombre de licences pour 10 000 habitants



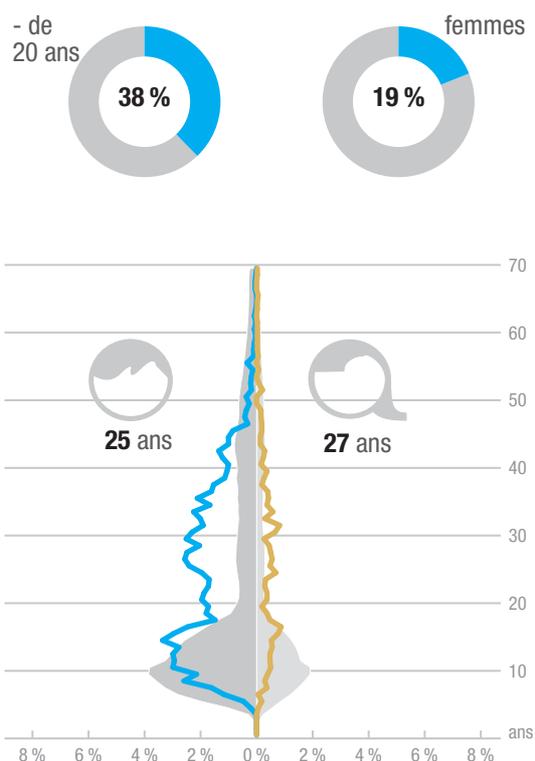
IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

35 % des communes
comptent au moins un licencié



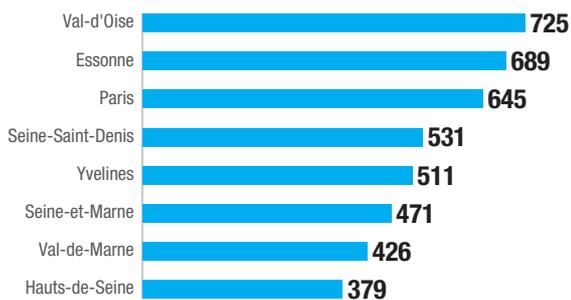
PROFIL

Répartition par âge et par sexe



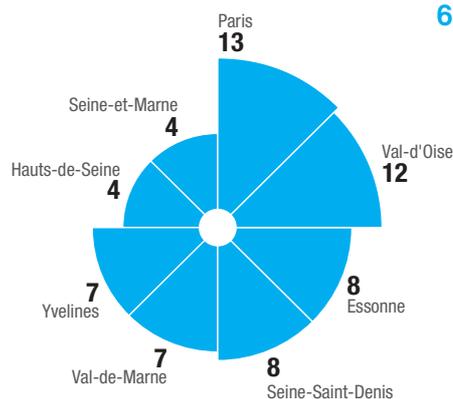
PRATIQUE

Répartition des licences par département



63 clubs
en Île-de-France

69 licenciés
par club



BASKET-BALL

Le basket-ball rejoint le programme olympique en 1936 à Berlin. Les compétitions féminines sont intégrées 40 ans plus tard (Jeux de Montréal). Le basket 3*3 devient épreuve olympique à compter des Jeux de Tokyo 2020. En Île-de-France, le basket-ball est le 7^e sport olympique d'été en nombre de licences. Ceci place la région en deuxième position après la région Auvergne Rhône-Alpes. Mais le taux de pénétration reste faible, 56 licences pour 10 000 habitants contre 79 en France. Rapportée à la population, l'Île-de-France occupe ainsi la 11^e position. Le basket francilien a connu une croissance de ses effectifs de 15 % sur les 5 dernières années, contre 8 % pour la discipline en France et 2 % pour l'ensemble des disciplines olympiques franciliennes.

Avec 383 clubs implantés dans la région, la majorité des communes franciliennes ont des habitants pratiquant le basket-ball dans un club. Les Yvelines, l'Essonne, la Seine-et-Marne accueillent le plus grand nombre de licences et de clubs. Ces départements ont les taux de pénétration les plus élevés de la région, entre 72 et 65 licences pour 10 000 habitants, taux restant néanmoins inférieurs à la moyenne nationale. Paris et la Seine-Saint-Denis ont les taux les plus bas : respectivement 30 et 43 licences pour 10 000 habitants. Concernant le profil des licenciés, la part des femmes est de 24 % tandis qu'elles représentent 35 % des licences de basket-ball au niveau national. Près de la moitié des licences sont détenues par des garçons de 7 à 17 ans.

SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

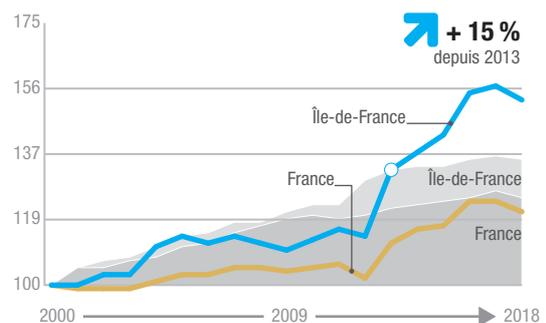
67 780 licences

13 % des licences françaises
(511 260 licences en France)

Position de l'Île-de-France parmi les régions



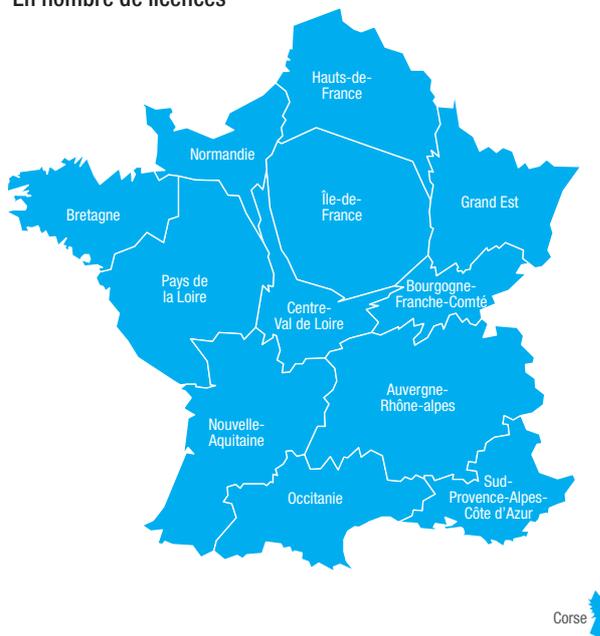
Évolution de la pratique (base 100)



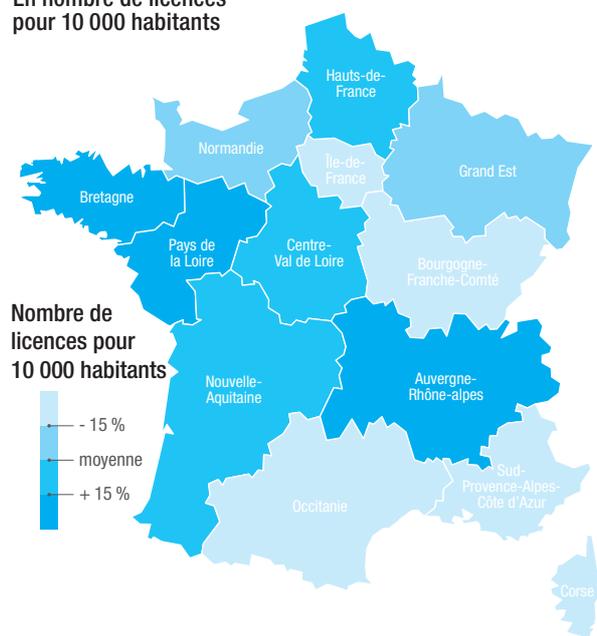
SITUATION EN FRANCE

Géographie des licences par région

En nombre de licences

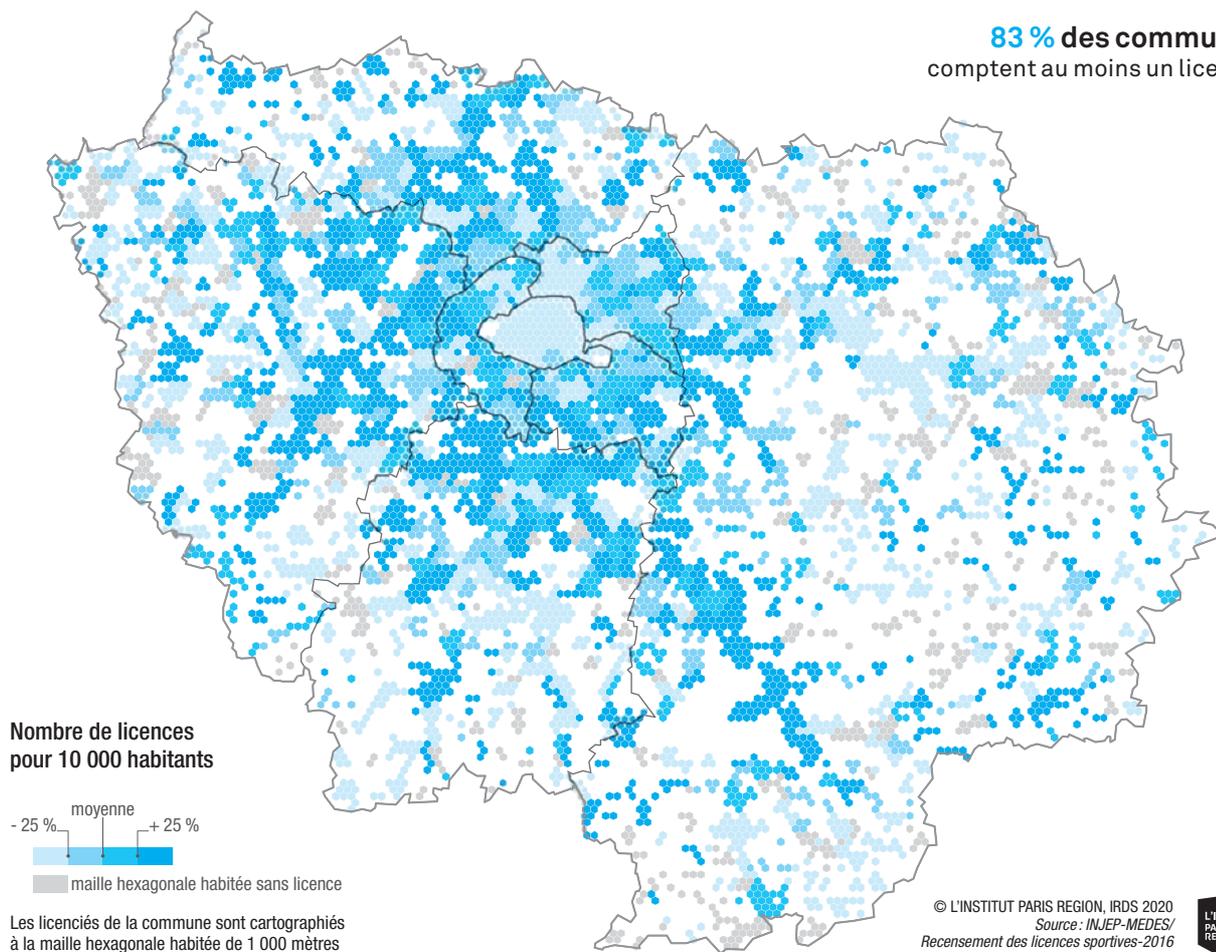


En nombre de licences pour 10 000 habitants



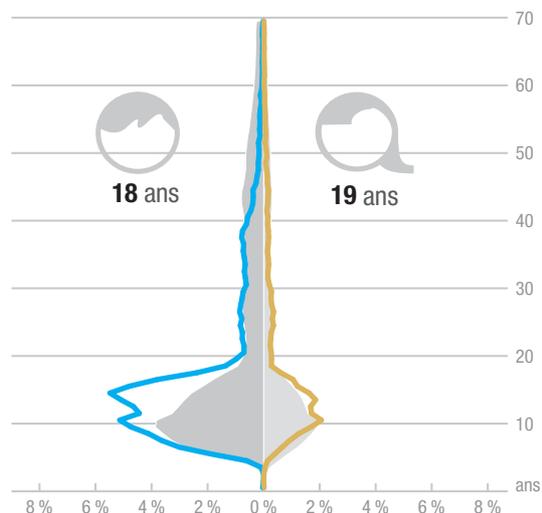
IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

83 % des communes
comptent au moins un licencié



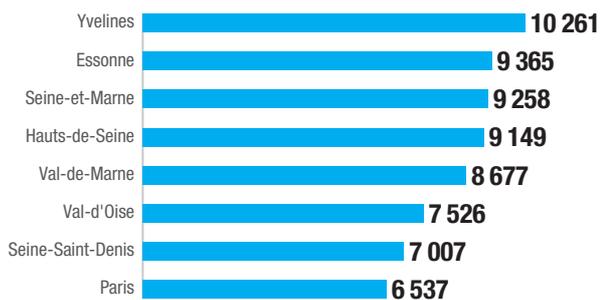
PROFIL

Répartition par âge et par sexe



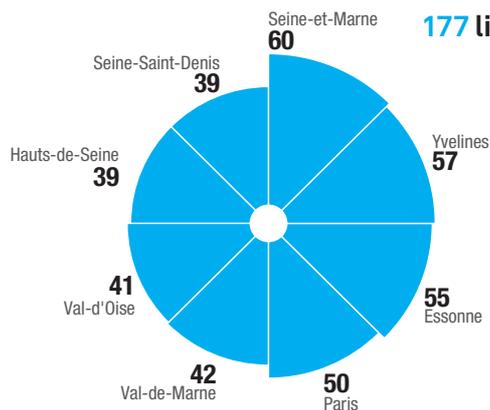
PRATIQUE

Répartition des licences par département



383 clubs
en Île-de-France

177 licenciés
par club



BOXE

La boxe était au programme des Jeux Olympiques en 1904. Après une brève interruption la discipline est réintégré en 1920. Les épreuves sont organisées par catégorie de poids. Depuis 2012 la boxe compte des épreuves féminines. Depuis 2016 les boxeurs professionnels sont autorisés à participer aux Jeux Olympiques.

En nombre de licences, la boxe est à la 23^e place en Île-de-France, entre le roller-skate et le triathlon. Son taux de pénétration est l'un des plus bas de France. Les taux les plus élevés revenant aux régions Hauts-de-France et Nouvelle-Aquitaine.

La boxe connaît un regain d'intérêt très important avec des effectifs qui ont triplé en près de vingt ans, passant de 3 000 en 2000 à 9 200 en 2018.

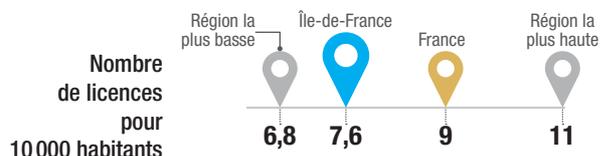
Avec 143 clubs, dont la taille moyenne est de 65 licences, la moitié des communes sont sans licence. À l'exception de Paris (5 licences pour 10 000 habitants), tous les autres départements ont un taux de pénétration compris entre 7 (Seine-Saint-Denis) et 9 (Seine-et-Marne, Essonne). La boxe compte 26 % de licences féminines. Un taux inférieur à celui de la moyenne des disciplines olympiques d'été en Île-de-France (31 %). Avec une moyenne d'âge de 26 ans pour les femmes et pour les hommes, la pyramide des âges de la boxe et dans la moyenne des disciplines olympiques d'été franciliennes (24 et 25 ans). La part des moins de 20 ans est élevée (44 %), mais reste inférieure à la moyenne des autres disciplines (57 %).

SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

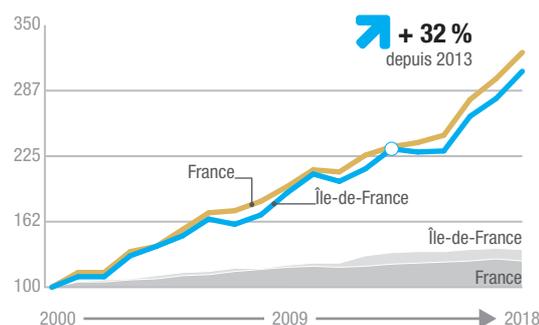
9 230 licences

16 % des licences françaises
(58 280 licences en France)

Position de l'Île-de-France parmi les régions



Évolution de la pratique (base 100)



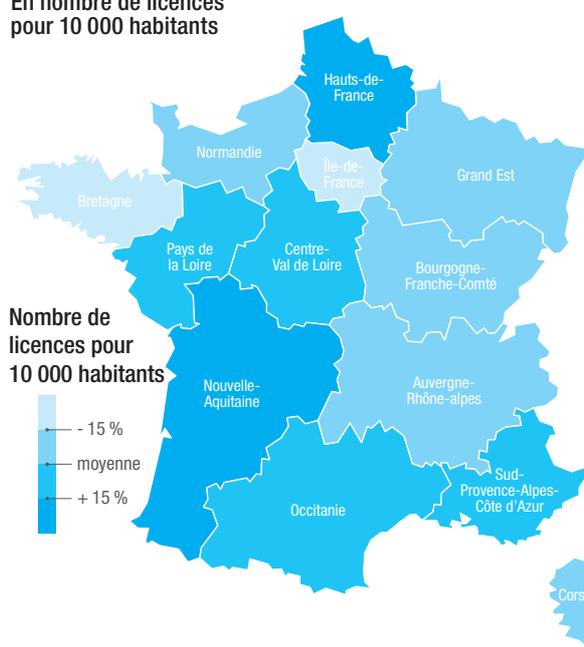
SITUATION EN FRANCE

Géographie des licences par région

En nombre de licences

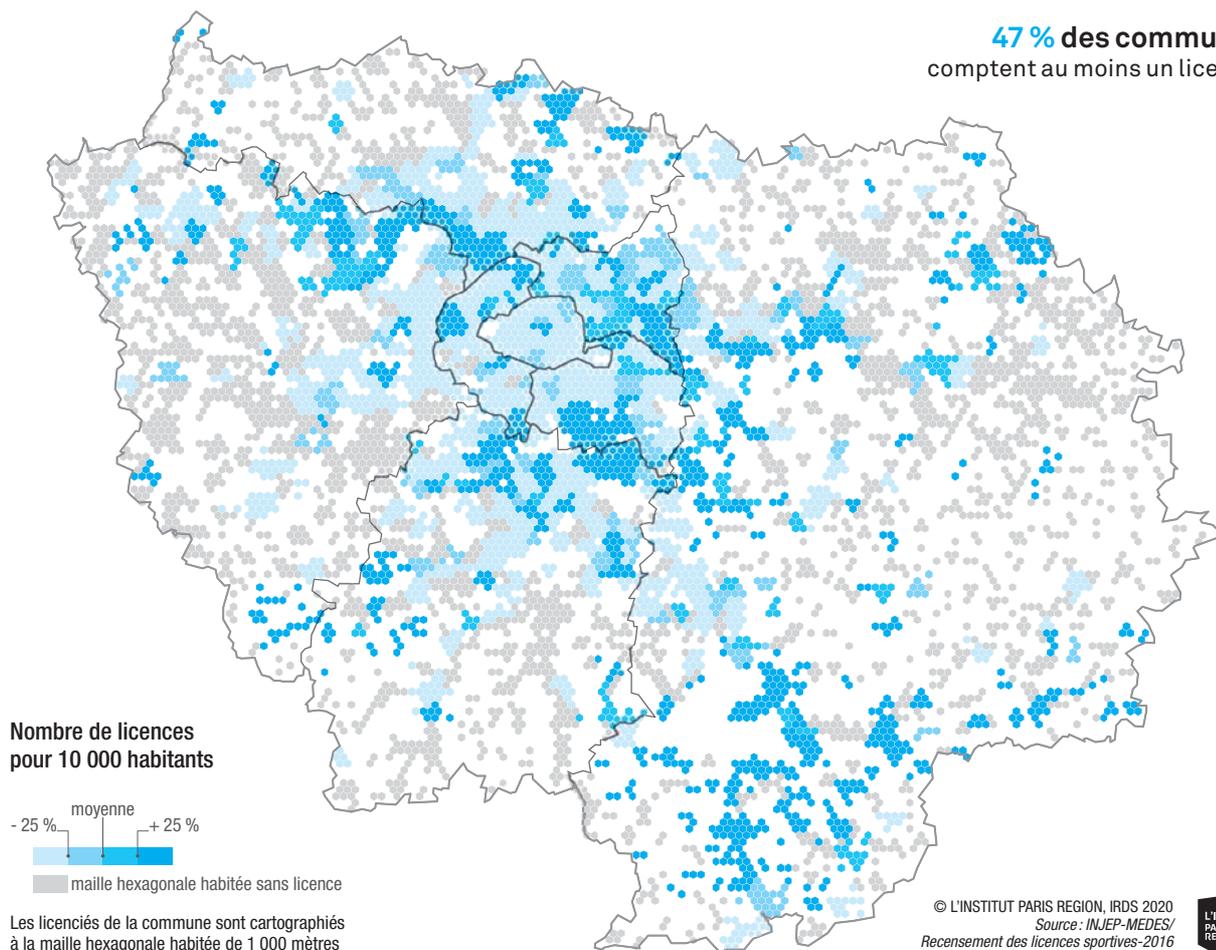


En nombre de licences pour 10 000 habitants



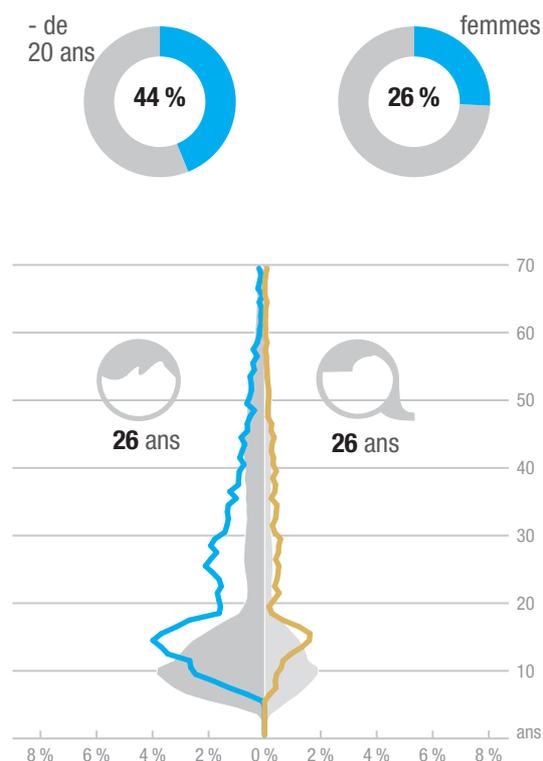
IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

47 % des communes
comptent au moins un licencié



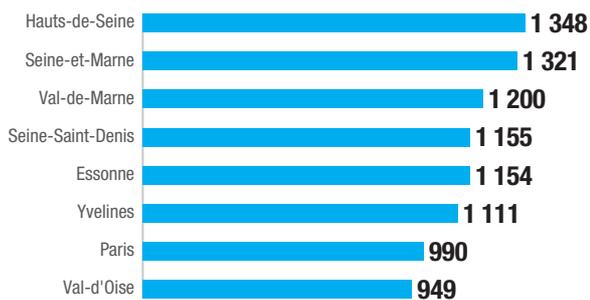
PROFIL

Répartition par âge et par sexe



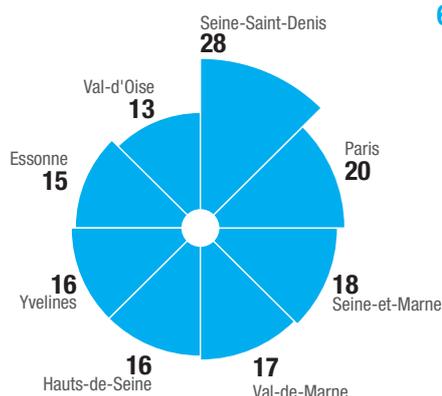
PRATIQUE

Répartition des licences par département



143 clubs
en Île-de-France

65 licenciés
par club



CANOË-KAYAK

Le canoë-kayak s'installe durablement au programme des Jeux en 1936. D'abord limité à la course en ligne, le slalom n'est introduit qu'en 1992. Les épreuves féminines sont présentes dès 1948. Cependant, l'ouverture aux femmes des épreuves de slalom se fera à Tokyo en 2020. En nombre de licences, le canoë-kayak est à la 28^e place en Île-de-France, 2 places derrière l'aviron. Un taux de pénétration de moitié inférieur à la moyenne française. Le taux le plus élevé revenant de très loin à la région Bretagne avec 14,5 licences pour 10 000 habitants. Le canoë-kayak est présent sur les régions littorales normandes et l'ensemble côtier Ouest.

L'augmentation progressive des licences depuis 2000 s'est arrêtée depuis deux ans engendrant une perte de 7 % des licences sur les cinq dernières années.

Avec 58 clubs sur la région, le canoë-kayak couvre 38 % des communes. L'implantation de la discipline suit logiquement celle des cours d'eaux franciliens. Le Val-de-Marne, berceau historique en Île-de-France, permet au département d'atteindre 5 licences pour 10 000 habitants. La Seine-et-Marne avec la Marne, le Loing, la Seine et le Morin ainsi que la Seine pour les Hauts-de-Seine permettent des taux de pénétration avoisinant les 4 licences pour 10 000 habitants.

Le canoë-kayak francilien et français compte 30 % de licences féminines. Un taux identique à l'ensemble des disciplines olympiques d'été (31 %). La moyenne d'âge est de 30 ans pour les hommes et les femmes soit 5 ans de plus que la moyenne des sports olympiques d'été.

SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

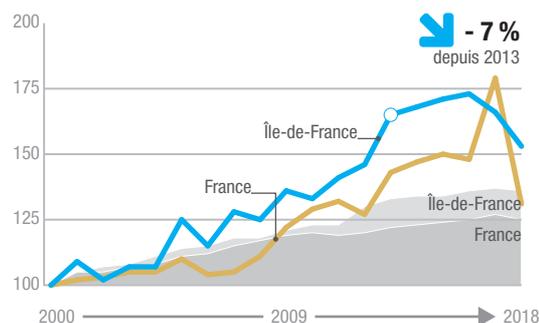
3 390 licences

9 % des licences françaises
(36 280 licences en France)

Position de l'Île-de-France parmi les régions



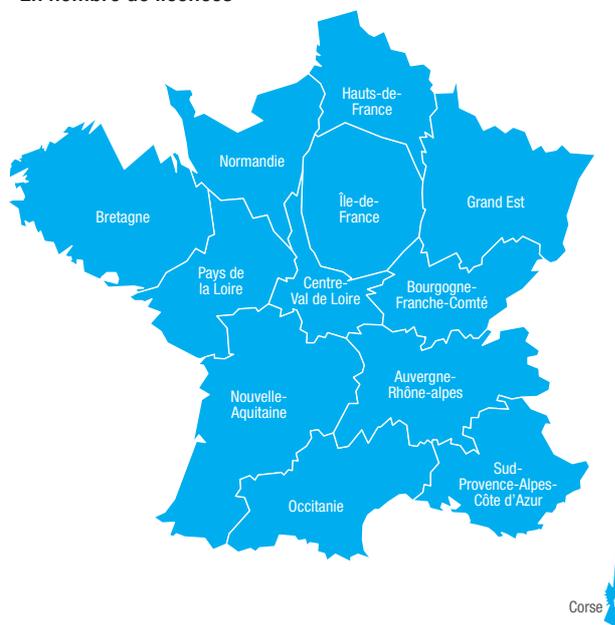
Évolution de la pratique (base 100)



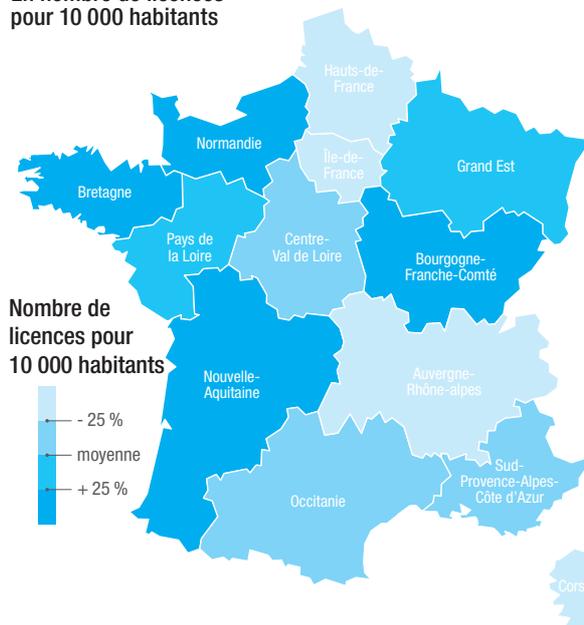
SITUATION EN FRANCE

Géographie des licences par région

En nombre de licences

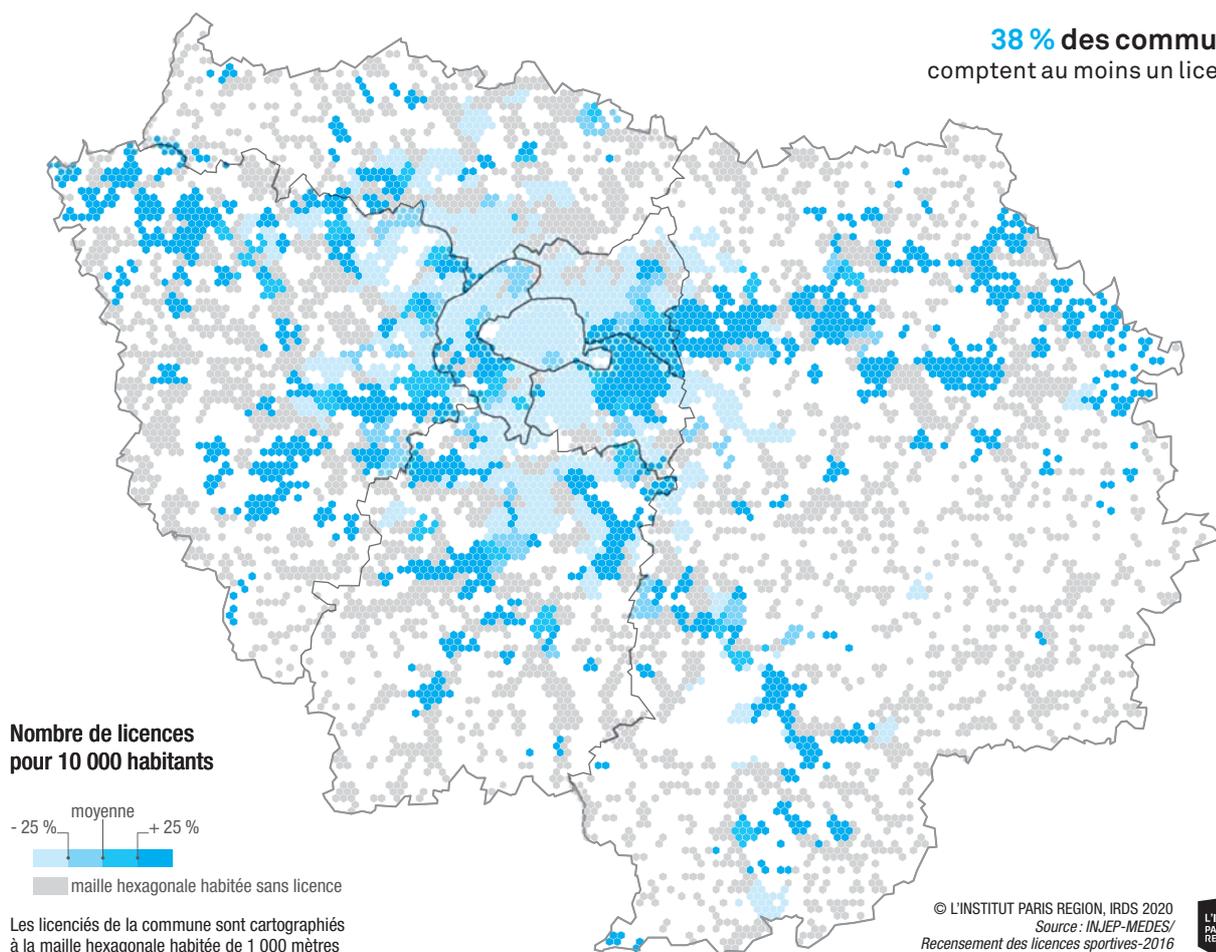


En nombre de licences pour 10 000 habitants



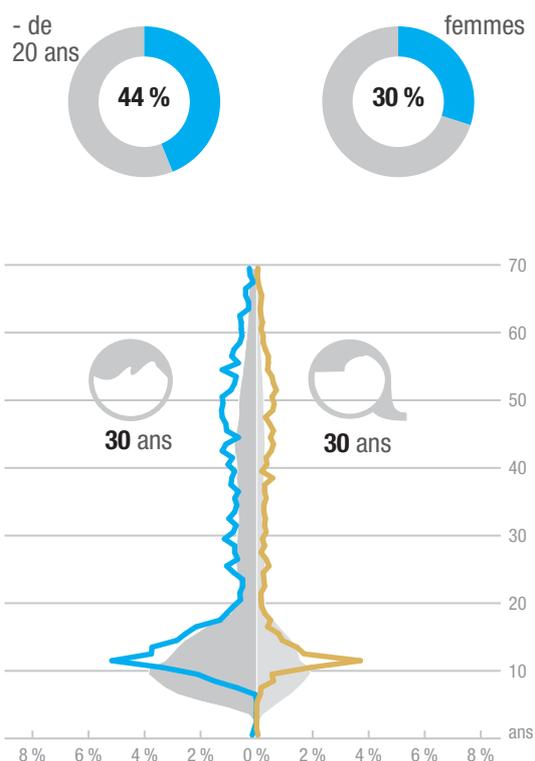
IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

38 % des communes
comptent au moins un licencié



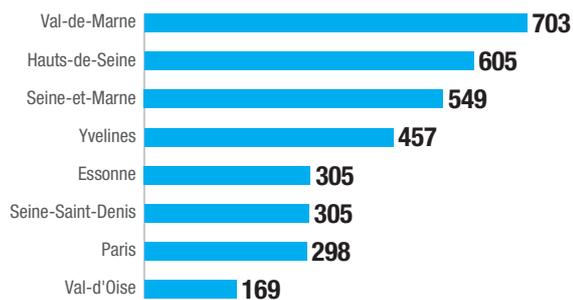
PROFIL

Répartition par âge et par sexe



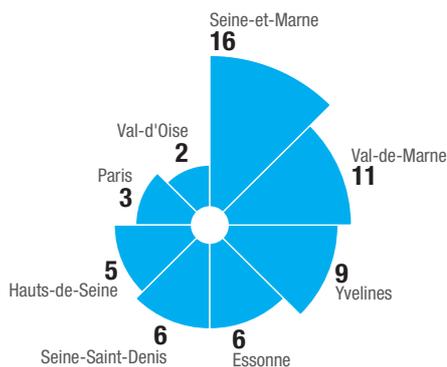
PRATIQUE

Répartition des licences par département



58 clubs
en Île-de-France

58 licenciés
par club



CYCLISME

Le cyclisme sur piste et celui sur route sont aux Jeux d'Athènes dès 1896. Le VTT arrive à Atlanta en 1996, le BMX en 2008 à Pékin. Les épreuves féminines attendront Los Angeles (1984).

En nombre de licences, le cyclisme est à la 25^e place en Île-de-France, entre le triathlon et l'aviron. Un des taux de pénétration les plus bas de France. Le plus élevé revenant à la région Bretagne avec globalement une implantation plus prégnante dans le centre et l'ouest de la France.

Les effectifs stagnent sur près de vingt ans autour de 7 000 et 8 000 licences. Les évolutions d'effectifs sont bien en deçà des évolutions de l'ensemble des disciplines olympiques d'été.

On compte 184 clubs en Île-de-France dont 123 en grande couronne, les départements de grande couronne présentent les taux de pénétration les plus élevés : entre 9 et 13 licences pour 10 000 habitants. Les départements de la zone dense sont en dessous de 5 licences pour 10 000 habitants. Paris ne dépasse pas les 2 licences.

Le cyclisme reste une discipline très masculine (91 % des licences). Avec une moyenne d'âge de 32 ans pour les femmes et 33 ans pour les hommes, la pyramide des âges du cyclisme indique une présence plus marquée d'adultes que dans la moyenne des disciplines olympiques d'été franciliennes (24 et 25 ans). La part des moins de 20 ans y est assez élevée (40 %) mais reste inférieure à la moyenne des autres disciplines (57 %).

SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

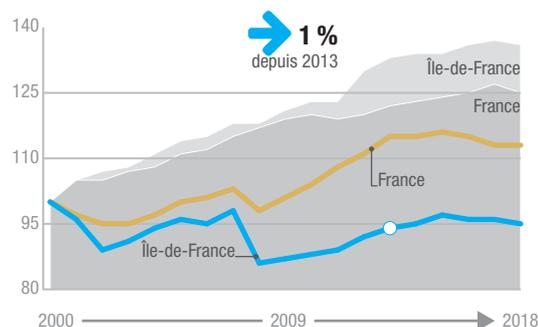
7 990 licences

7 % des licences françaises
(109 540 licences en France)

Position de l'Île-de-France parmi les régions



Évolution de la pratique (base 100)



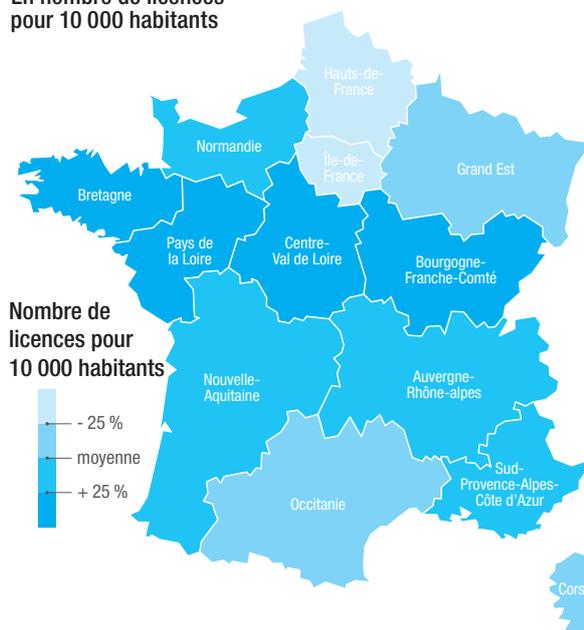
SITUATION EN FRANCE

Géographie des licences par région

En nombre de licences

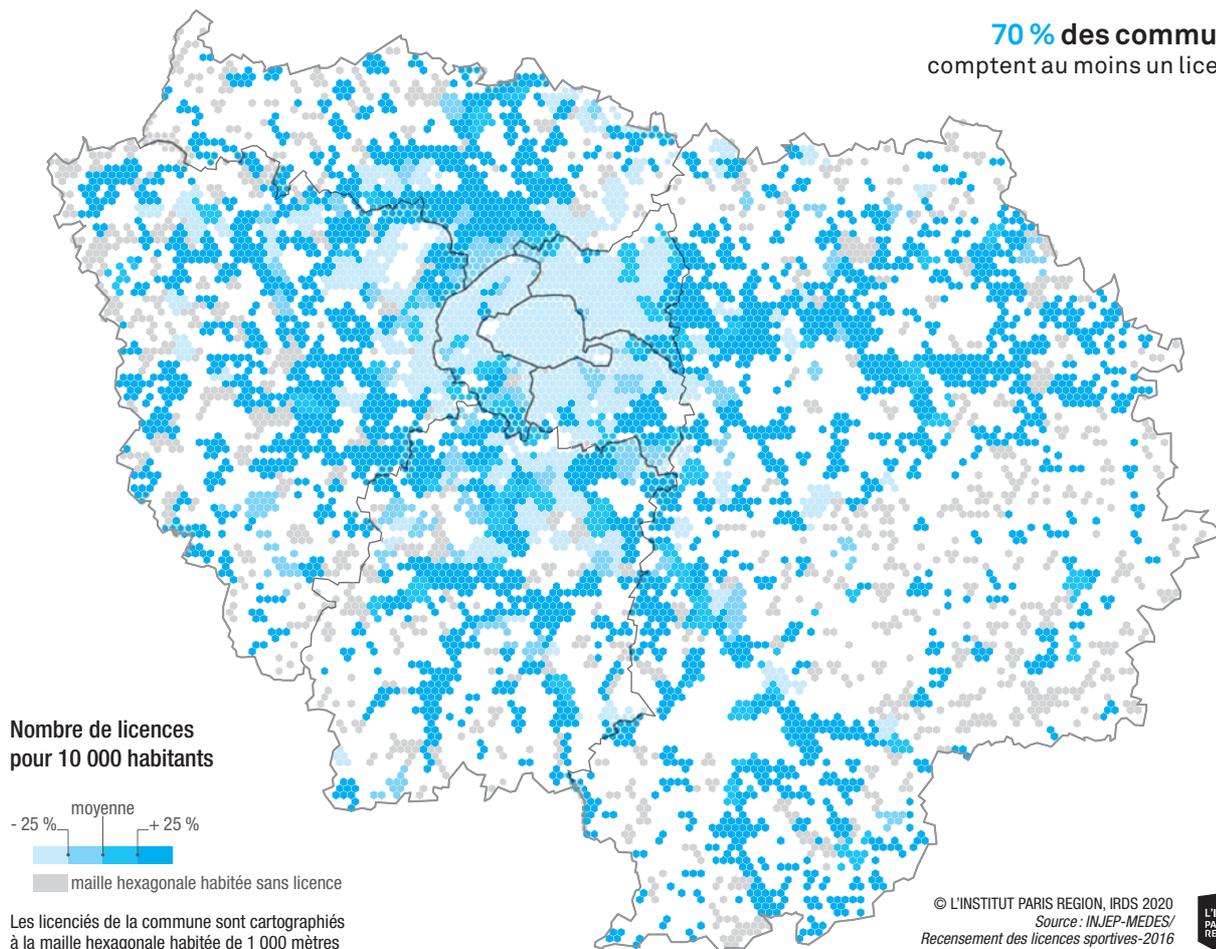


En nombre de licences pour 10 000 habitants



IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

70 % des communes
comptent au moins un licencié

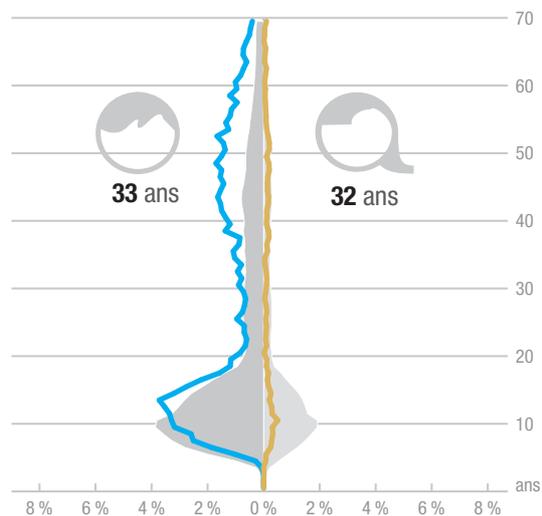


© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2020
Source : INJEP-MEDES/
Recensement des licences sportives-2016



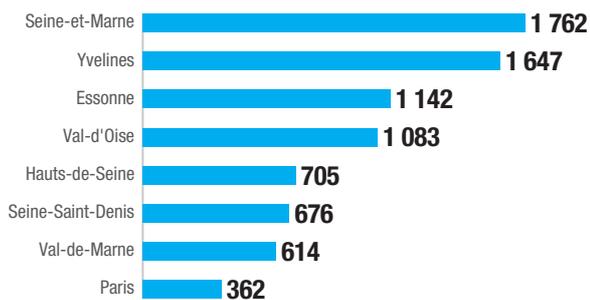
PROFIL

Répartition par âge et par sexe



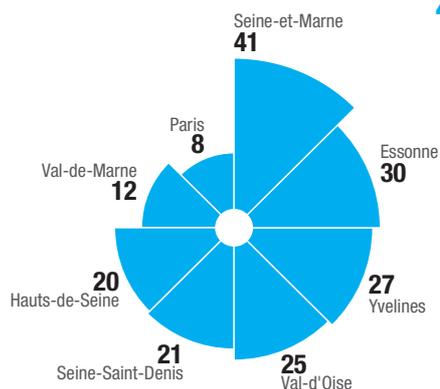
PRATIQUE

Répartition des licences par département



184 clubs
en Île-de-France

43 licenciés
par club



ÉQUITATION

Les sports équestres font partie du programme olympique depuis 1900. Depuis 1952, les femmes et les hommes participent aux mêmes épreuves. Les trois disciplines olympiques sont le concours complet, le dressage et le saut d'obstacle.

L'équitation est la 5^e discipline olympique d'été la plus pratiquée en club en Île-de-France. Première en nombre de licences, la région francilienne se situe en dernière position si l'on rapporte ce chiffre à la population résidente. Les régions Normandie, Bourgogne-Franche-Comté et Nouvelle-Aquitaine affichent les plus forts taux de pénétration.

Après avoir connu un important développement, l'équitation perd des licences depuis 5 ans que ce soit au niveau national ou francilien, respectivement -10 % et -14 %.

La pratique des sports équestres est plus répandue dans les espaces ruraux. Les départements des Yvelines et de Seine-et-Marne regroupent le plus grand nombre de clubs et de licenciés avec respectivement un taux de pénétration de 135 et 104. Le département des Hauts-de-Seine avec un petit nombre de centres équestres accueille également plus de 14 000 licences soit un taux de pénétration de 90. La pratique est également bien implantée en Essonne, troisième département en nombre de clubs et 90 licences pour 10 000 habitants. Les taux de pénétration sont nettement plus bas dans les autres départements : 60 à Paris, 52 dans le Val-de-Marne et 23 en Seine-Saint-Denis.

L'équitation est l'une des disciplines où la part des femmes est la plus élevée. Les jeunes filles de 7 à 17 ans rassemblent près de la moitié des licences.

SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

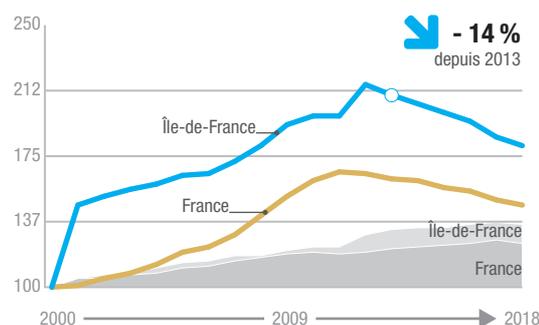
93 040 licences

15 % des licences françaises
(615 460 licences en France)

Position de l'Île-de-France parmi les régions



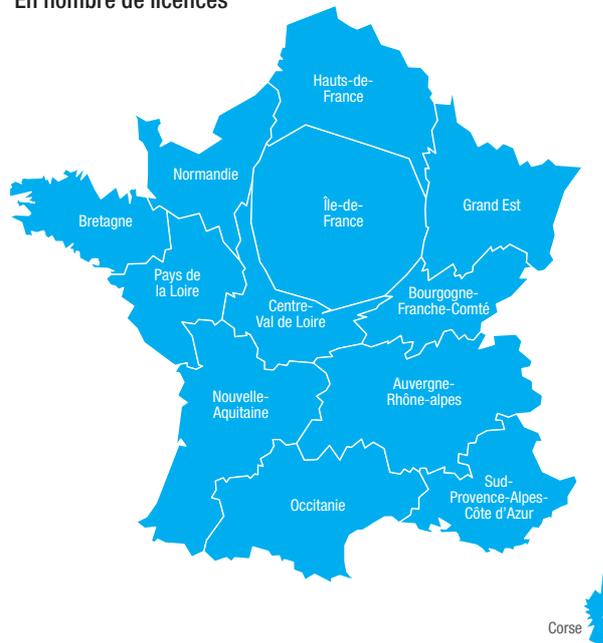
Évolution de la pratique (base 100)



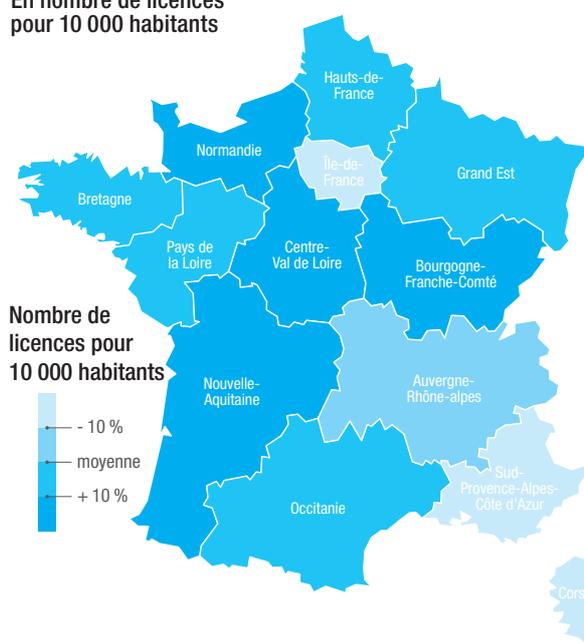
SITUATION EN FRANCE

Géographie des licences par région

En nombre de licences

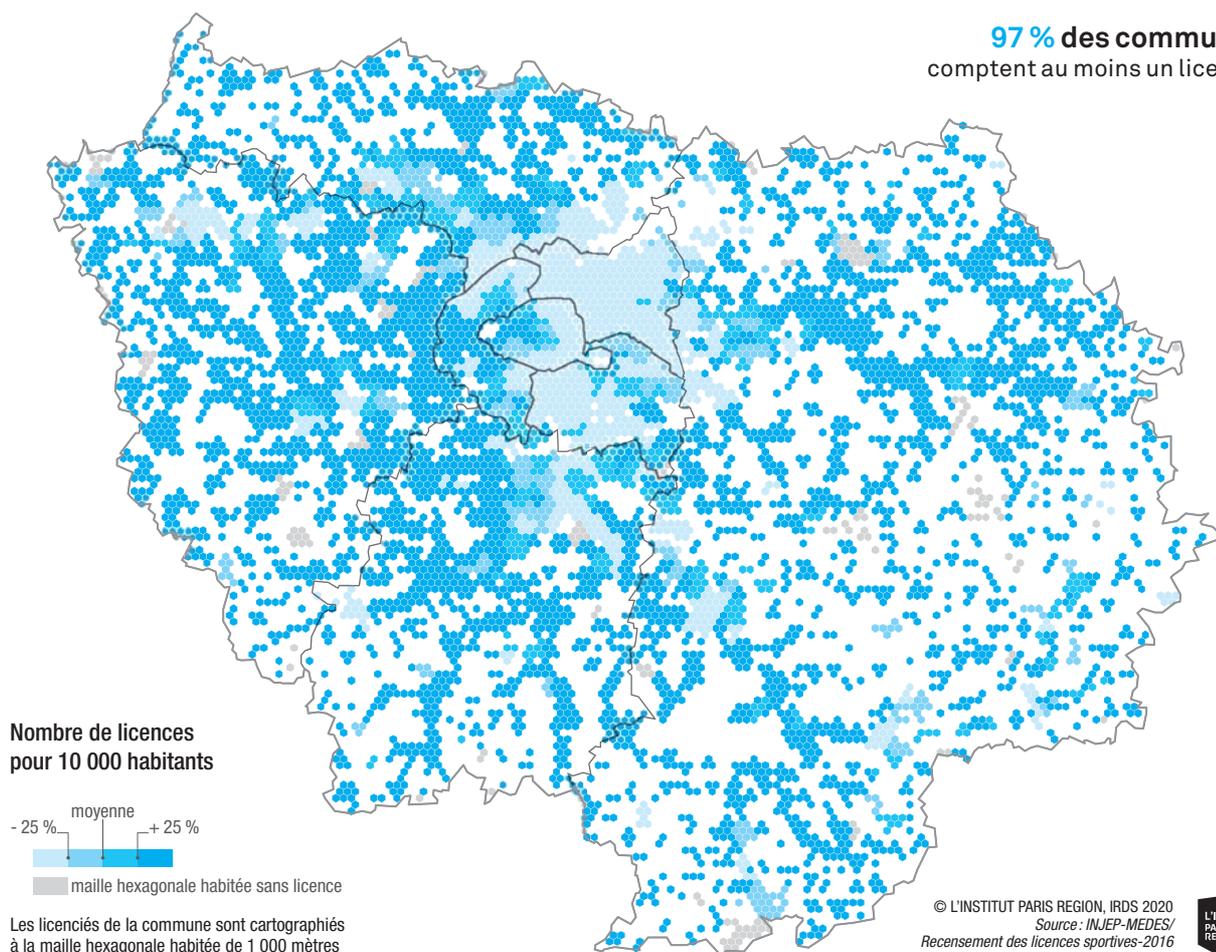


En nombre de licences pour 10 000 habitants



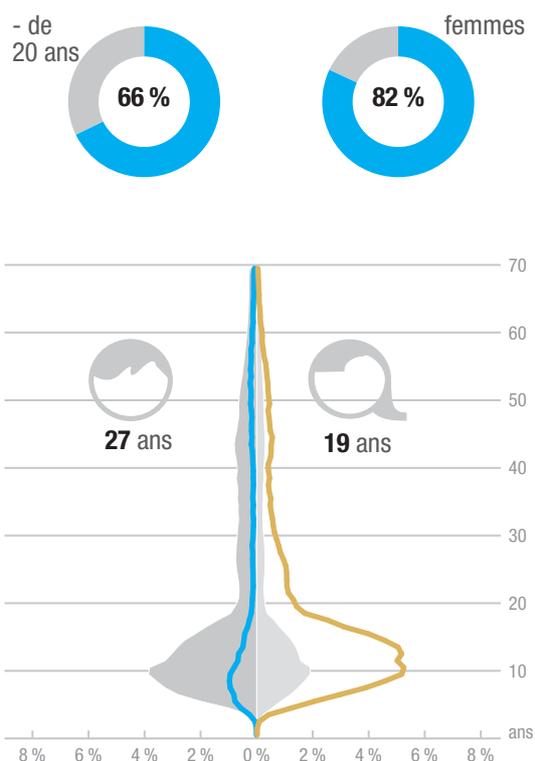
IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

97 % des communes
comptent au moins un licencié



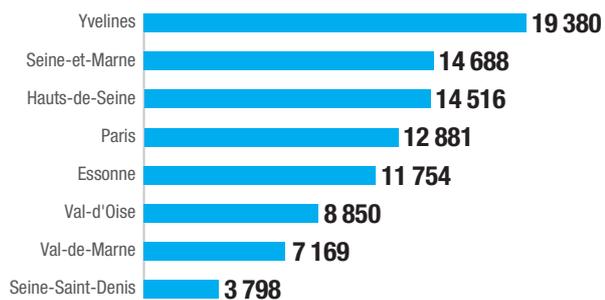
PROFIL

Répartition par âge et par sexe



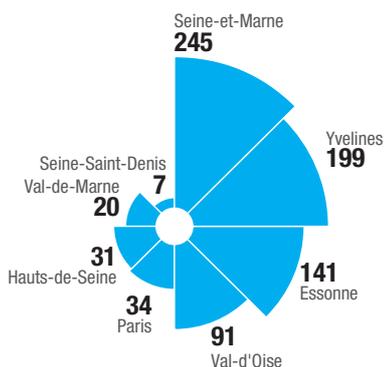
PRATIQUE

Répartition des licences par département



768 clubs
en Île-de-France

121 licenciés
par club



ESCALADE

L'escalade fera sa première apparition au programme olympique en 2020 en tant que sport additionnel. La discipline compte une épreuve masculine et une épreuve féminine. Il s'agit du combiné olympique (vitesse + bloc + difficulté), épreuve spécialement conçue pour les Jeux. En nombre de licences, l'escalade est à la 20^e place en Île-de-France, entre le taekwondo et le tir à l'arc. Son taux de pénétration est inférieur à celui de la moyenne France. Sans surprise, la région Auvergne-Rhône-Alpes affiche le plus fort taux.

Les effectifs ont plus que doublé en près de 20 ans, passant de 6 400 en 2000 à 14 100 en 2018. Une progression régulière sur toute la période.

Avec 102 clubs sur le territoire, 40 % des communes sont dépourvues de licences. On note une implantation plus prégnante au sud (Essonne 18 licences pour

10 000 habitants) et à l'ouest de la région (Hauts-de-Seine 18, Yvelines 16). Le Val-de-Marne et la Seine-et-Marne présentent ensuite des taux similaires (respectivement 11 et 10). La Seine-Saint-Denis, le Val-d'Oise et Paris offrent des taux inférieurs (7).

L'escalade compte 42 % de licences féminines. Un taux supérieur à celui de la moyenne des disciplines olympiques d'été en Île-de-France (31 %). Avec une moyenne d'âge de 23 ans pour les femmes et 27 ans pour les hommes, la pyramide des âges de l'escalade indique une présence légèrement plus marquée de jeunes adultes masculins que dans la moyenne des disciplines olympiques d'été franciliennes (25 ans). La part des moins de 20 ans y est assez élevée (48 %), mais reste inférieure à la moyenne des autres disciplines (57 %).

SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

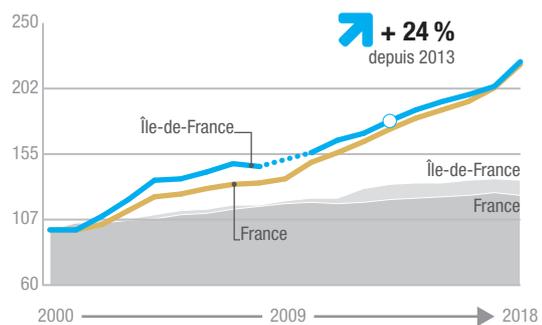
14 100 licences

14 % des licences françaises
(98 570 licences en France)

Position de l'Île-de-France parmi les régions



Évolution de la pratique (base 100)



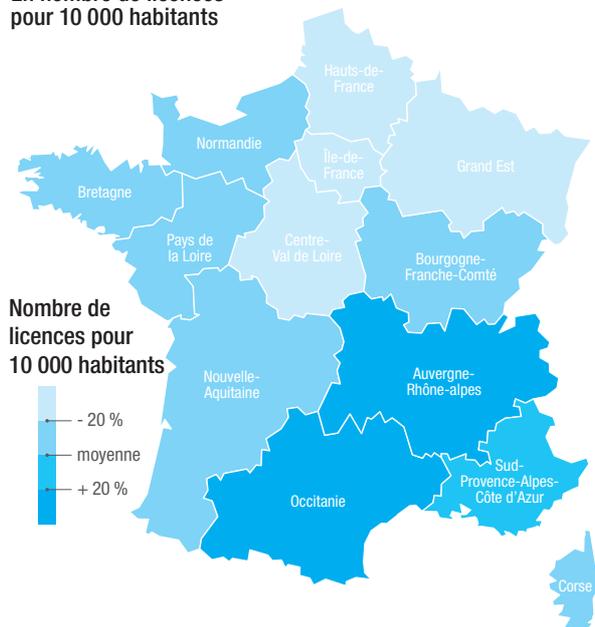
SITUATION EN FRANCE

Géographie des licences par région

En nombre de licences

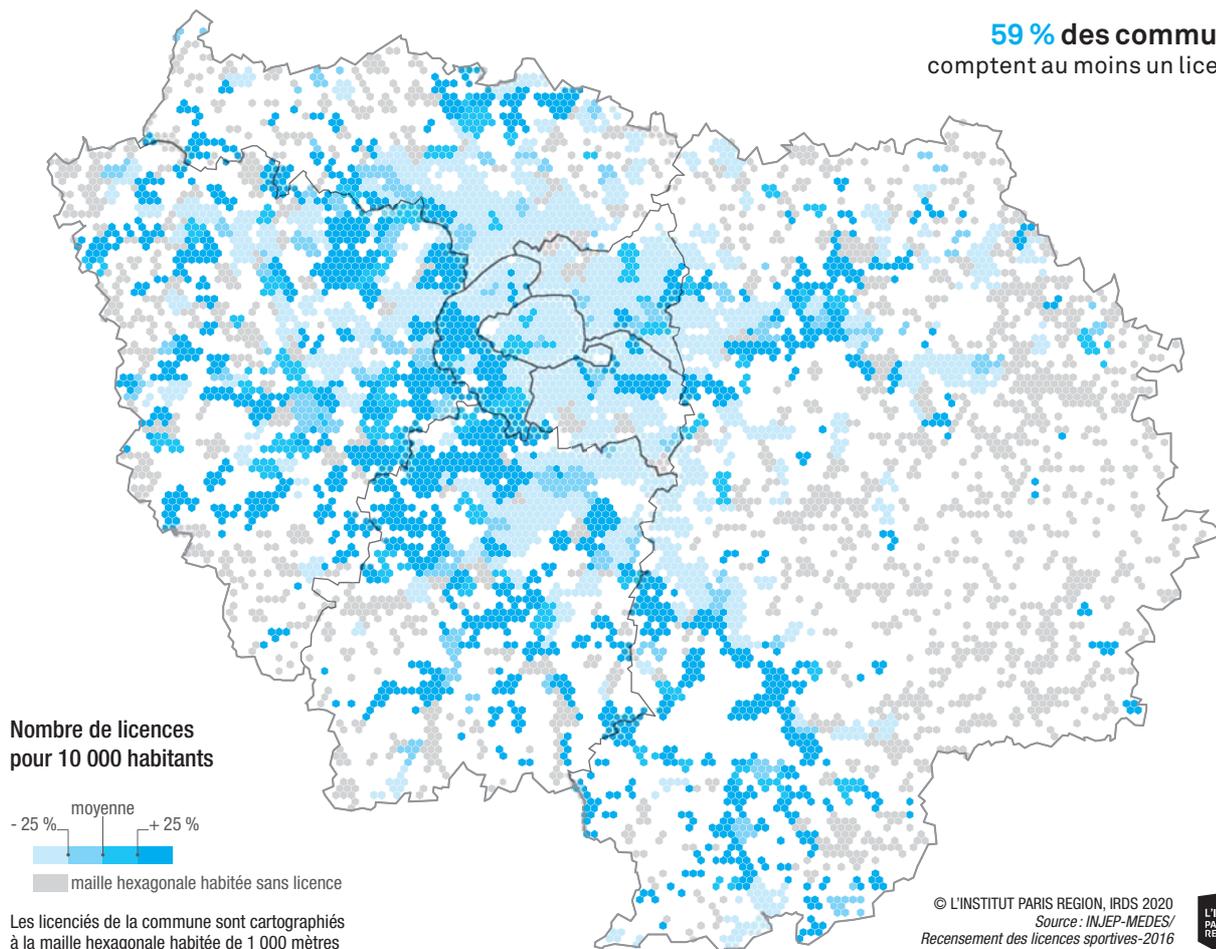


En nombre de licences pour 10 000 habitants



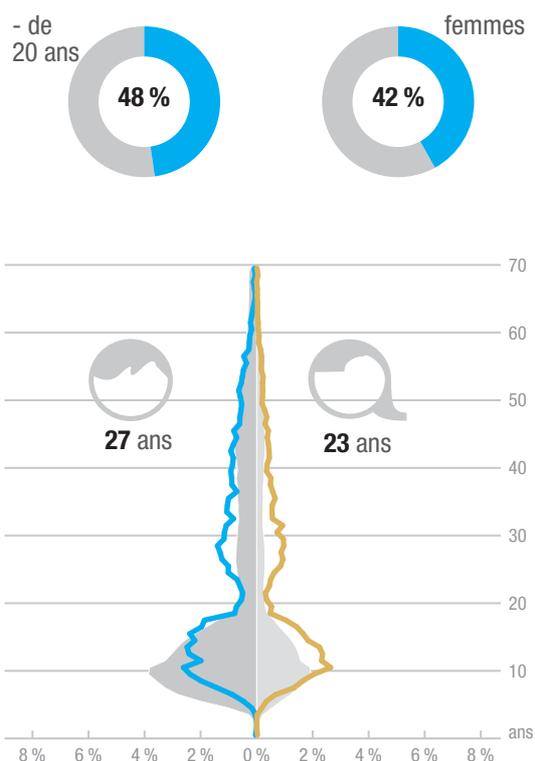
IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

59 % des communes
comptent au moins un licencié



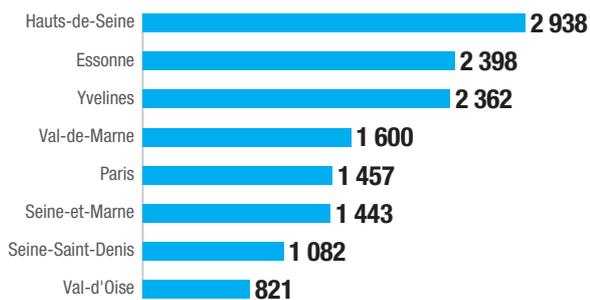
PROFIL

Répartition par âge et par sexe



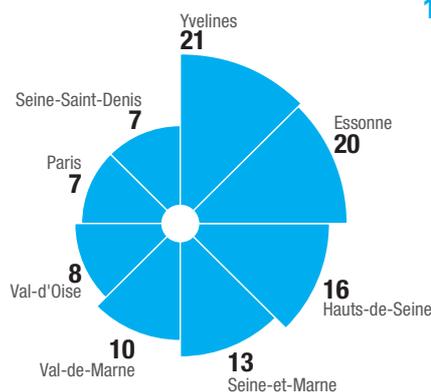
PRATIQUE

Répartition des licences par département



102 clubs
en Île-de-France

138 licenciés
par club



ESCRIME

L'escrime entre officiellement aux Jeux Olympiques en 1896. Les épreuves féminines intègrent le programme à partir des Jeux Olympiques de 1924. Trois types de lame sont au programme : fleuret, épée et sabre. Il existe des épreuves individuelles et en équipe.

En nombre de licences, l'escrime est à la 18^e place en Île-de-France, entre le volley-ball et le taekwondo. Son taux de pénétration est le plus élevé de France.

Les effectifs ont progressé lentement passant de 13 700 licences en 2000 à 17 000 en 2018. Un pic avait été atteint en 2005 (19 800 licences), depuis la tendance est à la baisse, hormis les années post Jeux Olympiques.

Avec 192 clubs, dont la taille est de 89 licenciés, près de la moitié des communes franciliennes ne comptent aucun licencié. L'implantation est plus prégnante sur

Paris (19 licences pour 10 000 habitants) et l'ouest de la région (20 pour les Hauts-de-Seine et 17 pour les Yvelines). Suivis de près par le Val-de-Marne (15) et l'Essonne (13). Plus en retrait on trouve le Val-d'Oise (9), la Seine-et-Marne (9) et la Seine-Saint-Denis (7).

L'escrime compte 27 % de licences féminines. Un taux inférieur à la moyenne des disciplines olympiques d'été en Île-de-France (31 %). Avec une moyenne d'âge de 23 ans pour les femmes et 19 ans pour les hommes, la pyramide des âges de l'escrime indique une présence plus marquée de jeunes pratiquants que dans la moyenne des disciplines olympiques d'été franciliennes (24 et 25 ans). La part des moins de 20 ans y est nettement supérieure (68 %), la moyenne des autres disciplines étant à 57 %.

SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

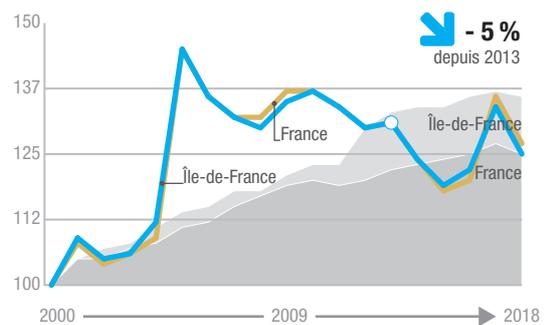
17 040 licences

31 % des licences françaises
(55 210 licences en France)

Position de l'Île-de-France parmi les régions



Évolution de la pratique (base 100)



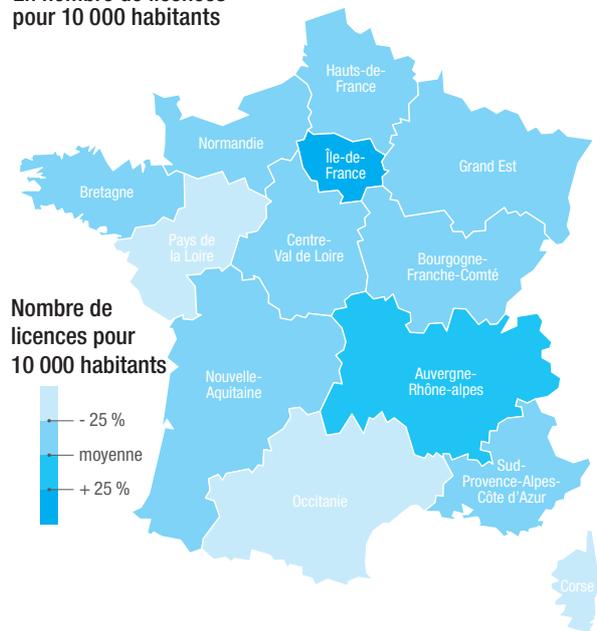
SITUATION EN FRANCE

Géographie des licences par région

En nombre de licences

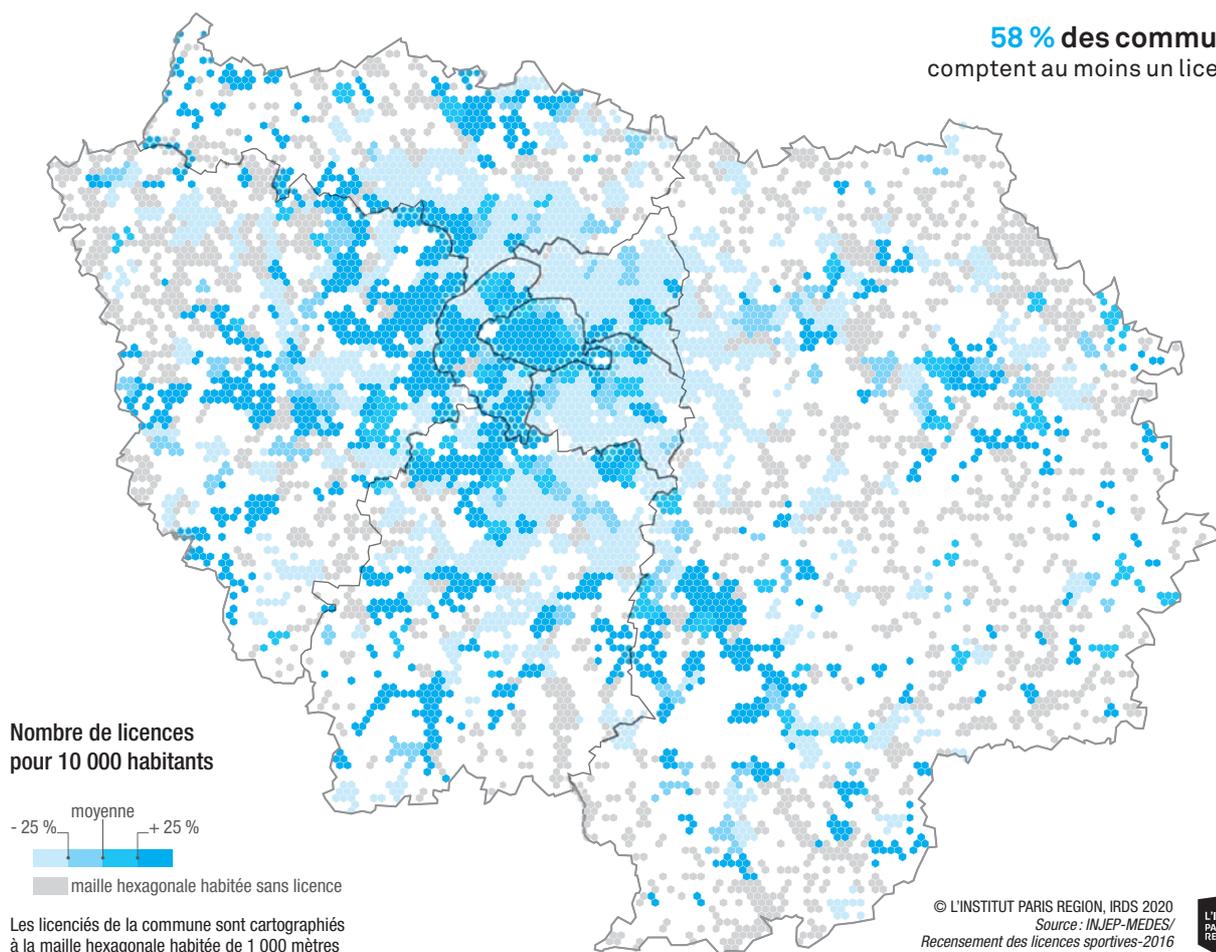


En nombre de licences pour 10 000 habitants



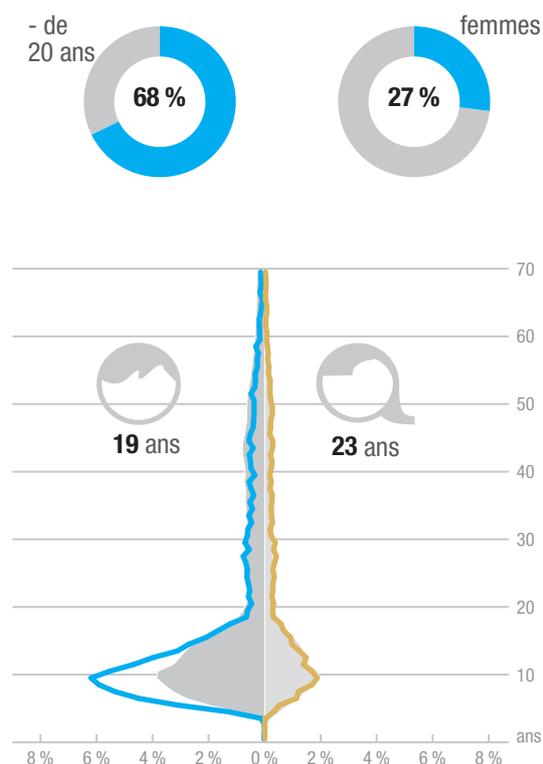
IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

58 % des communes
comptent au moins un licencié



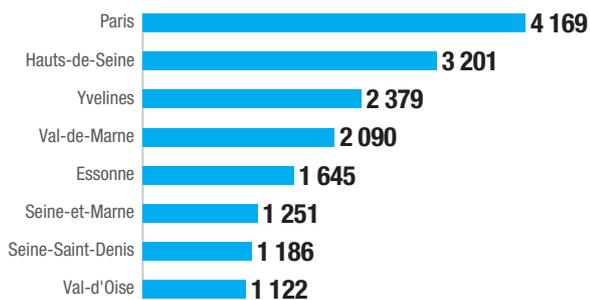
PROFIL

Répartition par âge et par sexe



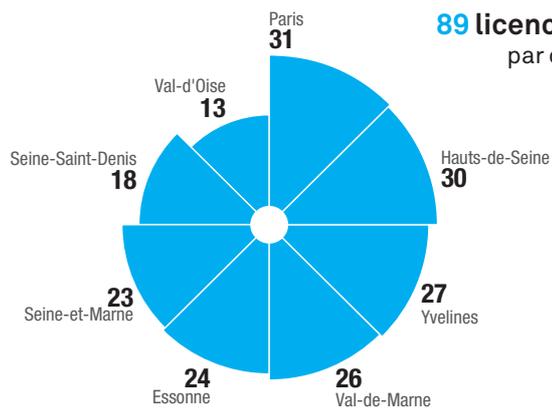
PRATIQUE

Répartition des licences par département



192 clubs
en Île-de-France

89 licenciés
par club



FOOTBALL

Le football masculin apparaît aux Jeux de 1900 à Paris. Le foot féminin apparaît lui près de 100 ans plus tard à Atlanta (1996).

En nombre de licences, le football est à la première place en Île-de-France, devant le tennis mais son taux de pénétration est le plus bas de France. Le plus élevé revient à la région Bretagne avec globalement une implantation plus prégnante dans les régions situées au nord à l'exception de la région capitale.

Les effectifs sont passés de 223 000 à 267 300 sur près de 20 ans. Après avoir connu un fléchissement autour des années 2009 et 2013, les effectifs sont à nouveau à la hausse ces cinq dernières années.

Avec 1 113 clubs, la discipline connaît une répartition très diffuse sur le territoire. Les quatre départements de grande couronne présentent les taux de pénétration les plus élevés : entre 285 en Seine-et-Marne et 271 licences pour 10 000 habitants dans les Yvelines. Ceux de la zone dense oscillent entre 97 (Paris) et 227 (Seine-Saint-Denis).

Le football compte seulement 6 % de licences féminines en 2018. Avec une moyenne d'âge de 22 ans pour les femmes et 21 ans pour les hommes, la pyramide des âges du football indique une présence moins marquée de jeunes adultes que dans la moyenne des disciplines olympiques d'été franciliennes (24 et 25 ans). La part des moins de 20 ans y est très majoritaire (61 %).

SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

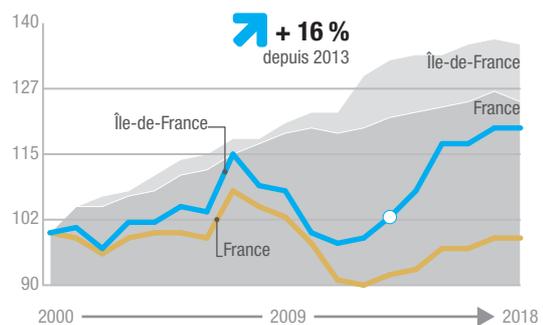
267 310 licences

13 % des licences françaises
(2 039 210 licences en France)

Position de l'Île-de-France parmi les régions



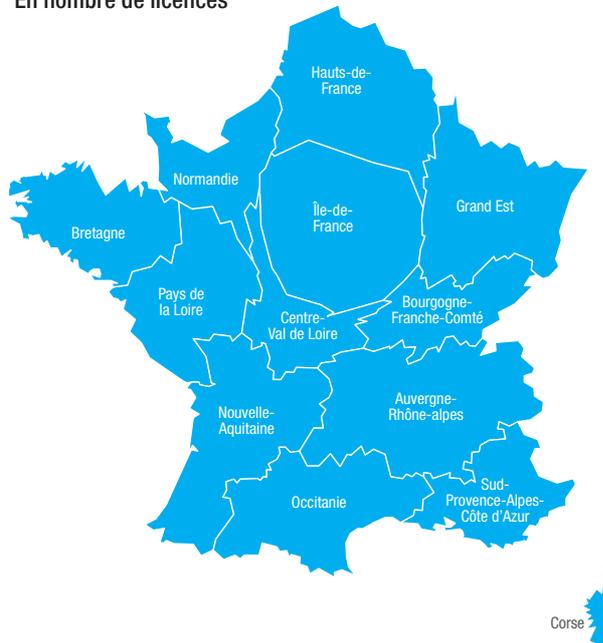
Évolution de la pratique (base 100)



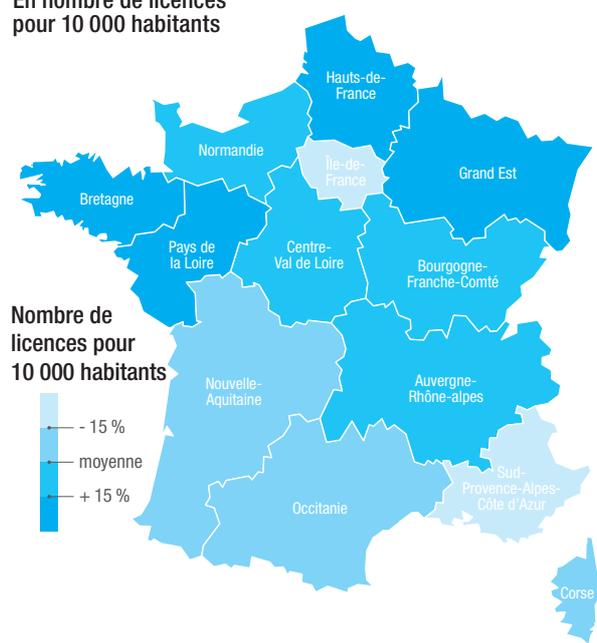
SITUATION EN FRANCE

Géographie des licences par région

En nombre de licences

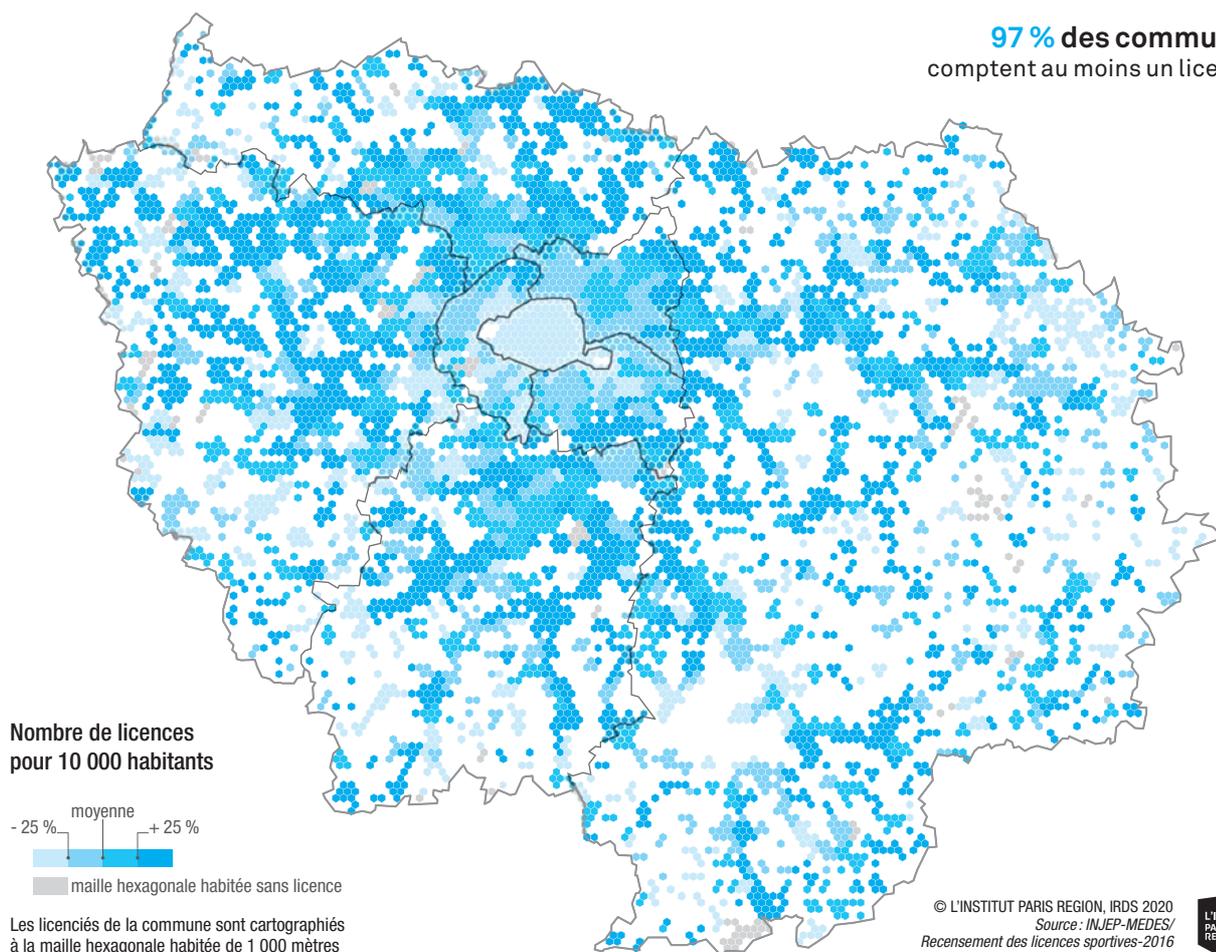


En nombre de licences pour 10 000 habitants



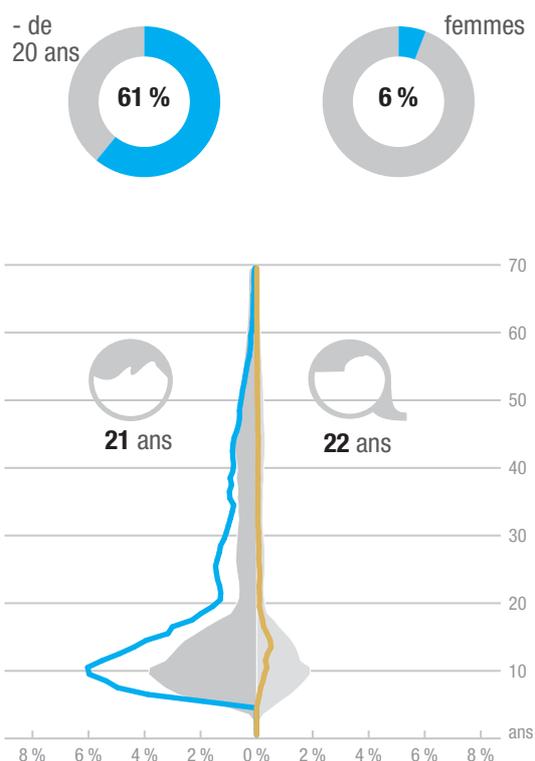
IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

97 % des communes
comptent au moins un licencié



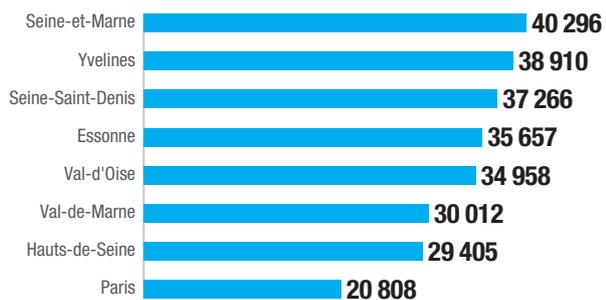
PROFIL

Répartition par âge et par sexe



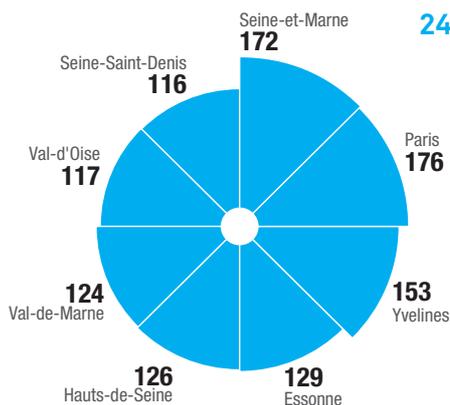
PRATIQUE

Répartition des licences par département



1 113 clubs
en Île-de-France

240 licenciés
par club



GOLF

Le golf était au programme des Jeux Olympiques en 1900 et 1904. Après une longue interruption, il est réintégré à Rio en 2016. La discipline compte deux épreuves (format stroke-play), une masculine et une féminine.

En nombre de licences, le golf est à la 4^e place en Île-de-France, entre le judo et l'équitation. Son taux de pénétration est le plus élevé de France. Les régions Provence-Alpes-Côte-d'Azur et Nouvelle Aquitaine sont également deux territoires où le golf est bien présent.

Les effectifs ont nettement progressé entre 2000 et 2012 passant de 81 600 à 117 300. Mais ces cinq dernières années, les effectifs ont baissé de 9 %.

La discipline compte 308 clubs en Île-de-France et 88 % des communes comptent au moins un licencié. Son implantation est plus prégnante à l'ouest de la région

(147 licences pour 10 000 habitants dans les Hauts-de-Seine, 144 dans les Yvelines) et sur Paris (118). L'Essonne (65), le Val-d'Oise (61), le Val-de-Marne (53) et la Seine-et-Marne (53) offrent ensuite des taux similaires. La Seine-Saint-Denis (16) a un taux nettement inférieur.

Le golf compte 27 % de licences féminines. Un taux inférieur à celui de la moyenne des disciplines olympiques d'été en Île-de-France (31 %). Avec une moyenne d'âge de 53 ans pour les femmes et 50 ans pour les hommes, la pyramide des âges du golf indique une présence plus marquée de pratiquants âgés que dans la moyenne des disciplines olympiques d'été franciliennes (24 et 25 ans). La part des moins de 20 ans y est nettement inférieure (10 %), la moyenne des autres disciplines étant à 57 %.

SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

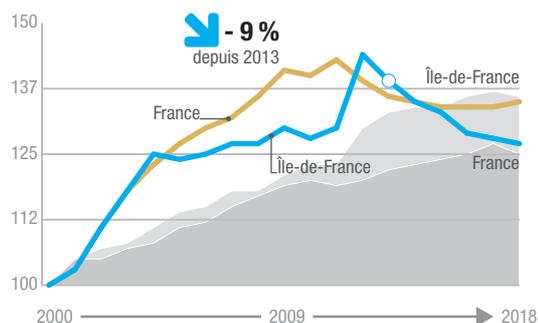
103 410 licences

27 % des licences françaises
(386 520 licences en France)

Position de l'Île-de-France parmi les régions



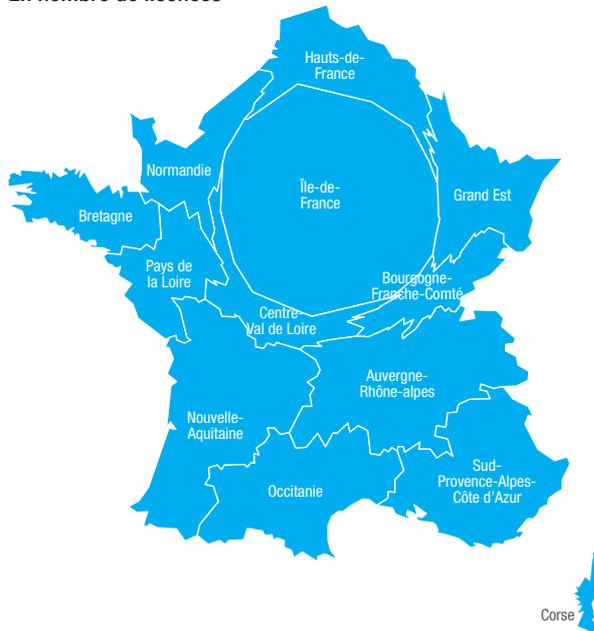
Évolution de la pratique (base 100)



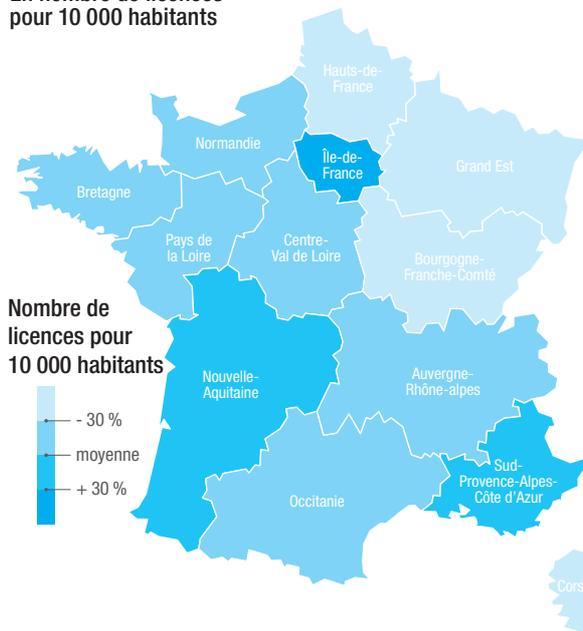
SITUATION EN FRANCE

Géographie des licences par région

En nombre de licences

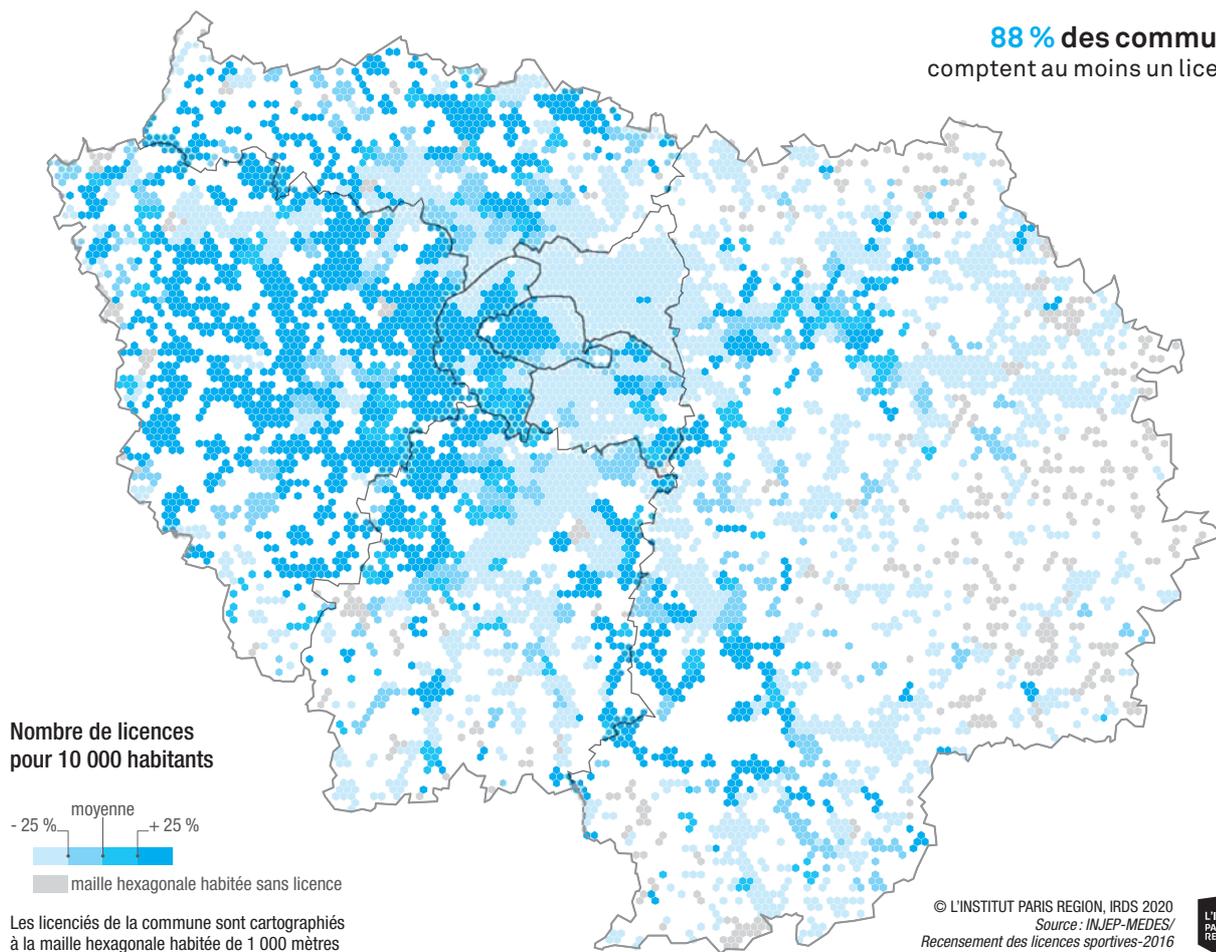


En nombre de licences pour 10 000 habitants



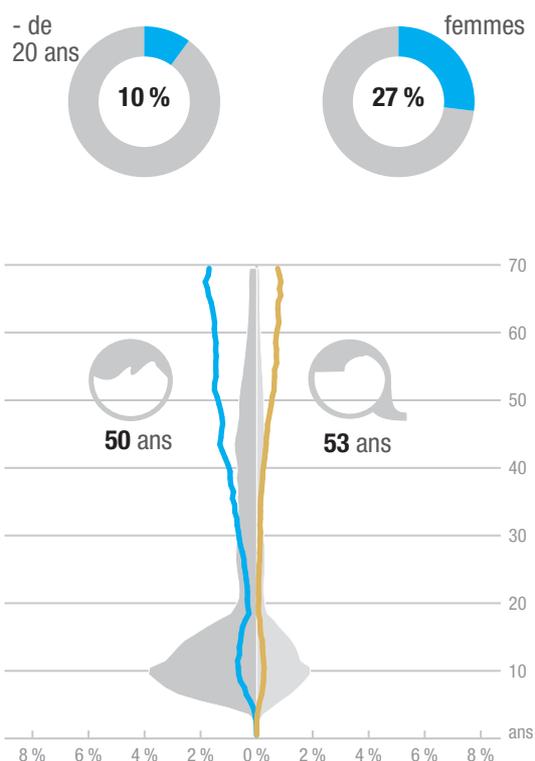
IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

88 % des communes
comptent au moins un licencié



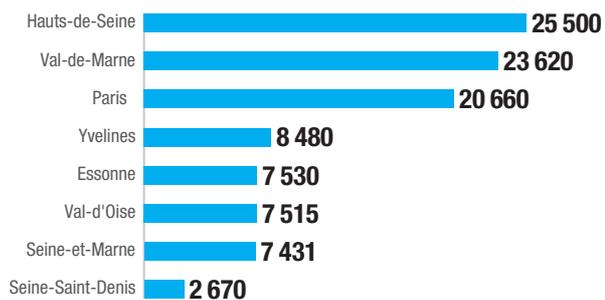
PROFIL

Répartition par âge et par sexe



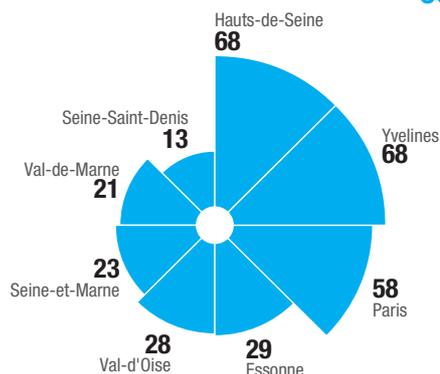
PRATIQUE

Répartition des licences par département



308 clubs
en Île-de-France

336 licenciés
par club



GYMNASTIQUE

La gymnastique artistique est discipline olympique dès 1896. Les premières compétitions féminines sont disputées à l'occasion des Jeux de 1928. La gymnastique rythmique est devenue olympique en 1984 et ne comprend que des épreuves féminines. Le trampoline devient olympique en 2000 pour les femmes et les hommes.

En nombre de licences, la gymnastique est le 10^e sport olympique d'été le plus pratiqué en Île-de-France. La région rassemble les plus gros volumes de licenciés, avec un taux de pénétration proche de la moyenne nationale. Les régions Normandie et Grand Est sont celles ayant les meilleurs taux de pénétration.

Depuis 20 ans, les effectifs licenciés augmentent à un rythme légèrement supérieur en Île-de-France qu'au niveau national.

Avec 240 clubs, la discipline connaît une répartition diffuse sur le territoire régional sauf à Paris qui ne compte que 10 clubs et moins de 4 000 licences (taux de pénétration de 18). La Seine-et-Marne et le Val-de-Marne sont les départements où la discipline est la mieux implantée, que ce soit en nombre de licences ou en taux de pénétration (plus de 60 licences pour 10 000 habitants). Les autres départements accueillent entre 5 000 et 7 000 licences pour des taux de pénétration allant de 40 (Seine-Saint-Denis) à 53 (Yvelines).

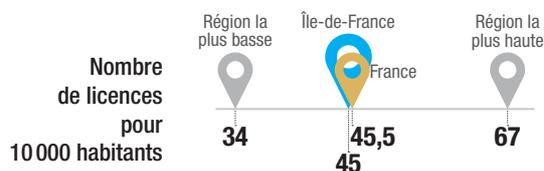
La gymnastique est l'une des très rares disciplines où la part des femmes est la plus élevée. La gymnastique est souvent choisie pour le début de vie sportive des enfants. Les 4-10 ans représentent 39 % des licences.

SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

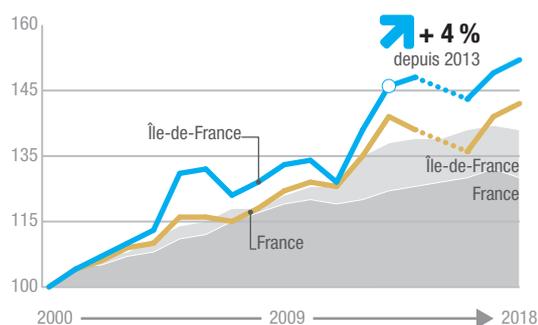
54 910 licences

19 % des licences françaises
(294 470 licences en France)

Position de l'Île-de-France parmi les régions



Évolution de la pratique (base 100)



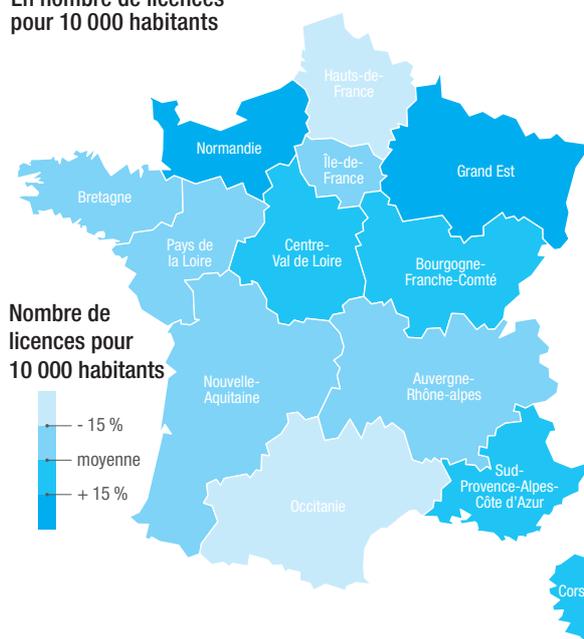
SITUATION EN FRANCE

Géographie des licences par région

En nombre de licences

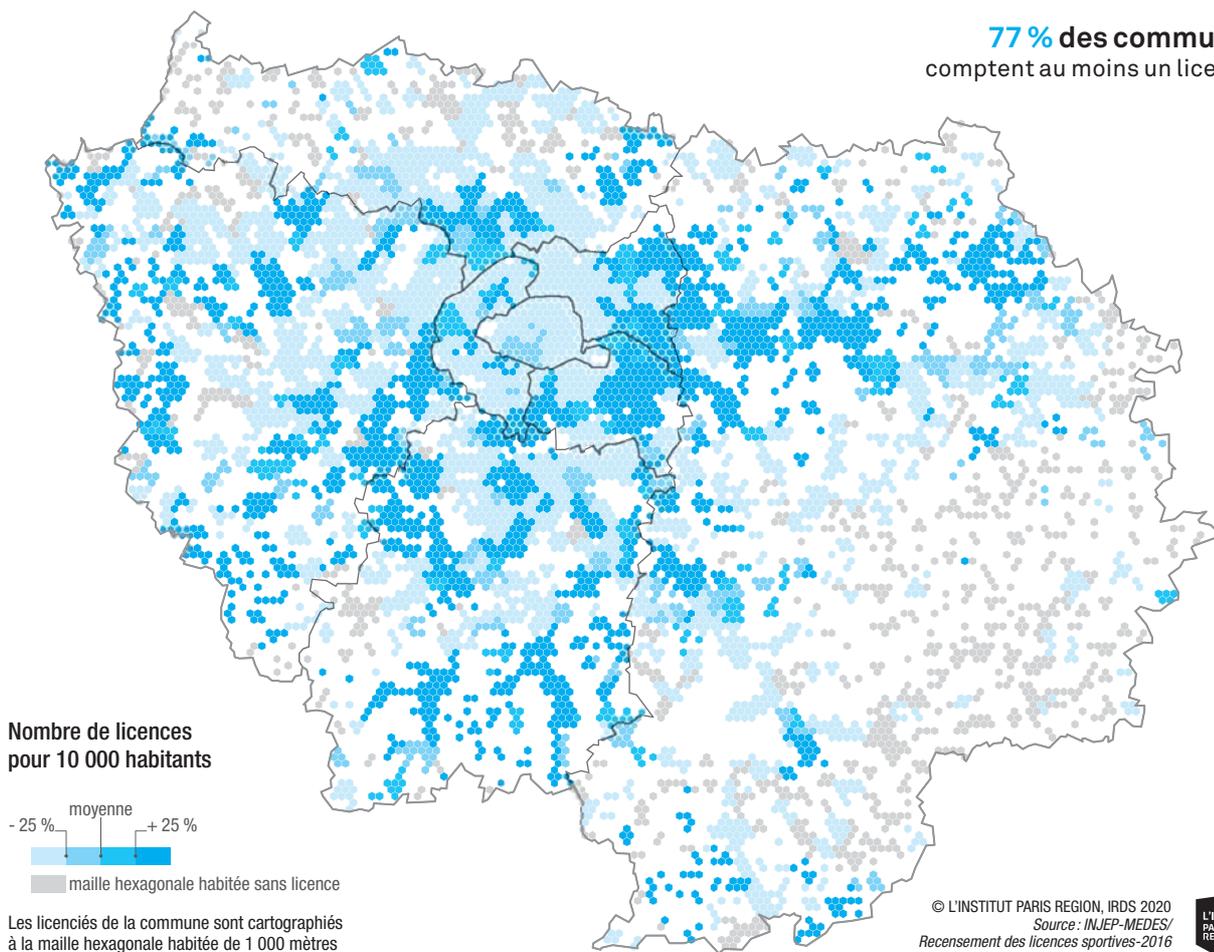


En nombre de licences pour 10 000 habitants



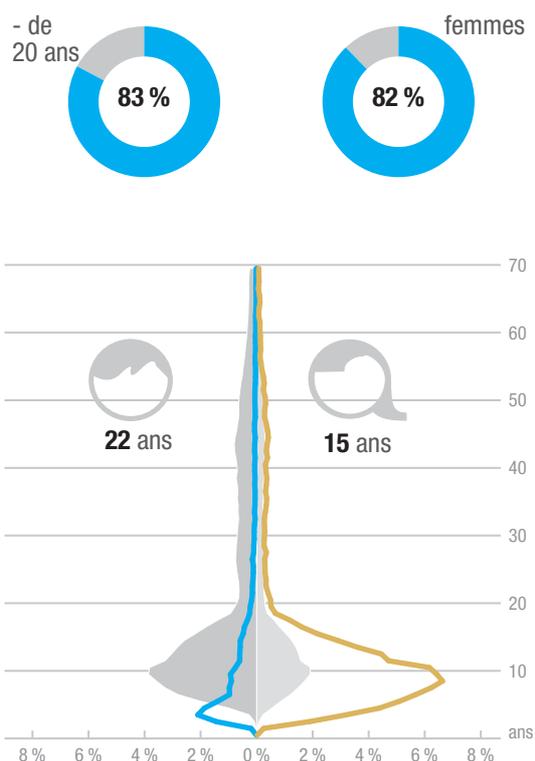
IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

77% des communes
comptent au moins un licencié



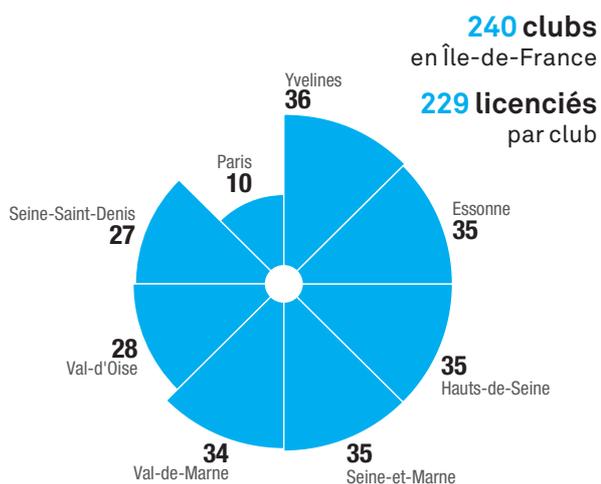
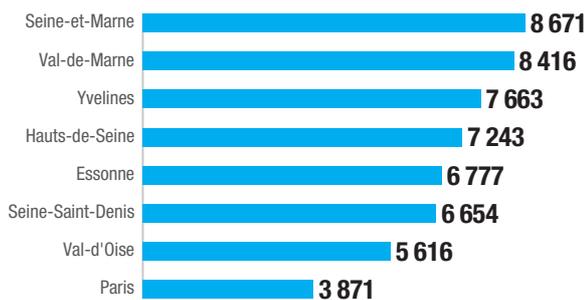
PROFIL

Répartition par âge et par sexe



PRATIQUE

Répartition des licences par département



HALTÉROPHILIE

L'haltérophilie entre officiellement aux Jeux Olympiques en 1896. Les épreuves sont organisées par catégorie de poids. Les haltérophiles s'affrontent à l'arraché et à l'épaulé-jeté. Depuis 2000, la discipline compte des épreuves féminines.

En nombre de licences, l'haltérophilie est à la 33^e place en Île-de-France, entre le hockey-sur-gazon et le surf. Son taux de pénétration est l'un des plus bas de France. Le plus élevé revenant à la région Centre-Val-de-Loire. Les effectifs ont triplé entre 2000 et 2014 passant de 1900 à 6 100 licences. Depuis 2015, les effectifs ont chuté de 66 % suite à une scission au sein de la fédération ayant débouché sur la création de la Fédération de force. Avec seulement 35 clubs sur la région dont la taille moyenne est de 62 licenciés, 70 % des communes sont

dépourvues de licenciés. Le département des Hauts-de-Seine présente le taux de pénétration le plus élevé avec 3,5 licences pour 10 000 habitants, suivi de près par le Val-de-Marne (2,7). La Seine-et-Marne, les Yvelines et le Val-d'Oise offrent des taux similaires (2). Paris et l'Essonne sont en retrait (moins d'une licence pour 10 000 habitants).

L'haltérophilie compte 28 % de licences féminines. Un taux proche de la moyenne des disciplines olympiques d'été en Île-de-France (31 %). Avec une moyenne d'âge de 40 ans pour les femmes et 36 ans pour les hommes, la pyramide des âges de l'haltérophilie indique une présence plus marquée d'adultes que dans la moyenne des disciplines olympiques d'été franciliennes. La part des moins de 20 ans y est nettement inférieure (13 %).

SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

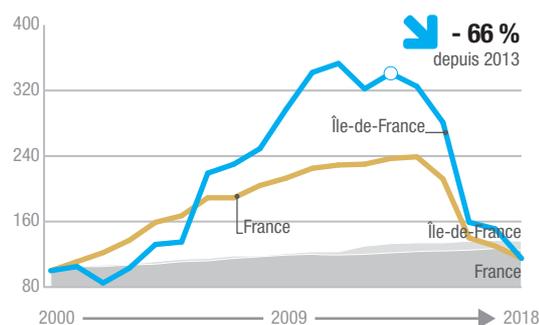
2 160 licences

9 % des licences françaises
(24 900 licences en France)

Position de l'Île-de-France parmi les régions



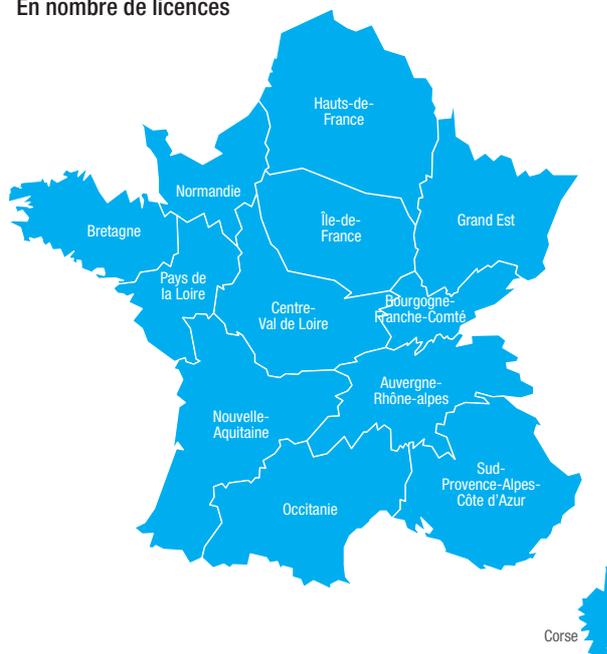
Évolution de la pratique (base 100)



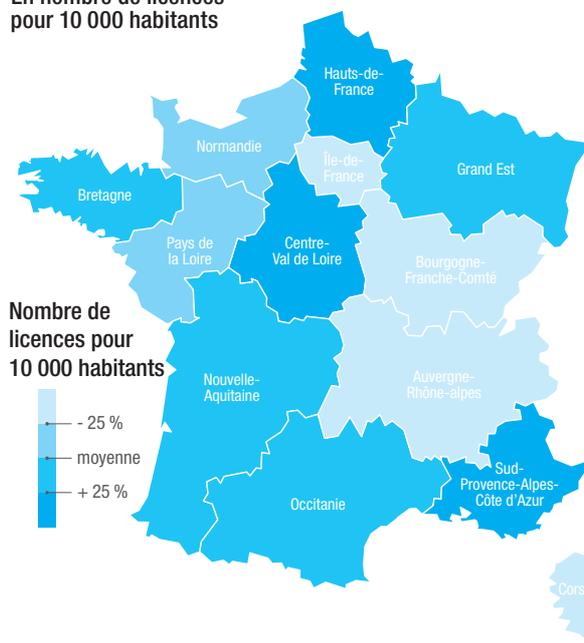
SITUATION EN FRANCE

Géographie des licences par région

En nombre de licences

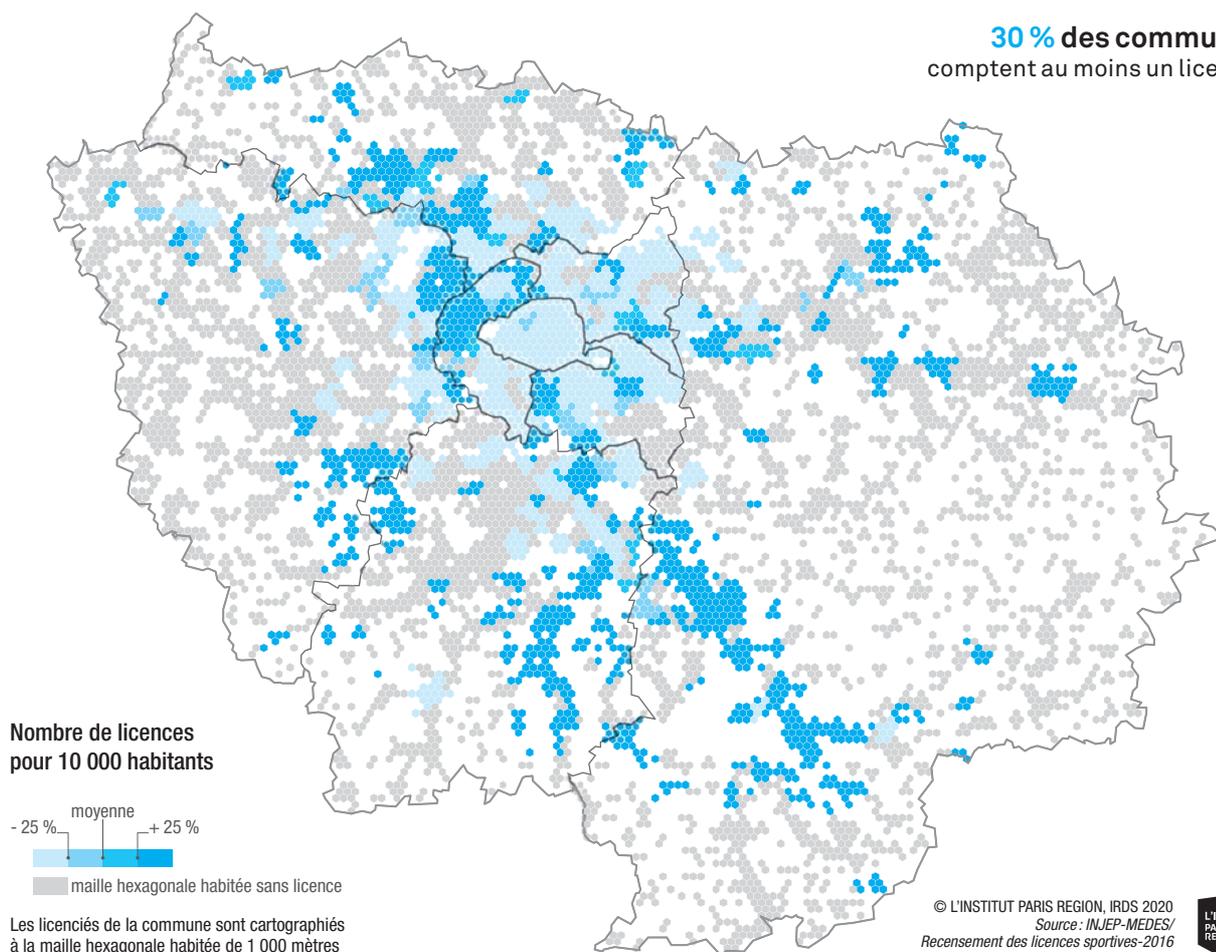


En nombre de licences pour 10 000 habitants



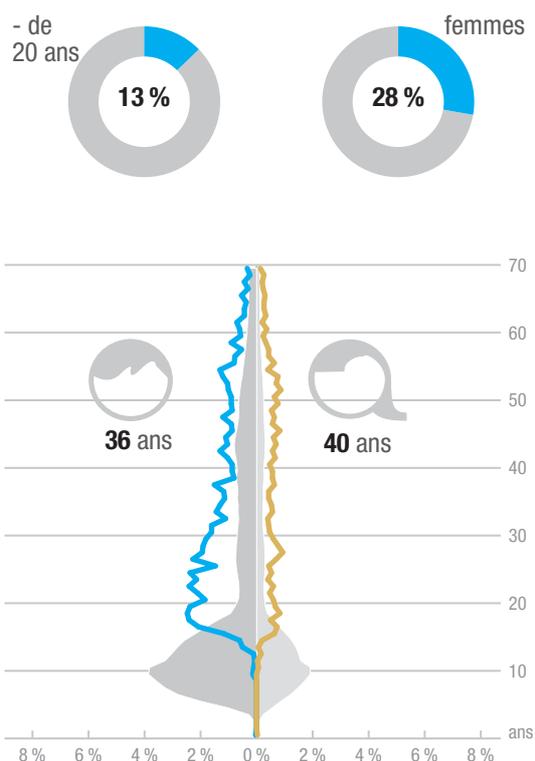
IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

30 % des communes
comptent au moins un licencié



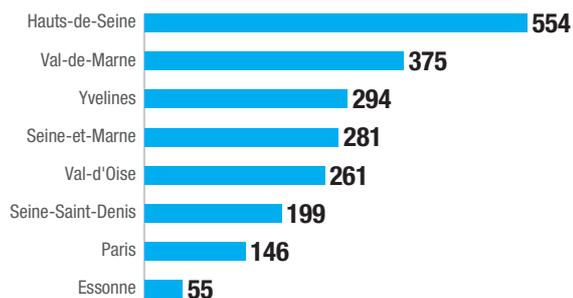
PROFIL

Répartition par âge et par sexe



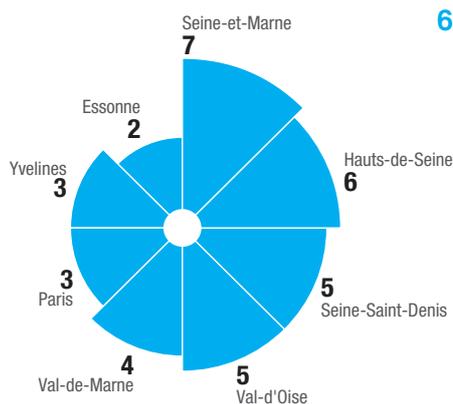
PRATIQUE

Répartition des licences par département



35 clubs
en Île-de-France

62 licenciés
par club



HANDBALL

Le handball masculin apparaît sous sa forme actuelle, en salle et en équipe de sept, aux Jeux de Munich en 1972. Le handball féminin figure quatre ans plus tard aux Jeux de Montréal.

En nombre de licences, le handball est à la 6^e place en Île-de-France, entre l'équitation et le basket mais offre un taux de pénétration parmi les plus bas de France. Le plus élevé revient à la région Bretagne avec globalement une implantation légèrement plus marquée au nord d'une ligne Nouvelle Aquitaine/Bourgogne-Franche-Comté, à l'exception des Hauts-de-France et de la région capitale.

Les effectifs ont presque doublé en vingt ans, passant de 27 800 en 2000 à 75 900 en 2018. Ces cinq dernières années, les effectifs ont varié de plus 13 %.

Avec 257 clubs, la discipline connaît une répartition assez

homogène sur le territoire. À l'exception du Val-d'Oise (68 licences pour 10 000 habitants), les départements de grande couronne présentent les taux de pénétration les plus élevés : entre 90 en Essonne et 82 dans les Yvelines. En dehors du Val-de-Marne (76 licences pour 10 000 habitants), la zone dense offre des taux inférieurs : de 20 pour Paris à 59 pour les Hauts-de-Seine.

Le handball compte 30 % de licences féminines. Un taux inférieur à celui de la France entière (35 %) mais proche de la moyenne des disciplines olympiques d'été en Île-de-France (31 %). Avec une moyenne d'âge de 17 ans pour les femmes et de 18 ans pour les hommes, le handball est essentiellement pratiqué par les tout jeunes. La part des moins de 20 ans y est particulièrement élevée (74 %), la moyenne des autres disciplines étant à 57 %.

SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

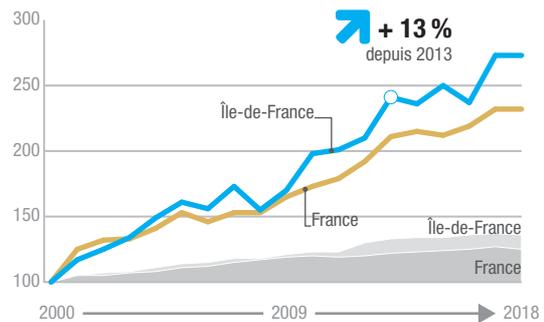
75 900 licences

14 % des licences françaises
(528 100 licences en France)

Position de l'Île-de-France parmi les régions



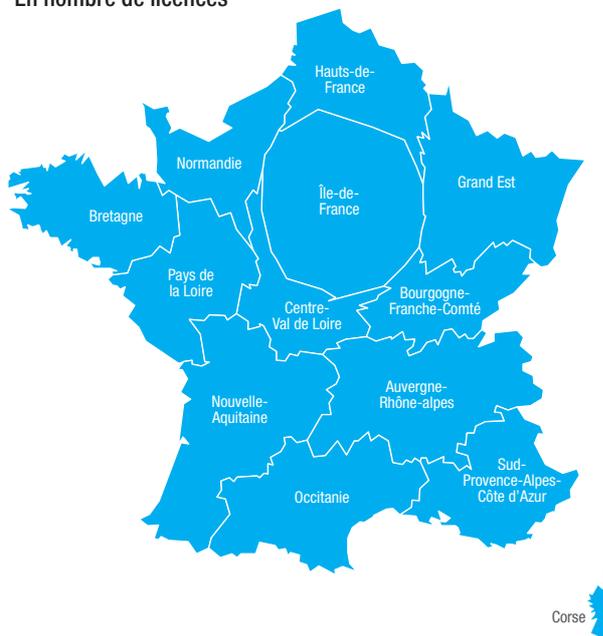
Évolution de la pratique (base 100)



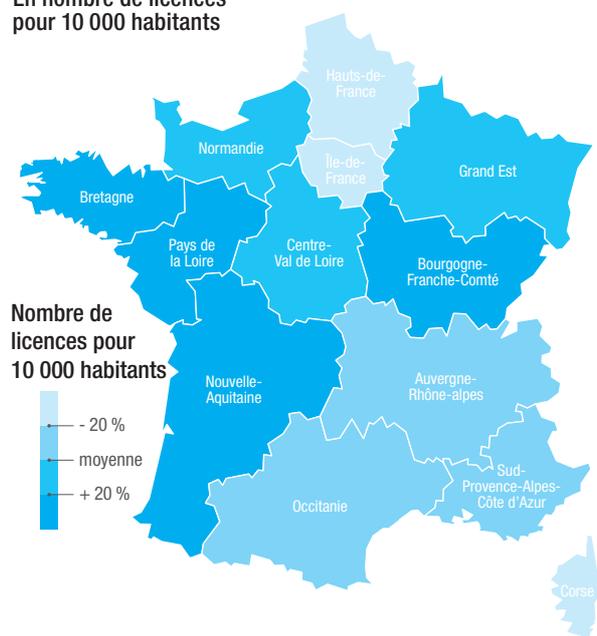
SITUATION EN FRANCE

Géographie des licences par région

En nombre de licences

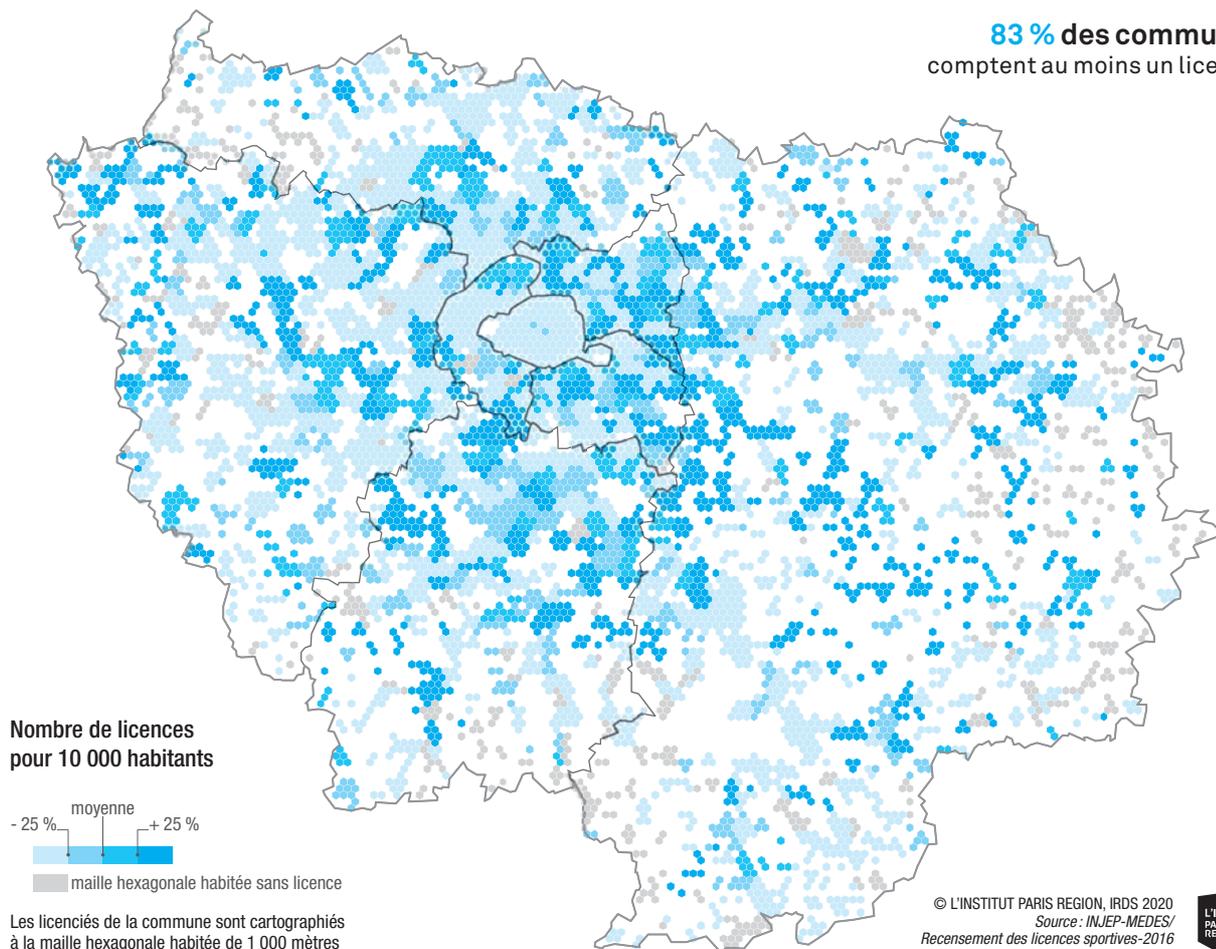


En nombre de licences pour 10 000 habitants



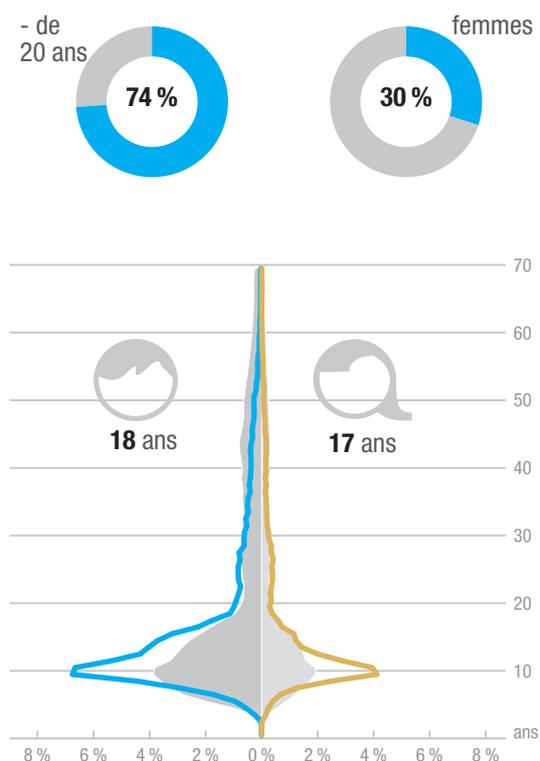
IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

83 % des communes comptent au moins un licencié



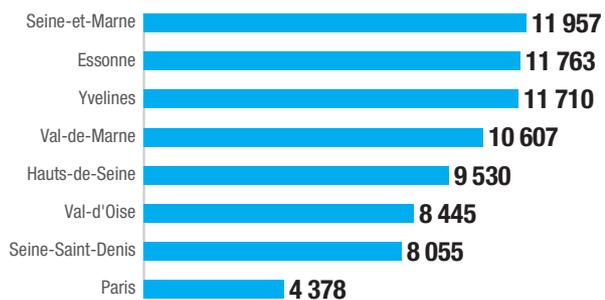
PROFIL

Répartition par âge et par sexe



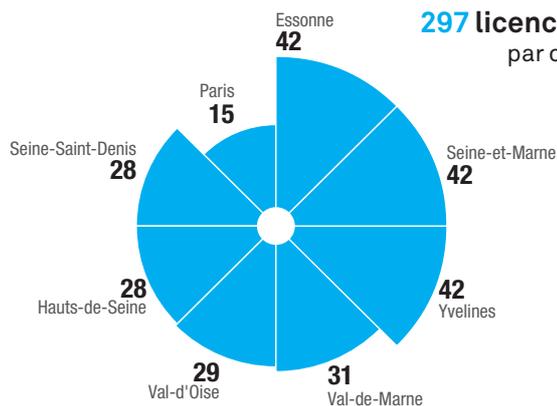
PRATIQUE

Répartition des licences par département



257 clubs en Île-de-France

297 licenciés par club



HANDISPORT

Les Jeux internationaux pour les personnes handicapées se déroulent depuis 1960 tous les quatre ans. En 1988, les Jeux Olympiques et Paralympiques ont lieu pour la première fois dans la même ville. Le comité international paralympique est fondé en 1989 et, à partir des Jeux de Barcelone, le comité d'organisation est le même pour les deux événements. Aujourd'hui, le handisport est représenté aux Jeux dans 19 disciplines pour 6 catégories de handicap, avec des épreuves établies en fonction du degré de handicap du sportif. Depuis 2017, 13 fédérations se sont vues accorder la délégation pleine au détriment de la FFH. En nombre de licences, le comité Île-de-France est à la 29^e place, entre le canoë-kayak et la lutte. Un taux de pénétration légèrement inférieur à la moyenne France. Les effectifs ont presque doublé entre 2000 et 2018

passant de 1 750 à 3 400 suite à la loi de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Cependant depuis 2010, on note une stagnation et même un fléchissement de 5 % des licences ces cinq dernières années.

Avec 174 clubs sur le territoire francilien, mais une taille moyenne ne dépassant pas 20 licenciés par club, les deux tiers des communes sont dépourvues de pratiquants. Les licenciés sont surtout présents en milieu urbain et, de fait, deux personnes handicapées sur trois sont citadines. Ainsi, Paris et Hauts-de-Seine concentrent la majorité des licences.

Les licenciés sont plus âgés, avec une moyenne de 35 ans, en partie parce que la proportion de personnes touchées par un handicap croît avec l'âge.

SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

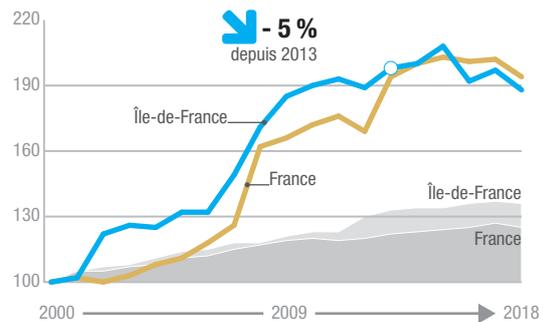
3 360 licences

13 % des licences françaises
(25 380 licences en France)

Position de l'Île-de-France parmi les régions



Évolution de la pratique (base 100)



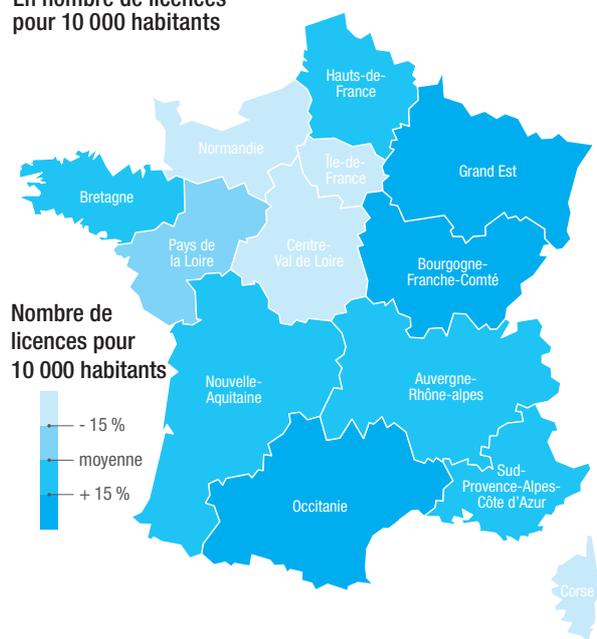
SITUATION EN FRANCE

Géographie des licences par région

En nombre de licences

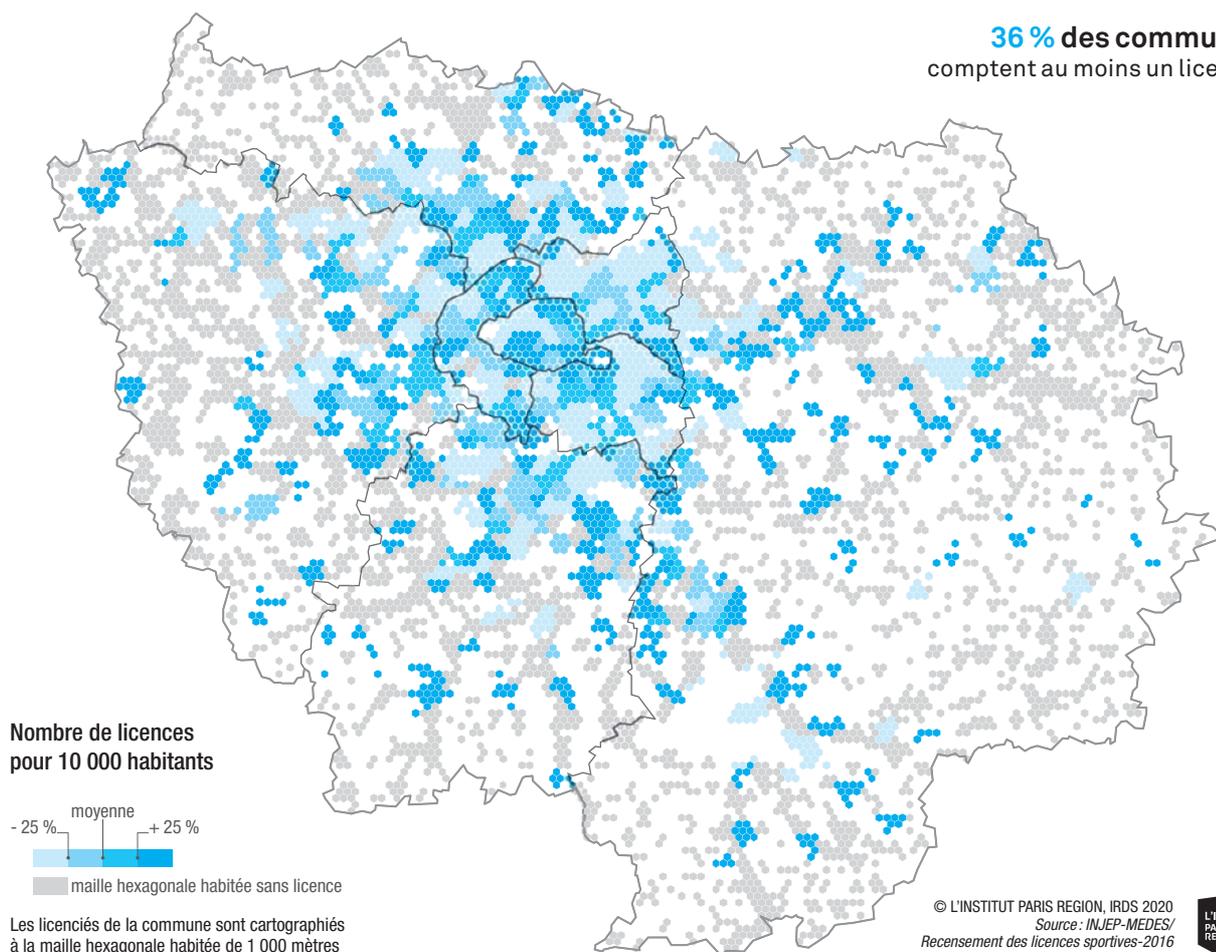


En nombre de licences pour 10 000 habitants



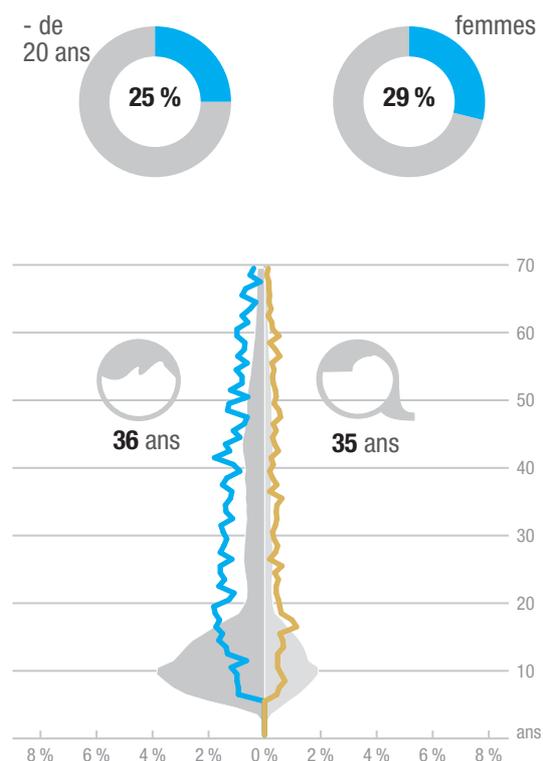
IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

36 % des communes
comptent au moins un licencié



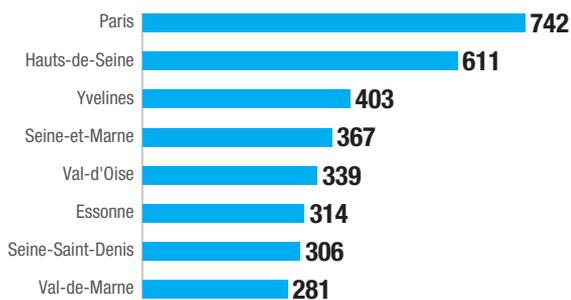
PROFIL

Répartition par âge et par sexe



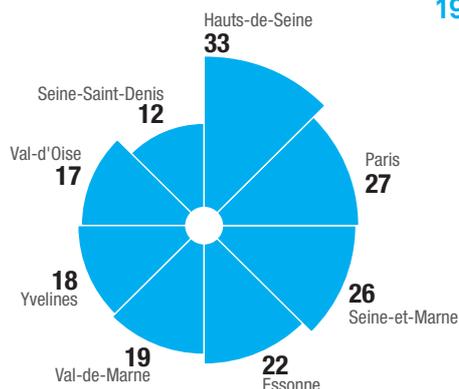
PRATIQUE

Répartition des licences par département



174 clubs
en Île-de-France

19 licenciés
par club



HOCKEY SUR GAZON

Le hockey sur gazon est au programme des Jeux Olympiques depuis 1908 pour les hommes et 1980 pour les femmes.

Le hockey sur gazon est une discipline confidentielle qui se place à la 31^e place en nombre de licences en Île-de-France. L'Île-de-France est néanmoins la deuxième région où la discipline est la plus pratiquée en club, derrière les Hauts-de-France. C'est dans cette région que le hockey sur gazon est le mieux implanté avec un taux de pénétration de 9,8, les autres régions se situant toutes en dessous de 4 licences pour 10 000 habitants.

Suite à une modification fédérale dans le système de comptage de licences (licence hivernale en gymnase, licence été sur gazon), la discipline a connu une forte croissance en 2007. Depuis, le nombre de licences a

stagné, légèrement diminué puis a cru de 6 % sur les cinq dernières années.

Avec 27 clubs en Île-de-France, la discipline existe sur une zone géographique restreinte. Les licenciés résident en premier lieu dans les Hauts-de-Seine et les Yvelines, ces deux départements ayant des taux de pénétration de 6. La Seine-et-Marne et la Seine-Saint-Denis ont des taux de pénétration inférieur à 0,5 licences.

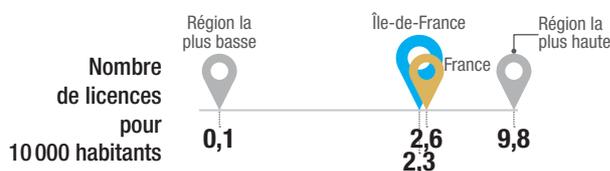
La population de licenciés est jeune avec une part des moins de 20 ans proche de la moyenne des disciplines olympiques d'été franciliennes. La part des femmes est également proche de la moyenne francilienne. Elle est un peu plus élevée dans la région qu'au niveau national pour le hockey sur gazon (27 %).

SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

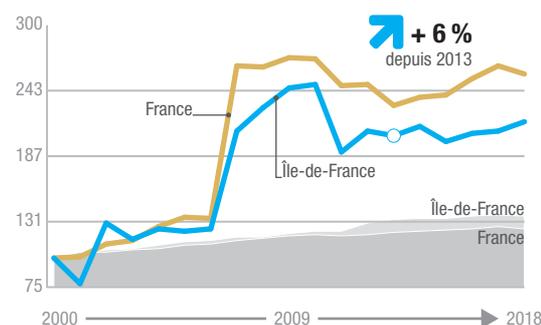
2 860 licences

17 % des licences françaises
(17 000 licences en France)

Position de l'Île-de-France parmi les régions



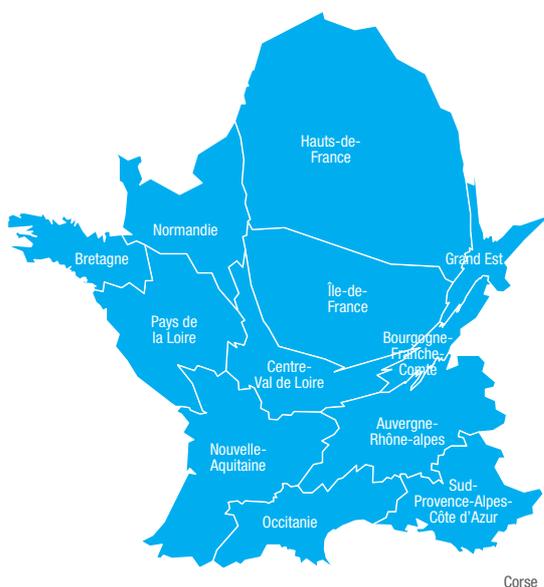
Évolution de la pratique (base 100)



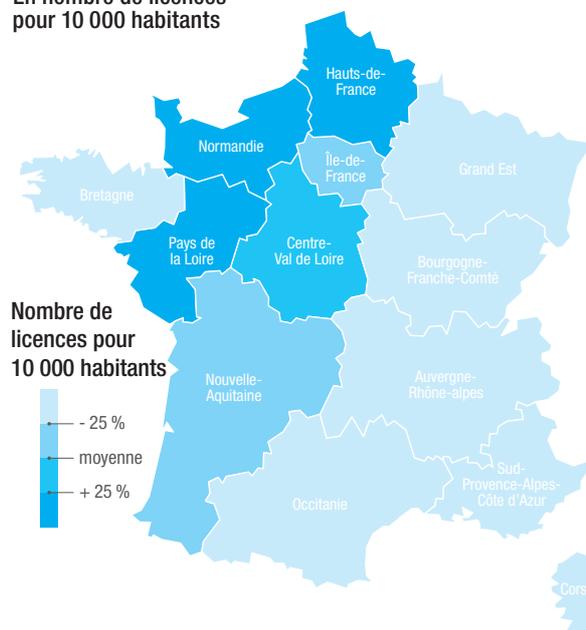
SITUATION EN FRANCE

Géographie des licences par région

En nombre de licences

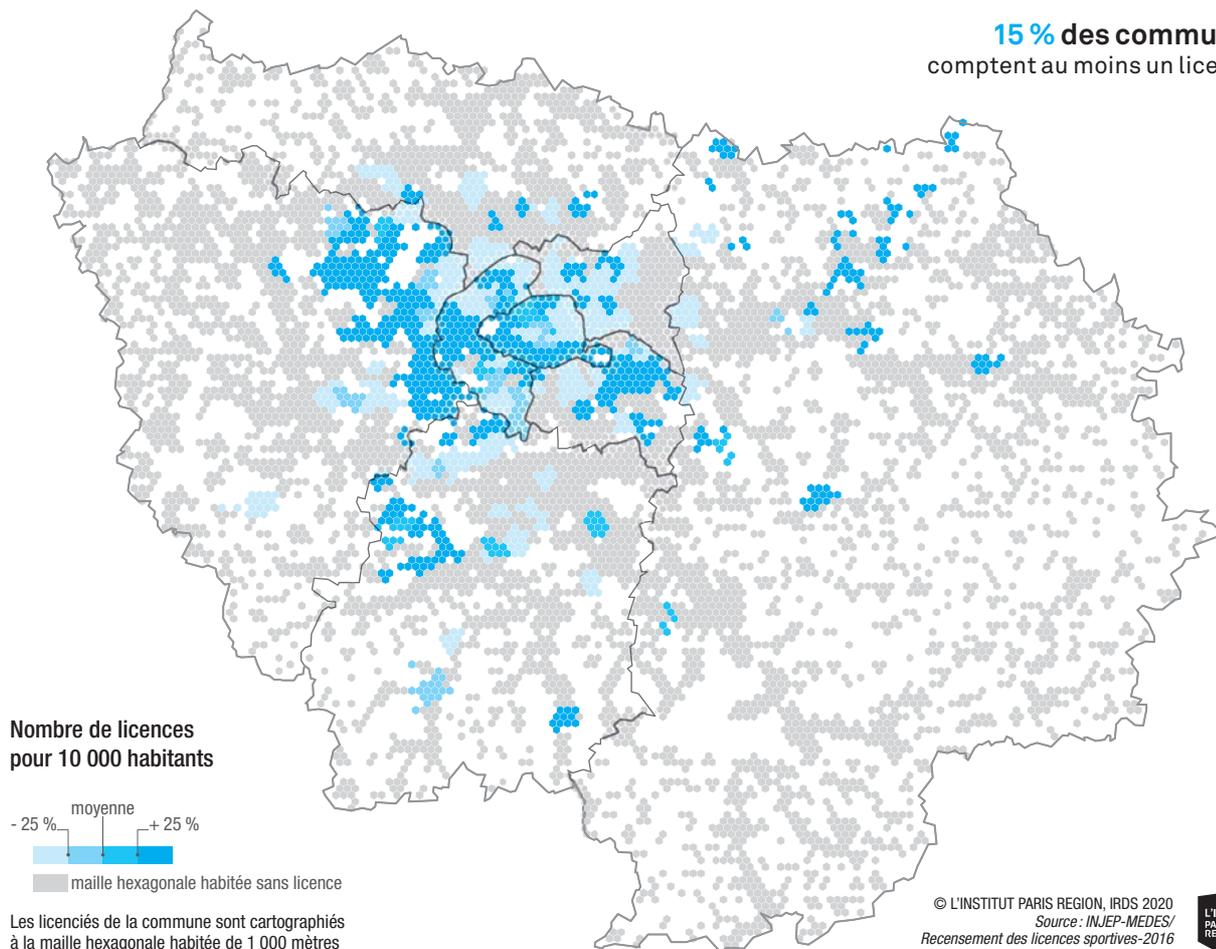


En nombre de licences pour 10 000 habitants



IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

15 % des communes
comptent au moins un licencié

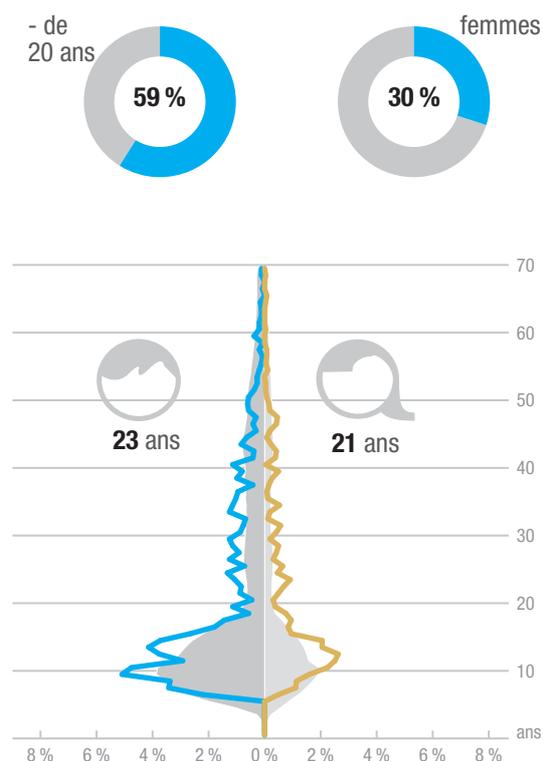


© L'INSTITUT PARIS REGION, IRDS 2020
Source : INJEP-MEDES/
Recensement des licences sportives-2016



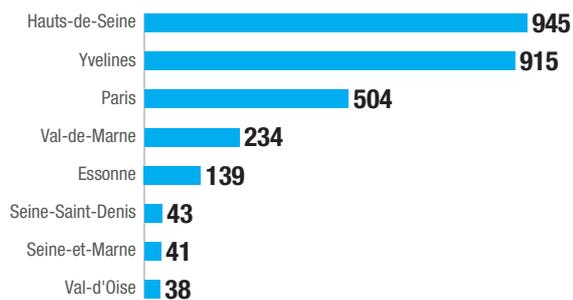
PROFIL

Répartition par âge et par sexe



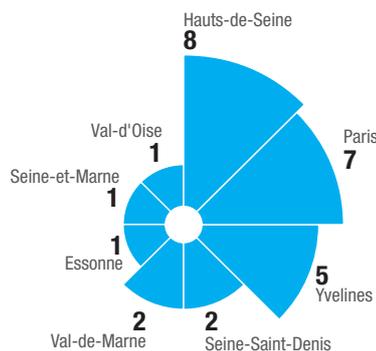
PRATIQUE

Répartition des licences par département



27 clubs
en Île-de-France

106 licenciés
par club



JUDO

Le judo masculin entre officiellement aux Jeux Olympiques à Munich en 1972. Depuis 1992, la discipline compte également des épreuves féminines. En 2020 une épreuve par équipe mixte fait son apparition.

En nombre de licences, le judo est la 3^e discipline en Île-de-France, entre le tennis et le golf. Son taux de pénétration est supérieur à la moyenne France. Le plus élevé revenant à la région Centre-Val-de-Loire.

Les effectifs ont faiblement augmenté (+ 13 % en vingt ans). La progression a surtout porté sur la période 2008-2013. Depuis cinq ans les effectifs sont stables.

Avec 803 clubs, la discipline connaît une répartition très diffuse sur le territoire. La Seine-et-Marne et les Yvelines présentent les taux de pénétration les plus élevés avec respectivement : 110 et 109 licences pour

10 000 habitants, suivis de près par le Val-d'Oise (102), les Hauts-de-Seine (101) et l'Essonne (101). Le Val-de-Marne (80), la Seine-Saint-Denis (70) et Paris (51) ont des taux nettement inférieurs.

Le judo compte 25 % de licences féminines. Un taux inférieur à celui de la moyenne des disciplines olympiques d'été en Île-de-France (31 %). Avec une moyenne d'âge de 16 ans pour les femmes et 15 ans pour les hommes, la pyramide des âges du judo indique une présence plus marquée de très jeunes pratiquants que dans la moyenne des disciplines olympiques d'été franciliennes (24 et 25 ans). La part des moins de 20 ans y est nettement supérieure (81 %), la moyenne des autres disciplines étant à 57 %. Ceci s'explique par le fait que le judo est souvent choisi pour le début de vie sportive des enfants.

SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

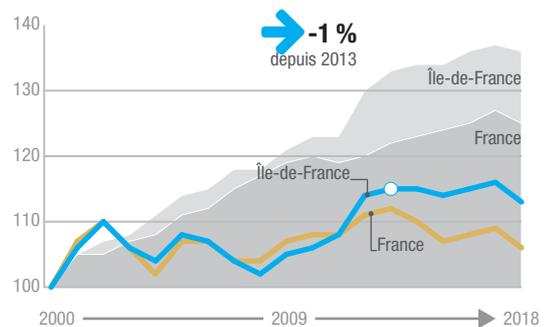
107 000 licences

20 % des licences françaises
(533 800 licences en France)

Position de l'Île-de-France parmi les régions



Évolution de la pratique (base 100)



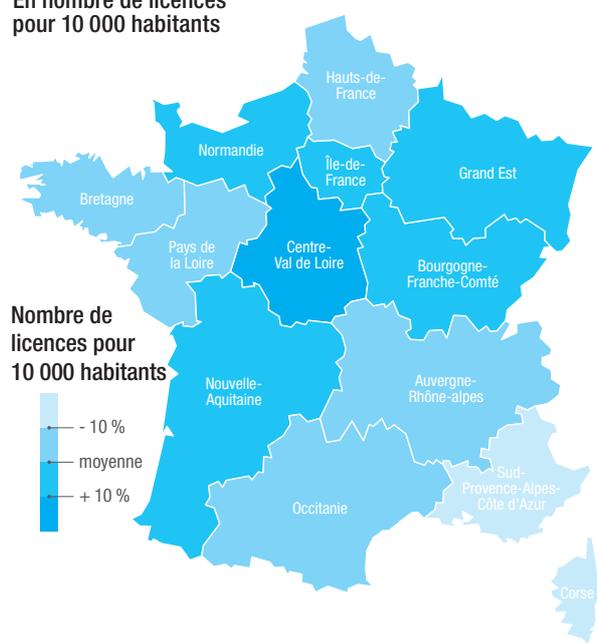
SITUATION EN FRANCE

Géographie des licences par région

En nombre de licences

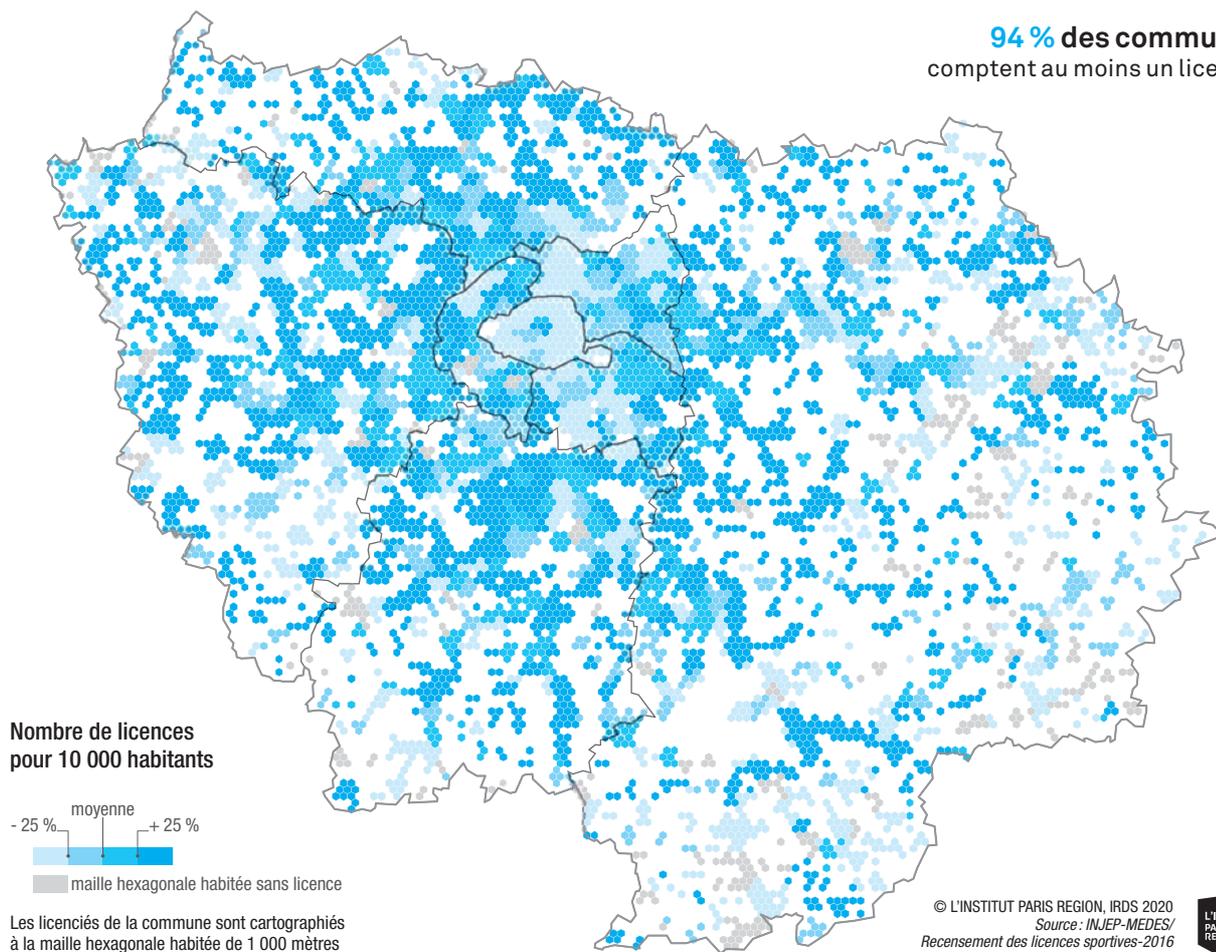


En nombre de licences pour 10 000 habitants



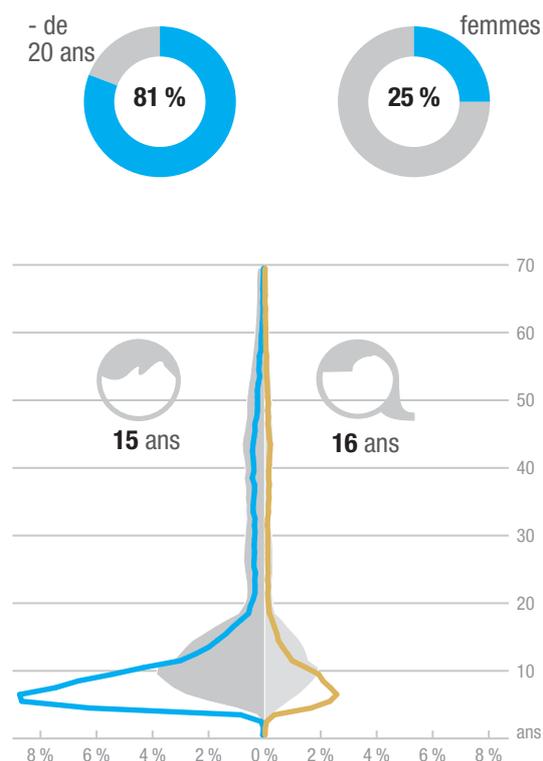
IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

94 % des communes
comptent au moins un licencié



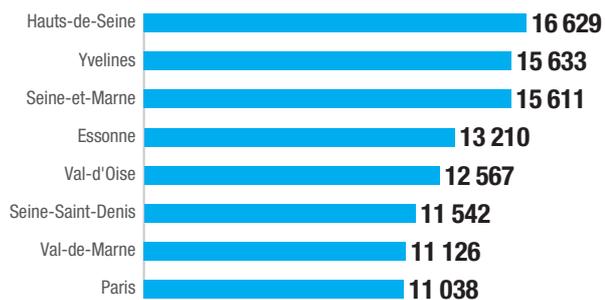
PROFIL

Répartition par âge et par sexe



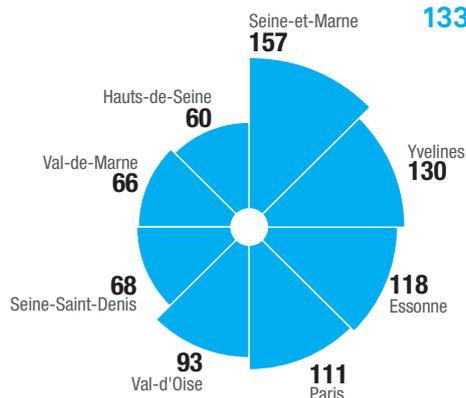
PRATIQUE

Répartition des licences par département



803 clubs
en Île-de-France

133 licenciés
par club



KARATÉ

Le karaté (épreuves féminines et masculines) fera une brève apparition aux Jeux Olympiques à Tokyo en 2020 en tant que sport additionnel, mais il n'est pas renouvelé au programme des Jeux de 2024.

En nombre de licences, le karaté est la 8^e discipline la plus pratiquée en Île-de-France, entre la natation et le basket. Le taux de pénétration se situe dans les deux premiers taux des régions françaises avec 50 licences pour 10 000 habitants, juste derrière la région Sud-Provence-Alpes-Côte-d'Azur (51).

Les effectifs ont progressé de + 17 000 licences en vingt ans. La progression a surtout porté sur les 10 dernières années.

Avec 980 clubs, la discipline connaît une répartition très homogène sur le territoire. Les départements de grande

couronne présentent les taux de pénétration les plus élevés : entre 70 licences pour 10 000 habitants (Yvelines) et 59 (Essonne). Les départements de la zone dense oscillent entre 44 pour 10 000 habitants (Val-de-Marne) et 35 (Seine-Saint-Denis et Paris). Paris compte cependant un nombre important de clubs.

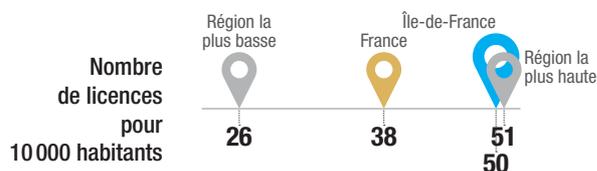
Le karaté compte 1/3 de licences féminines. Un taux proche de la moyenne des disciplines olympiques d'été en Île-de-France (31 %). Avec une moyenne d'âge de 23 ans pour les femmes comme pour les hommes, la pyramide des âges du karaté est conforme à celle moyenne des disciplines olympiques d'été franciliennes. La part des garçons de moins de 10 ans y est légèrement plus élevée.

SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

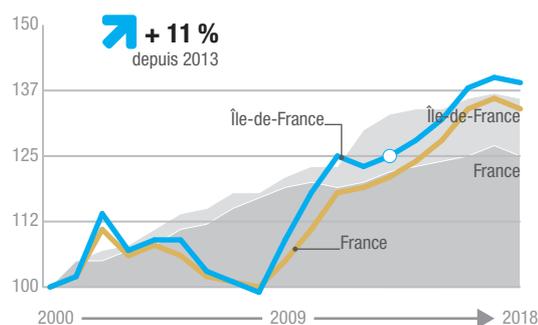
60 970 licences

25 % des licences françaises
(243 900 licences en France)

Position de l'Île-de-France parmi les régions



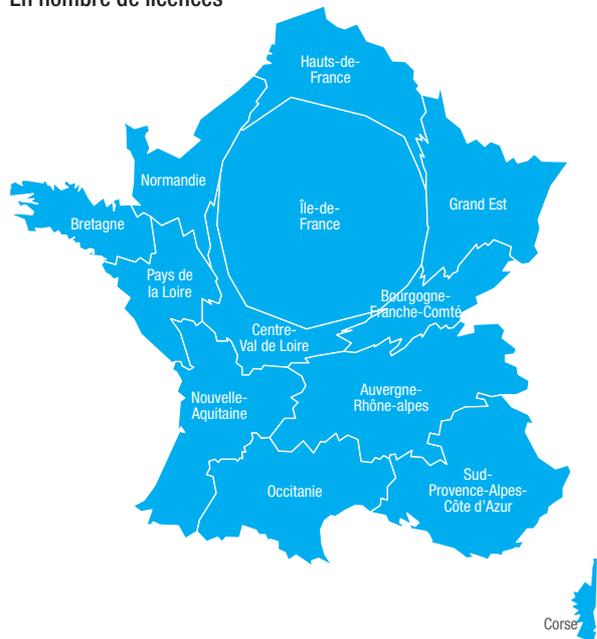
Évolution de la pratique (base 100)



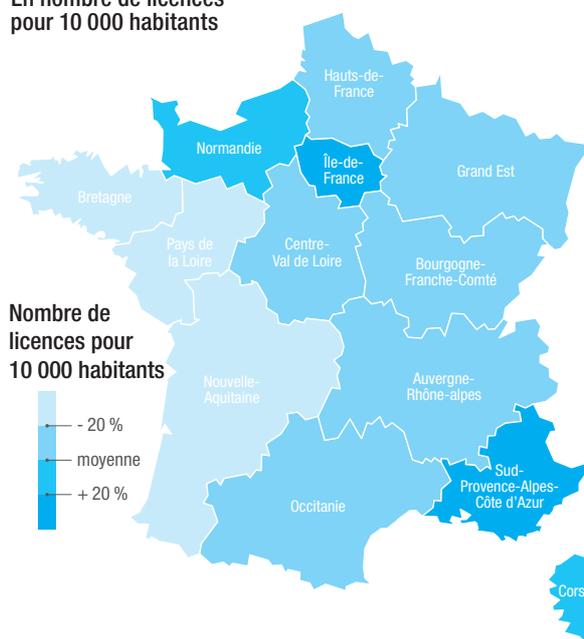
SITUATION EN FRANCE

Géographie des licences par région

En nombre de licences

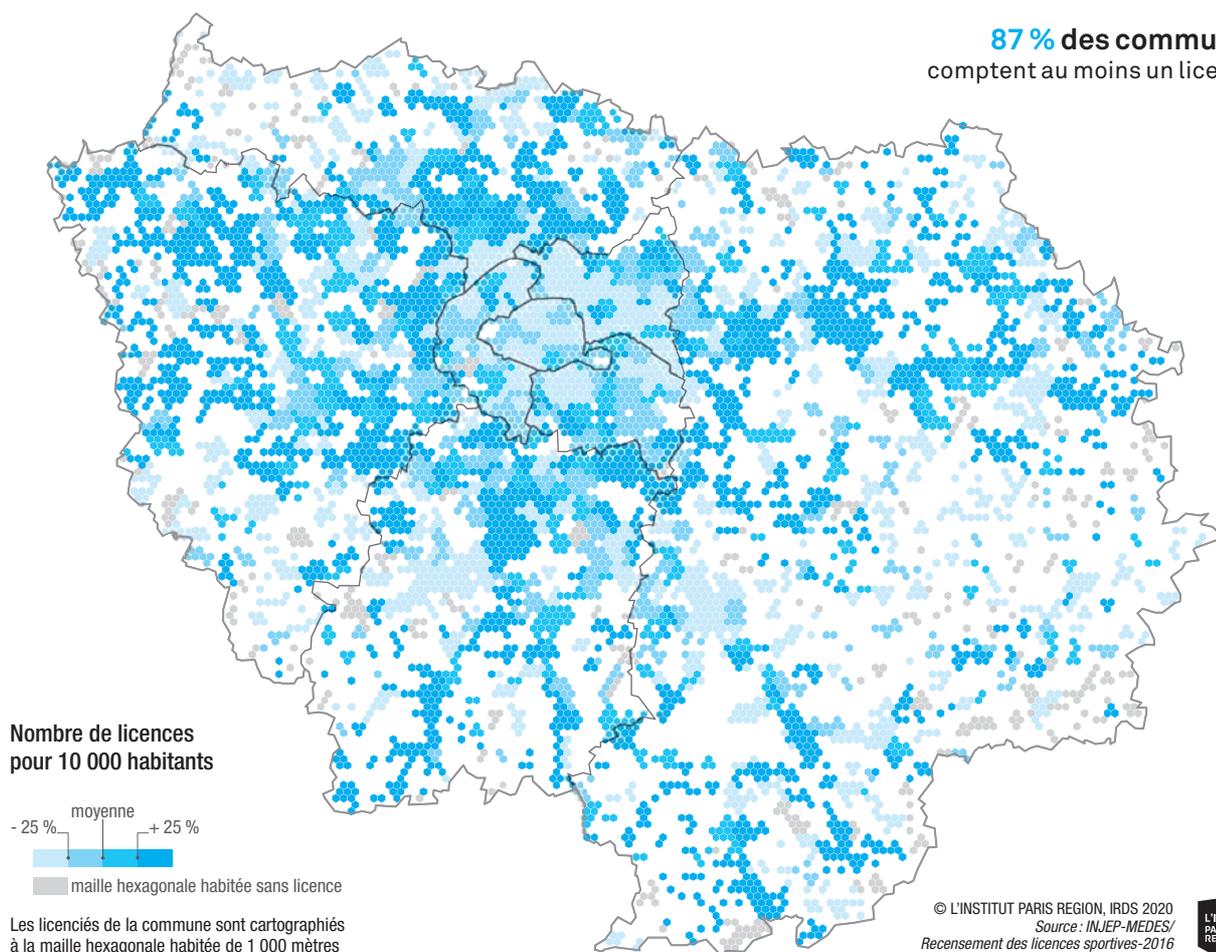


En nombre de licences pour 10 000 habitants



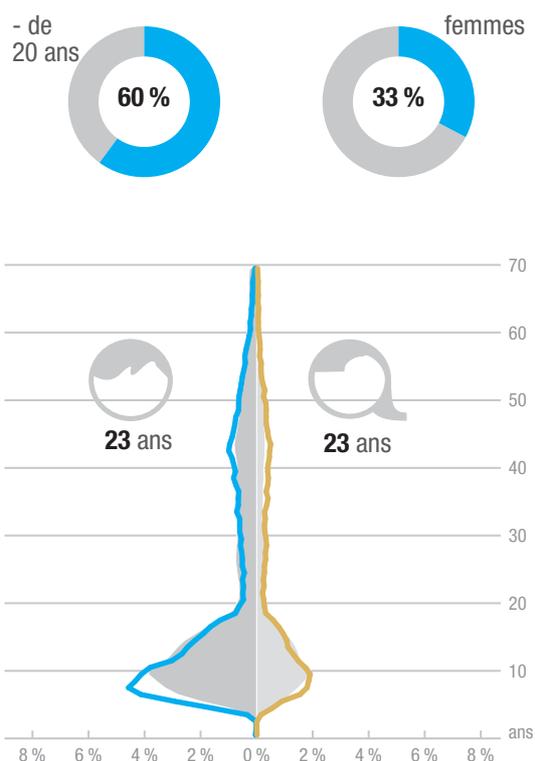
IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

87 % des communes
comptent au moins un licencié



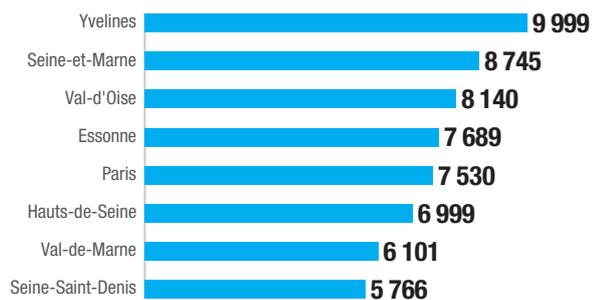
PROFIL

Répartition par âge et par sexe



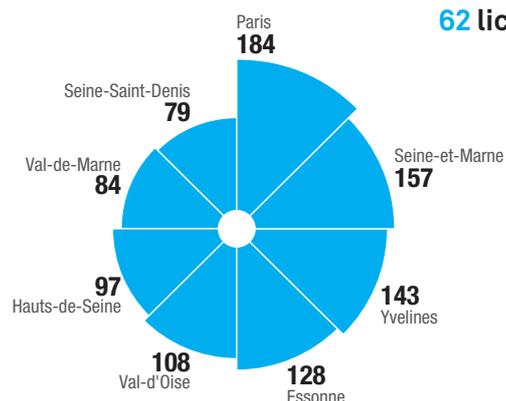
PRATIQUE

Répartition des licences par département



980 clubs
en Île-de-France

62 licenciés
par club



LUTTE

Depuis 1920, les luttes libres et gréco-romaines sont des épreuves olympiques. C'est seulement à partir des Jeux de 2004 à Athènes que des épreuves féminines, uniquement en lutte libre, ont été introduites.

En nombre de licences, la lutte arrive à la 30^e place en Île-de-France, entre le handisport et le hockey sur gazon. Un taux de pénétration proche de la moyenne France. Les taux les plus élevés reviennent aux régions Bourgogne-Franche-Comté et Bretagne.

Les effectifs assez faibles en Île-de-France ont cependant plus que doublé en près de 20 ans, passant de 1 260 en 2000 à 3 230 en 2018.

Avec seulement 89 clubs sur la région dont la taille moyenne ne dépasse pas les 36 licences, les trois quarts des communes sont dépourvues de pratiquants. Fait

rare, c'est la Seine-Saint-Denis qui concentre le plus de licenciés et de clubs. Ajouté au Val-de-Marne, les deux départements comptent le plus de licenciés avec des taux de pénétration de 5 pour 10 000 habitants. La Seine-et-Marne est à 4, les autres oscillent entre 1 et 2 licences pour 10 000.

La lutte compte 14 % de licences féminines. Un taux particulièrement faible par rapport à la moyenne française (23 %) et à la moyenne des disciplines olympiques d'été en Île-de-France (31 %). Avec une moyenne d'âge de 21 ans pour les femmes et 25 ans pour les hommes, la lutte se situe dans la moyenne des disciplines olympiques d'été franciliennes (24 et 25 ans). La part des plus de 20 ans (58 %) y est toutefois plus forte par rapport à la moyenne des autres disciplines (43 %).

SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

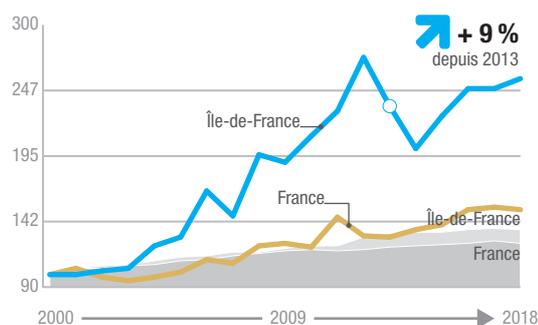
3 230 licences

17 % des licences françaises
(19 330 licences en France)

Position de l'Île-de-France parmi les régions



Évolution de la pratique (base 100)



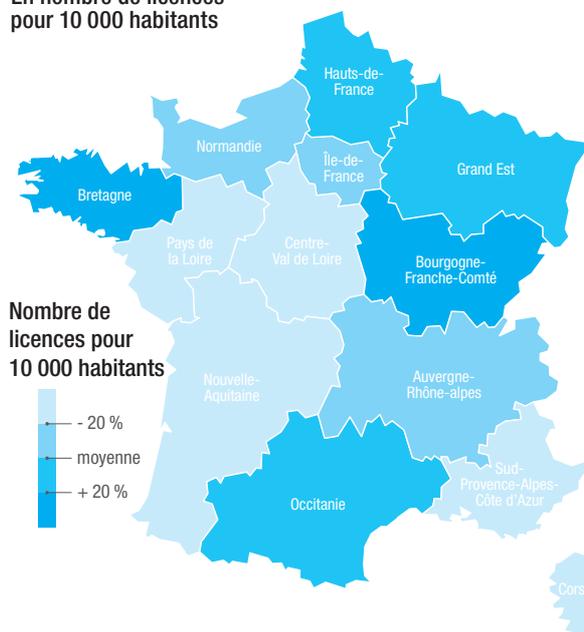
SITUATION EN FRANCE

Géographie des licences par région

En nombre de licences

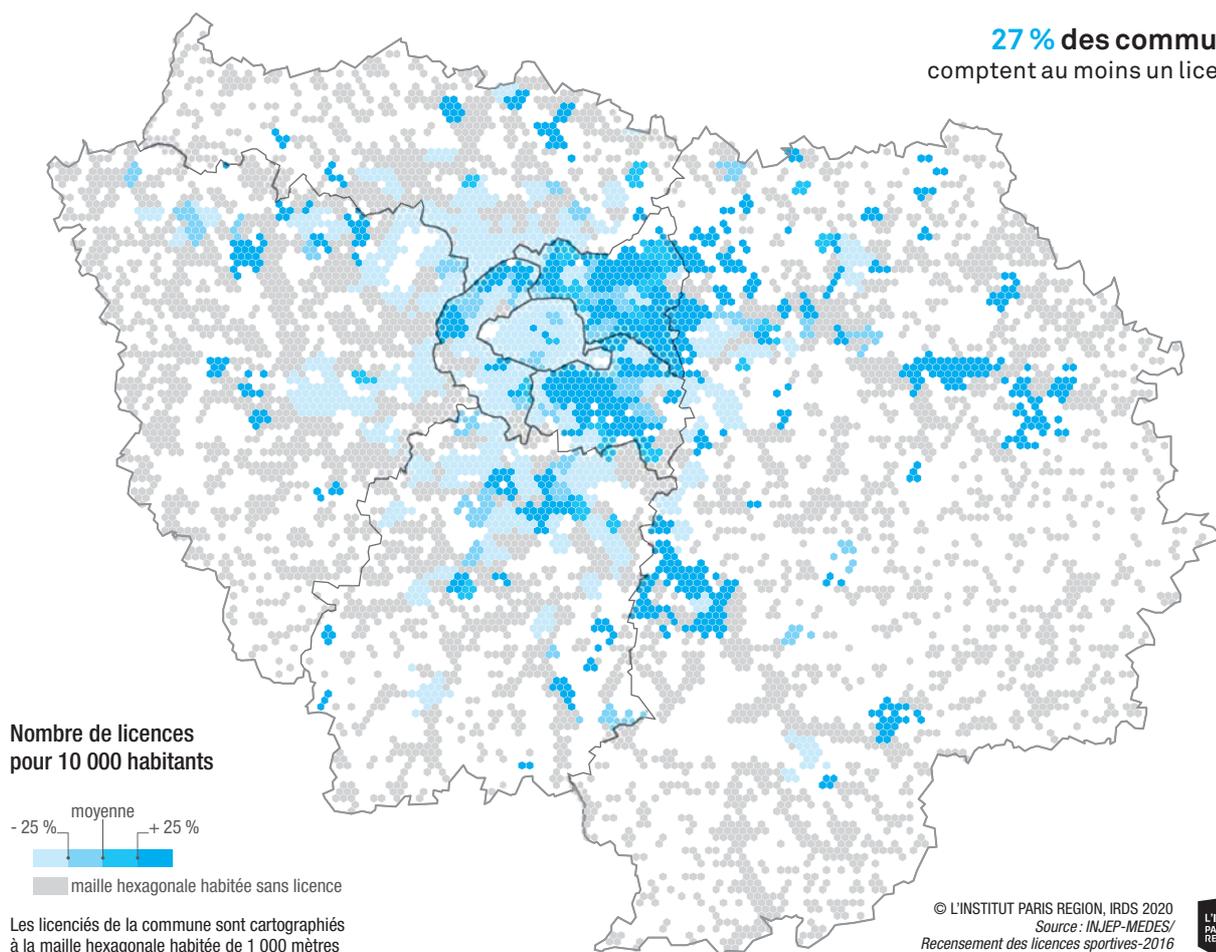


En nombre de licences pour 10 000 habitants



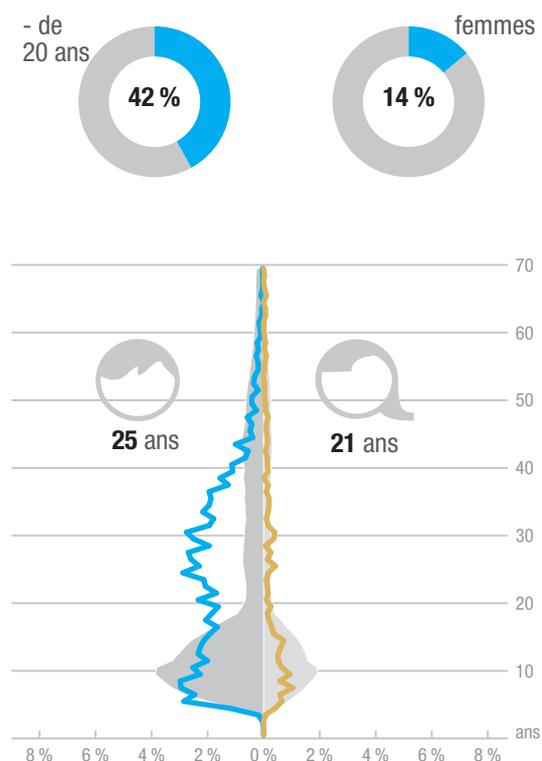
IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

27 % des communes
comptent au moins un licencié



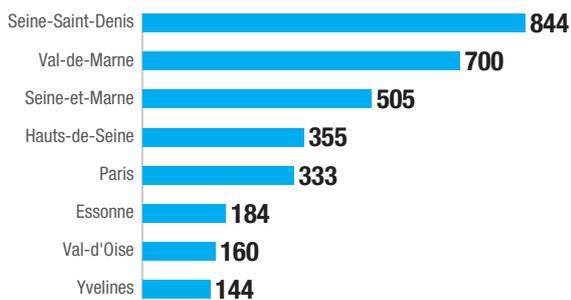
PROFIL

Répartition par âge et par sexe



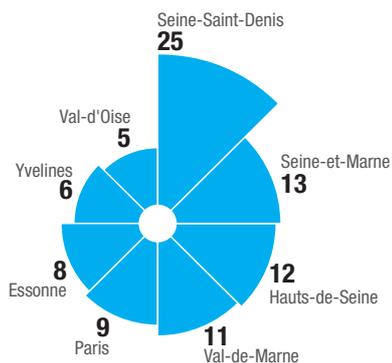
PRATIQUE

Répartition des licences par département



89 clubs
en Île-de-France

36 licenciés
par club



NATATION

La natation figurait au programme des Jeux depuis 1896 avec trois épreuves. Aujourd'hui, les épreuves sont nombreuses et variées avec des compétitions hommes et femmes sur différentes nages, plusieurs distances, épreuves individuelles ou en relais. Trois nouvelles épreuves feront leur apparition en 2020 dont un relais mixte 4x100 4 nages. Le plongeon et le water-polo sont également sports olympiques ainsi que la natation synchronisée qui ne comprend qu'une épreuve féminine. En nombre de licences, la natation est à la 9^e place en Île-de-France, au même niveau que le karaté. Cependant en Île-de-France, un tiers des nageurs réguliers (au moins une heure par semaine) ne sont pas licenciés. La région francilienne arrive en tête pour le nombre de licences et en seconde position derrière Auvergne-Rhône- Alpes pour le taux de pénétration.

Les effectifs sont en progression continue depuis vingt ans avec 17 000 licences supplémentaires depuis 2000. Chaque département francilien compte entre 20 et 30 clubs. Près de la moitié des licences sont concentrées dans les Yvelines, les Hauts-de-Seine et l'Essonne qui ont les meilleurs taux de pénétration (respectivement 70, 63 et 75). Les autres départements comptent une quarantaine de licences pour 10 000 habitants sauf Paris qui n'en compte que 29. La problématique des carences territoriales en piscines est ici significative. La pratique licenciée concerne essentiellement les jeunes : plus de 2/3 des licenciés ont moins de 20 ans. La natation est l'une des rares disciplines à être pratiquée de manière encadrée à parité entre hommes et femmes. La part des licences féminines est légèrement plus élevée au niveau national (55 %).

SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

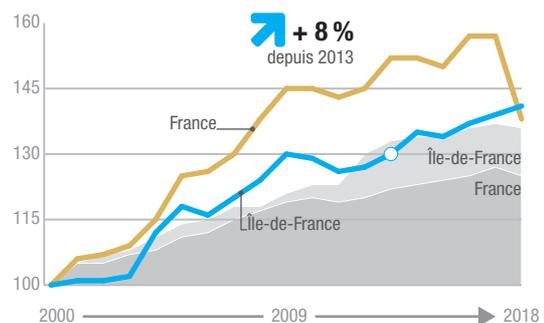
60 050 licences

23 % des licences françaises
(260 060 licences en France)

Position de l'Île-de-France parmi les régions



Évolution de la pratique (base 100)



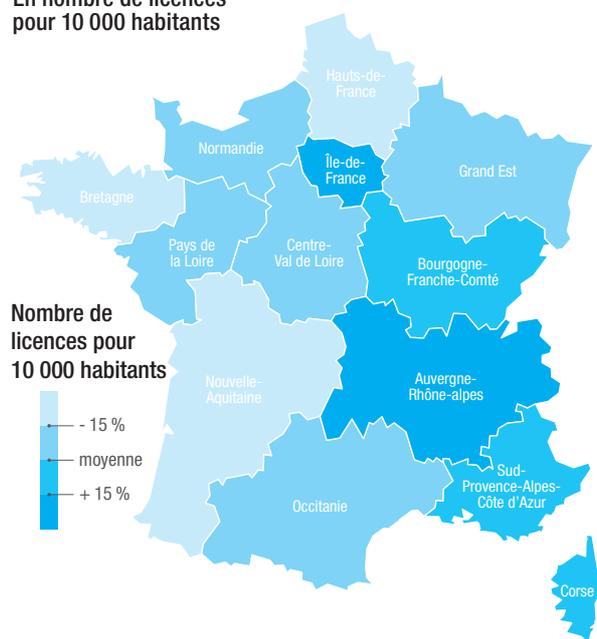
SITUATION EN FRANCE

Géographie des licences par région

En nombre de licences

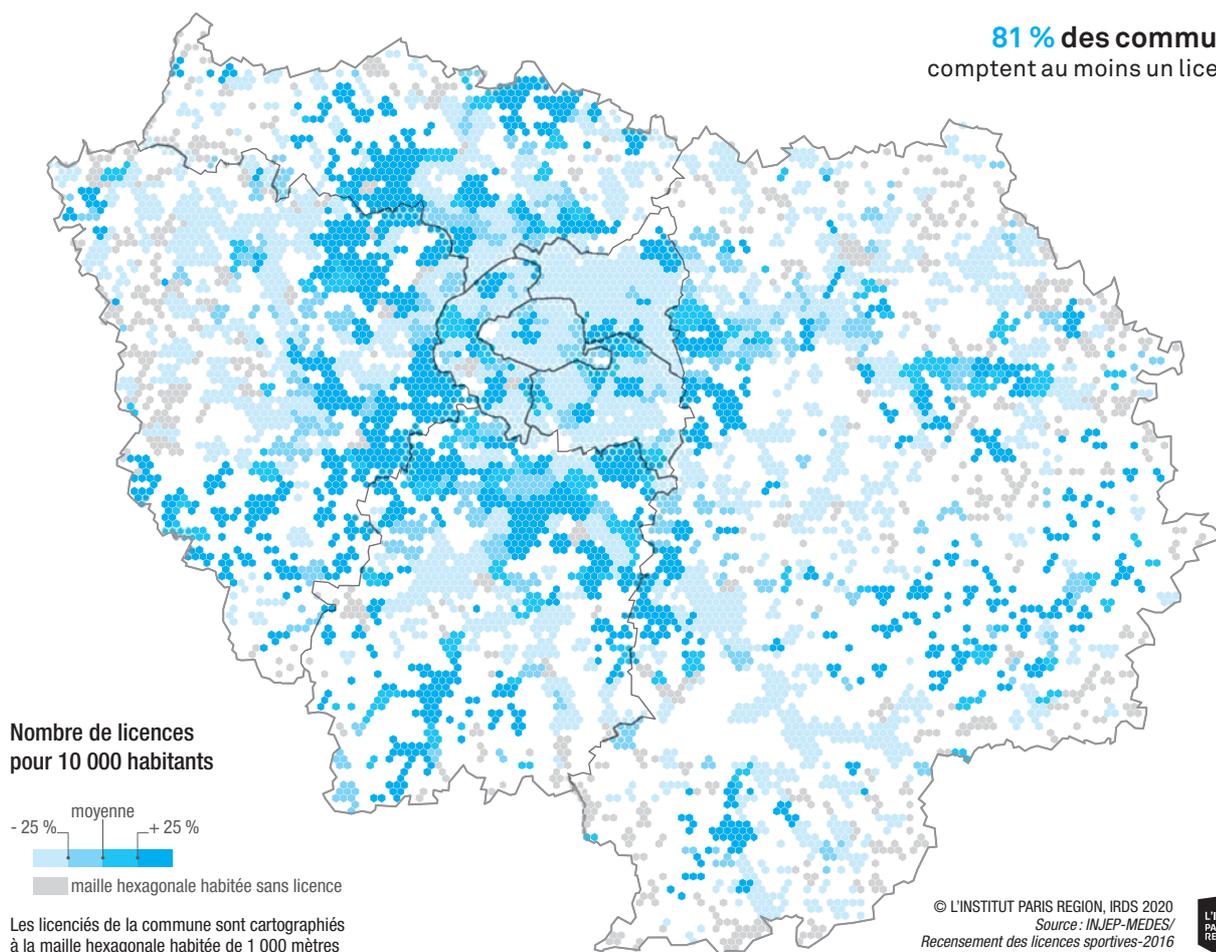


En nombre de licences pour 10 000 habitants



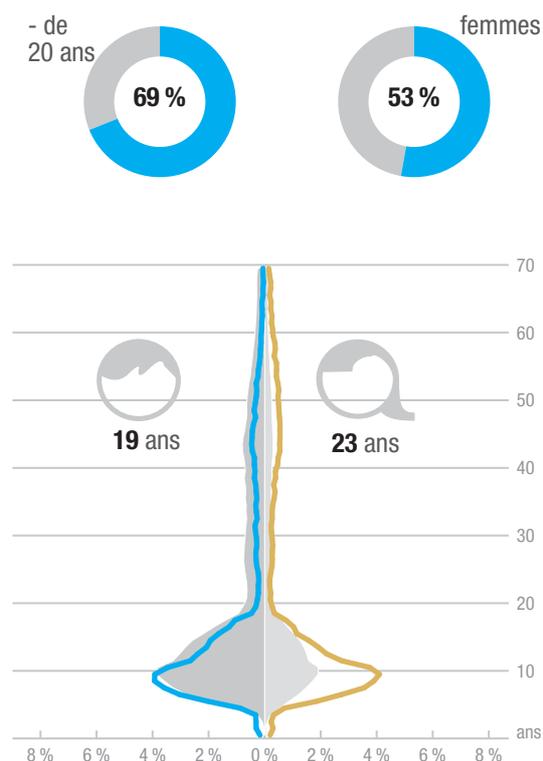
IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

81 % des communes
comptent au moins un licencié



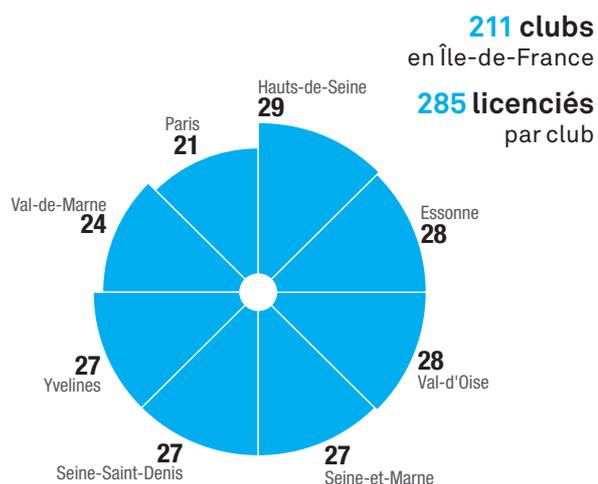
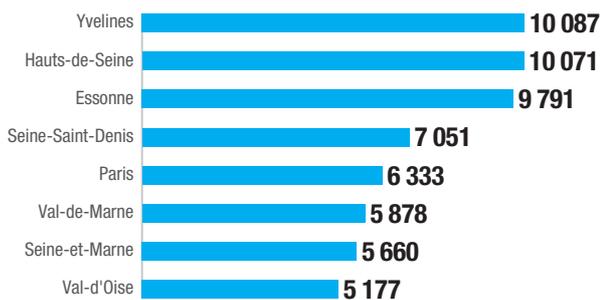
PROFIL

Répartition par âge et par sexe



PRATIQUE

Répartition des licences par département



PENTATHLON MODERNE

Le pentathlon moderne entre officiellement aux Jeux Olympiques à Stockholm en 1912. La discipline regroupe cinq sports : escrime, natation, équitation, et un combiné de course et tir au pistolet. Depuis 2000, la discipline compte une épreuve féminine.

En nombre de licence, le pentathlon moderne est la plus petite discipline olympique en Île-de-France, derrière le surf. Elle présente un très faible taux de pénétration (moins d'une licence pour 10 000 habitants), mais celui-ci reste l'un des plus importants de France. Le plus élevé revenant à la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Les effectifs ont progressé au cours des 20 dernières années passant de 224 à 388 licences. La progression a surtout porté sur les trois dernières années : + 131 licences.

Neuf clubs sont recensés dans la région. Les licenciés sont les plus nombreux à Paris et dans le Val-de-Marne. Le CNSD de Fontainebleau et l'INSEP de Paris concentrent une partie des licenciés.

Le pentathlon moderne compte 44 % de licences féminines. Un taux supérieur à celui de la moyenne des disciplines olympiques d'été en Île-de-France (31 %). Avec une moyenne d'âge de 26 ans pour les femmes et 24 ans pour les hommes, la pyramide des âges du pentathlon moderne est semblable à la moyenne des disciplines olympiques d'été franciliennes (24 et 25 ans). La part des moins de 20 ans est légèrement supérieure (60 %), la moyenne des autres disciplines étant à 57 %.

SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

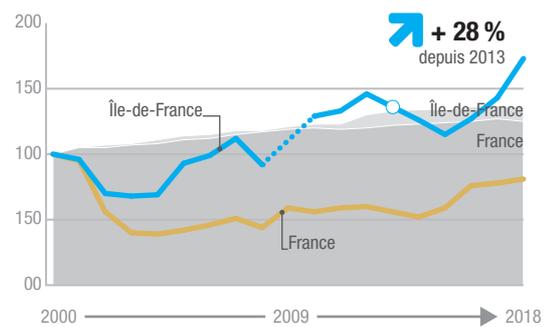
390 licences

32 % des licences françaises
(1 230 licences en France)

Position de l'Île-de-France parmi les régions



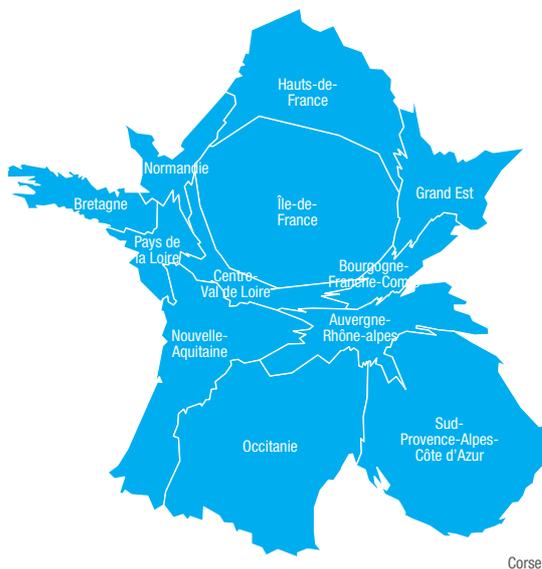
Évolution de la pratique (base 100)



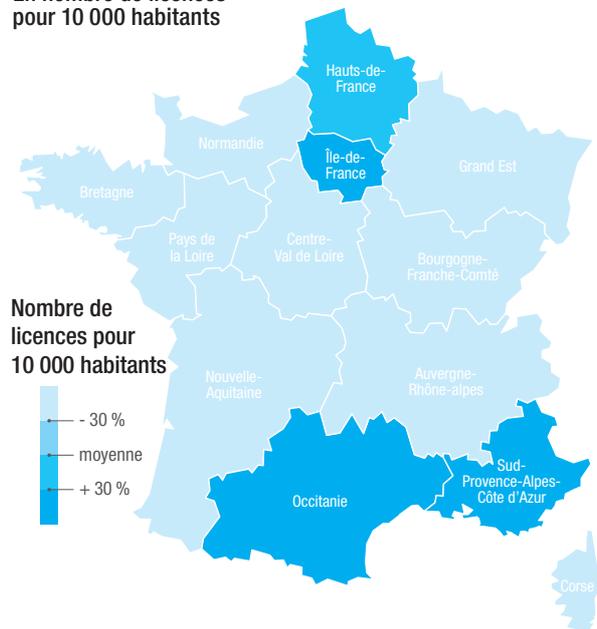
SITUATION EN FRANCE

Géographie des licences par région

En nombre de licences

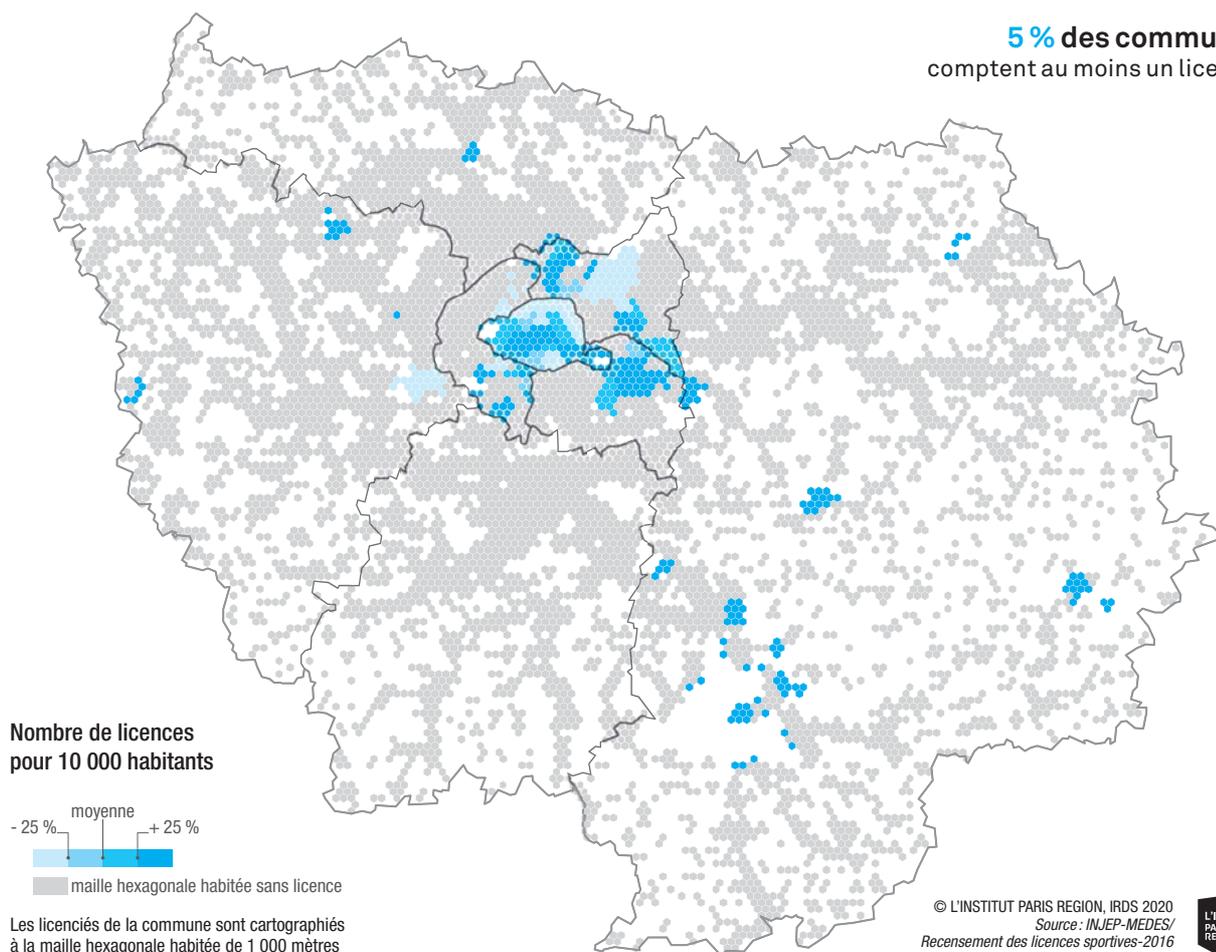


En nombre de licences pour 10 000 habitants



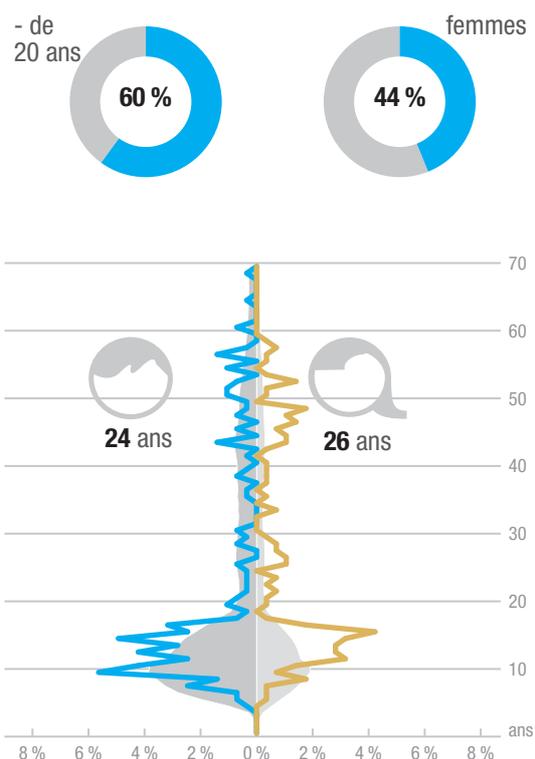
IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

5 % des communes
comptent au moins un licencié



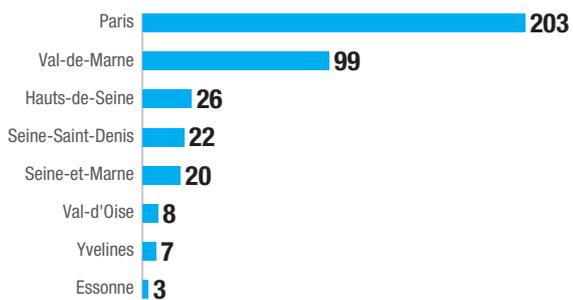
PROFIL

Répartition par âge et par sexe



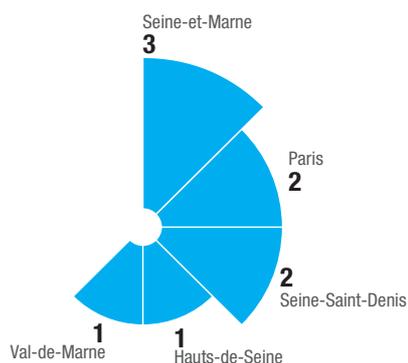
PRATIQUE

Répartition des licences par département



9 clubs
en Île-de-France

43 licenciés
par club



RUGBY

Historiquement, c'est le rugby à XV qui figurait au programme des Jeux Olympiques (quatre apparitions entre 1900 et 1924). Après une longue interruption, la discipline réintègre les Jeux Olympiques en 2016 à Rio mais dans un format à VII (une épreuve masculine et une épreuve féminine).

En nombre de licences, le rugby (à XV et à VII) est à la 14^e place en Île-de-France, entre le badminton et le tennis de table. Son taux de pénétration est inférieur à celui de la moyenne France. Le plus élevé revenant à la région Occitanie avec globalement une implantation plus prégnante dans le sud-ouest de la France.

Les effectifs ont fortement augmenté entre 2003 et 2008 (année post coupe du monde en France), passant de 24 900 à 39 300 licences. Depuis la tendance est à la baisse (- 3 % sur les cinq dernières années).

Avec 157 clubs, la discipline connaît une répartition assez diffuse sur le territoire. On note une implantation plus prégnante au sud (Essonne 42 licences pour 10 000 habitants) et à l'ouest de la région (Yvelines 41 et Hauts-de-Seine 38). La Seine-et-Marne offre un taux de 28 licences pour 10 000 habitants. Val-de-Marne (24), Val-d'Oise (23), Paris (21) et Seine-Saint-Denis (20) sont en retrait.

Le rugby compte seulement 10 % de licences féminines. Avec une moyenne d'âge de 31 ans pour les femmes et 21 ans pour les hommes, la pyramide des âges du rugby indique une présence plus marquée de jeunes adultes que dans la moyenne des disciplines olympiques d'été franciliennes (24 et 25 ans). La part des moins de 20 ans y est similaire (59 %), la moyenne des autres disciplines étant à 57 %.

SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

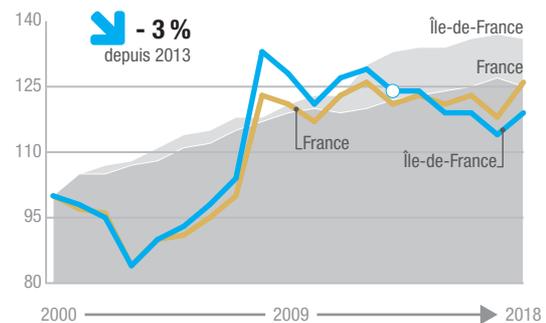
35 440 licences

11 % des licences françaises
(327 220 licences en France)

Position de l'Île-de-France parmi les régions



Évolution de la pratique (base 100)



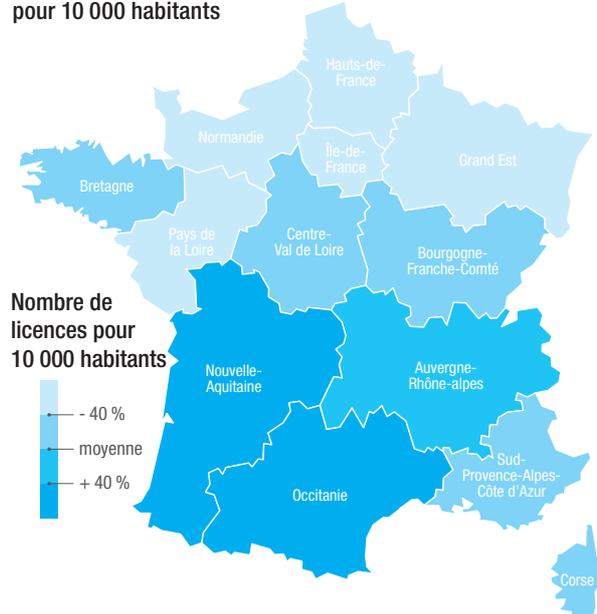
SITUATION EN FRANCE

Géographie des licences par région

En nombre de licences

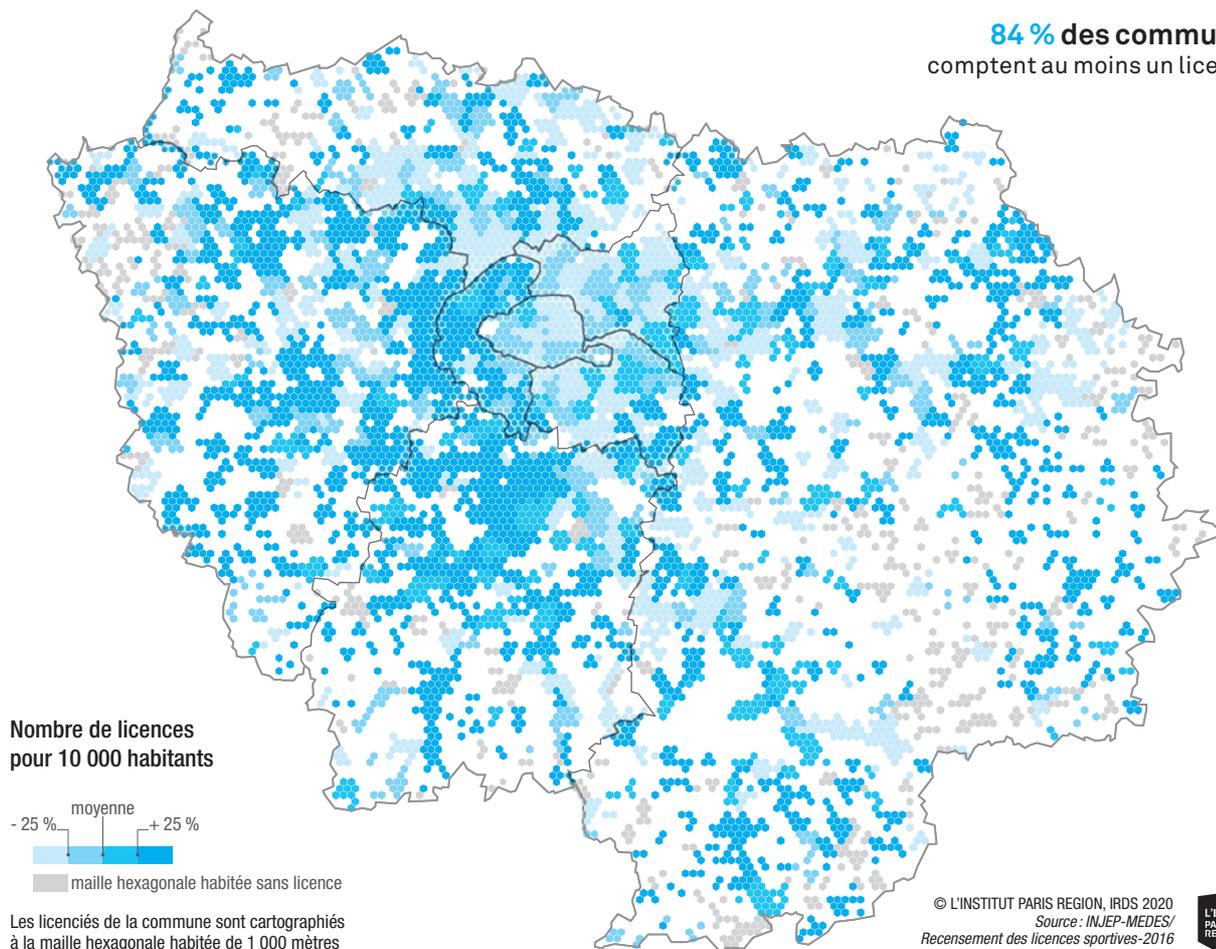


En nombre de licences pour 10 000 habitants



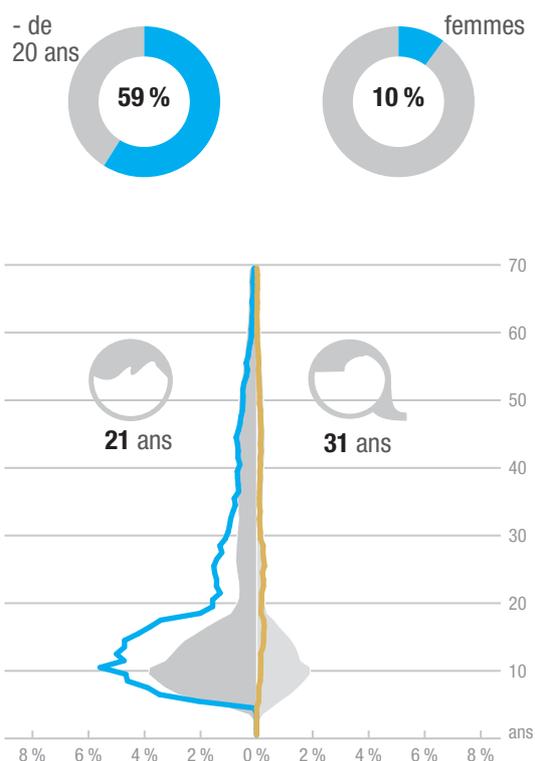
IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

84 % des communes
comptent au moins un licencié



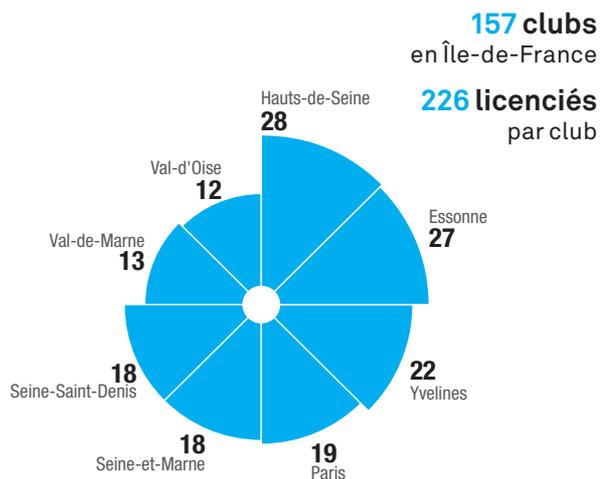
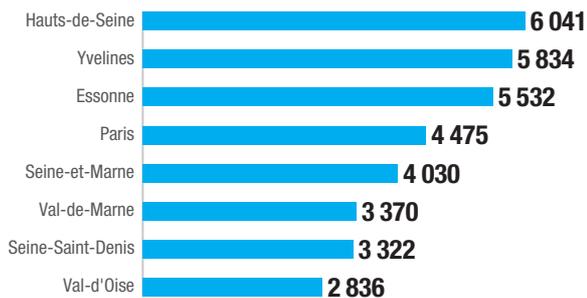
PROFIL

Répartition par âge et par sexe



PRATIQUE

Répartition des licences par département



SKATE-ROLLER

Le skateboard sera présent aux Jeux de 2020 en tant que sport additionnel et figurera au programme des Jeux de 2024. Il y aura des compétitions d'hommes et de femmes dans deux disciplines : la rampe et le street. Jusqu'en 1997, l'organisation de la pratique du skateboard dépendait de la Fédération française de surf. Elle est depuis réalisée par la Fédération française de roller et skateboard.

La majorité des pratiquants de roller ou de skateboard n'ont pas de pratique en club. De plus, le skateboard ne représente qu'une très faible part des licences de cette fédération (environ 2,5 % en France en Île-de-France). Le roller-skate se situe à la 22^e place en nombre de licences en Île-de-France, entre le tir à l'arc et la boxe. En vingt ans, les effectifs ont presque doublé en France, l'Île-de-France suit cette tendance avec une croissance légèrement inférieure.

Avec 124 clubs en Île-de-France, c'est en Essonne que la discipline est la mieux implantée que ce soit en nombre de licences ou taux de pénétration (17 licences pour 10 000 habitants). Seine-et-Marne et Seine-Saint-Denis présentent également des taux supérieurs à la moyenne régionale (12 et 10 licences pour 10 000 habitants). Yvelines, Val-d'Oise et Val-de-Marne ont un taux de pénétration proche de la moyenne et Paris et les Hauts-de-Seine ont des taux inférieurs à 5.

Le roller-skate est majoritairement pratiqué par des jeunes et des femmes du fait de la dominante roller pour ces dernières. Au regard des autres disciplines olympiques d'été, la part des femmes licenciées est plus élevée de 20 points (31 % pour l'ensemble des disciplines franciliennes).

SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

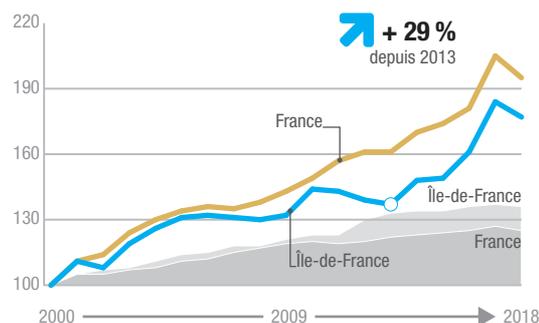
10 140 licences

16 % des licences françaises
(64 610 licences en France)

Position de l'Île-de-France parmi les régions



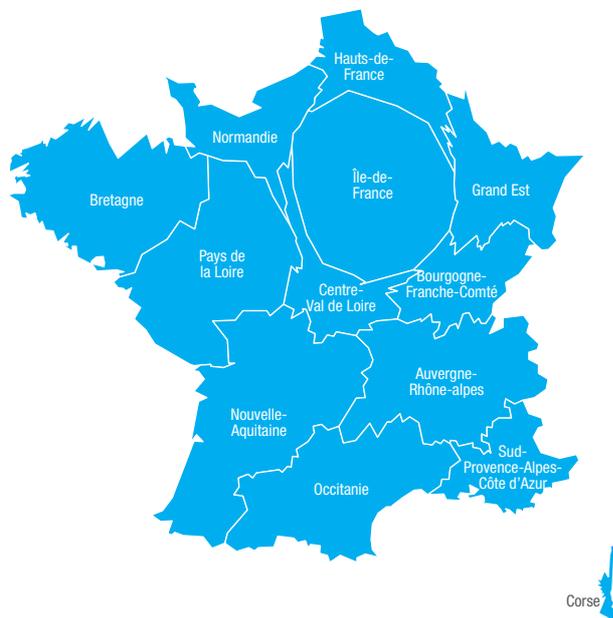
Évolution de la pratique (base 100)



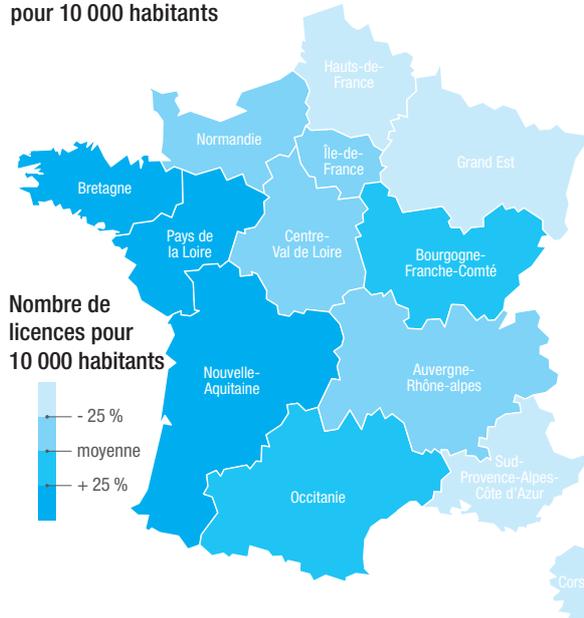
SITUATION EN FRANCE

Géographie des licences par région

En nombre de licences

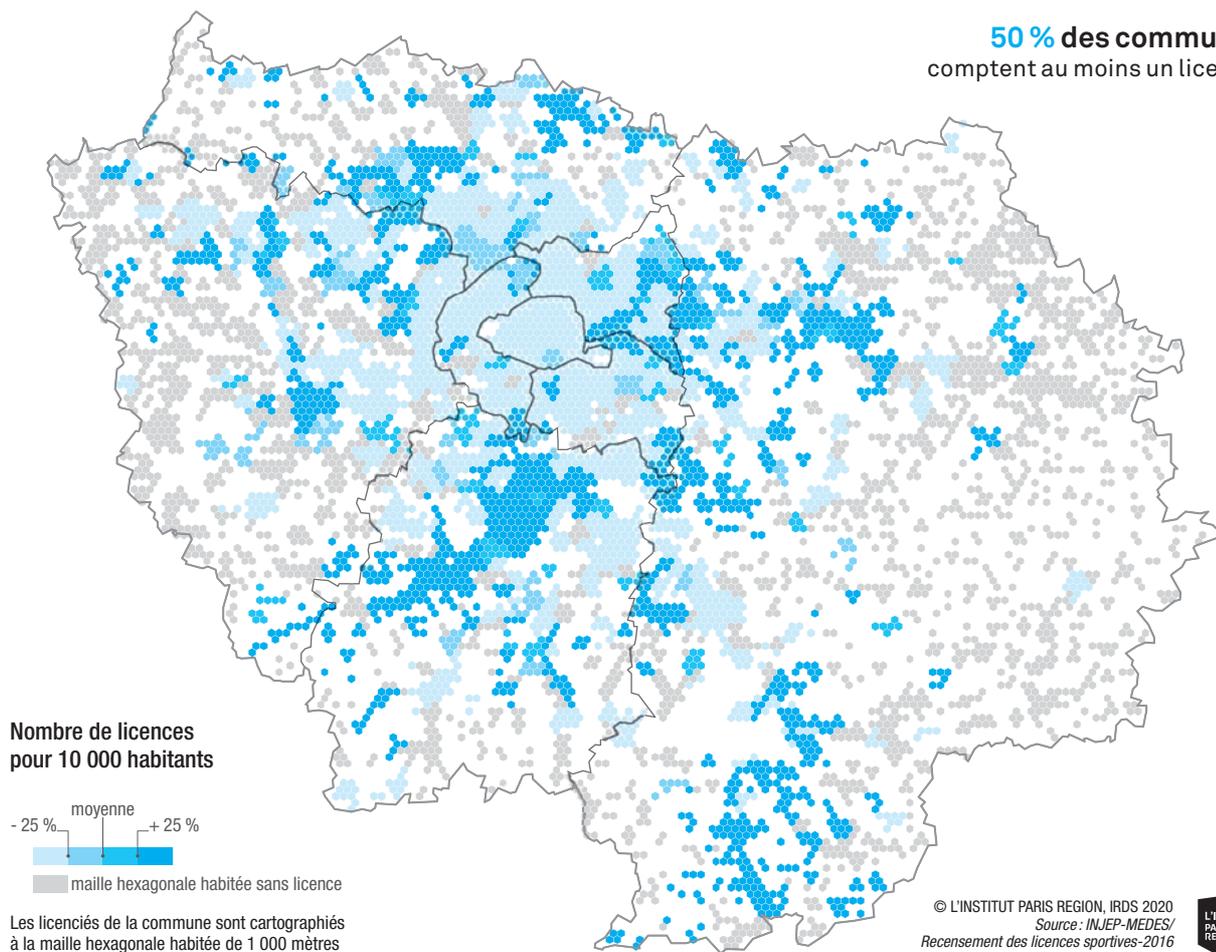


En nombre de licences pour 10 000 habitants



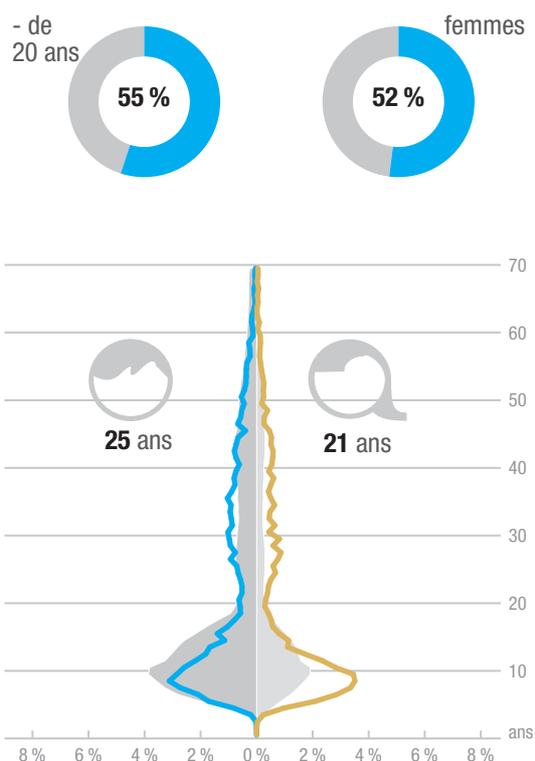
IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

50 % des communes
comptent au moins un licencié



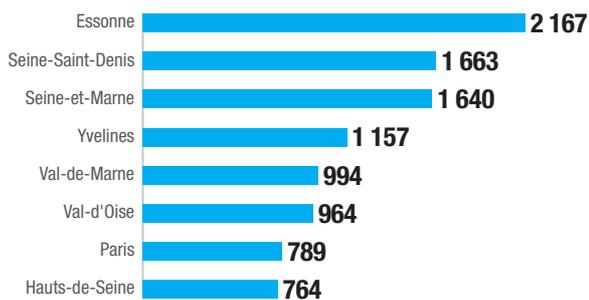
PROFIL

Répartition par âge et par sexe



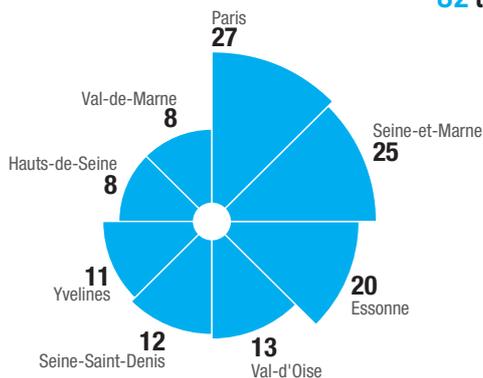
PRATIQUE

Répartition des licences par département



124 clubs
en Île-de-France

82 licenciés
par club



SPORT ADAPTÉ

Après douze ans d'absence, les athlètes en situation de handicap mental ou psychique ont de nouveau participé aux Jeux Paralympiques, en 2012 à Londres. Trois disciplines sont ouvertes aux déficients intellectuels : la natation, le tennis de table et l'athlétisme, sur les dix-neuf sports représentés aux Paralympiques.

En nombre de licences, le sport adapté est l'une des dernières disciplines (32^e place) devant l'haltérophilie et derrière le hockey sur gazon. Un des taux de pénétration les plus bas de France. Le plus élevé revenant à la région Nouvelle Aquitaine avec globalement une implantation plus prégnante dans le sud-ouest de la France.

Les effectifs augmentent doucement entre 2000 et 2016.

À partir de cette date, la courbe laisserait entendre une baisse des licences.

Un quart des communes compte au moins une licence et c'est le département de l'Essonne qui concentre le plus grand nombre de clubs et de licences. En sport adapté, les besoins se situent principalement dans l'accompagnement de la personne et l'obtention de créneaux dédiés pour les établissements spécialisés.

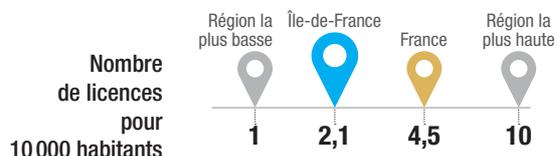
Avec 30 % de licences féminines, le sport adapté est dans la moyenne de l'ensemble des disciplines. Les moins de 20 ans sont par contre moins nombreux. En globalité les licenciés sont très légèrement plus âgés que l'ensemble des sports olympiques d'été mais plus jeunes que les athlètes handisport.

SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

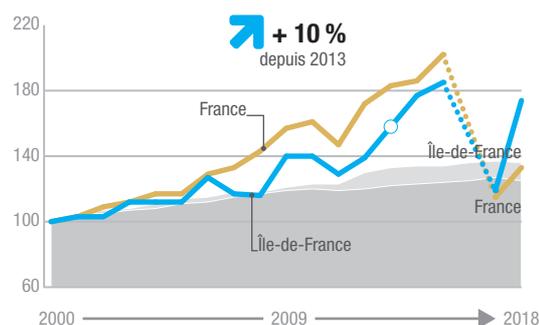
2 530 licences

9 % des licences françaises
(29 210 licences en France)

Position de l'Île-de-France parmi les régions



Évolution de la pratique (base 100)



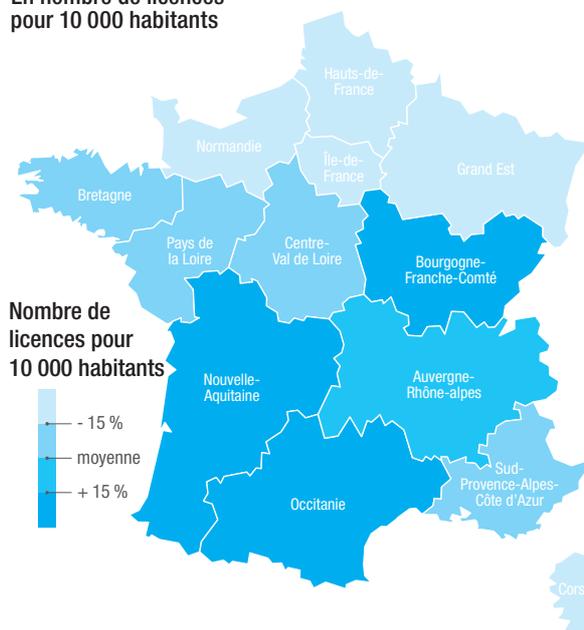
SITUATION EN FRANCE

Géographie des licences par région

En nombre de licences

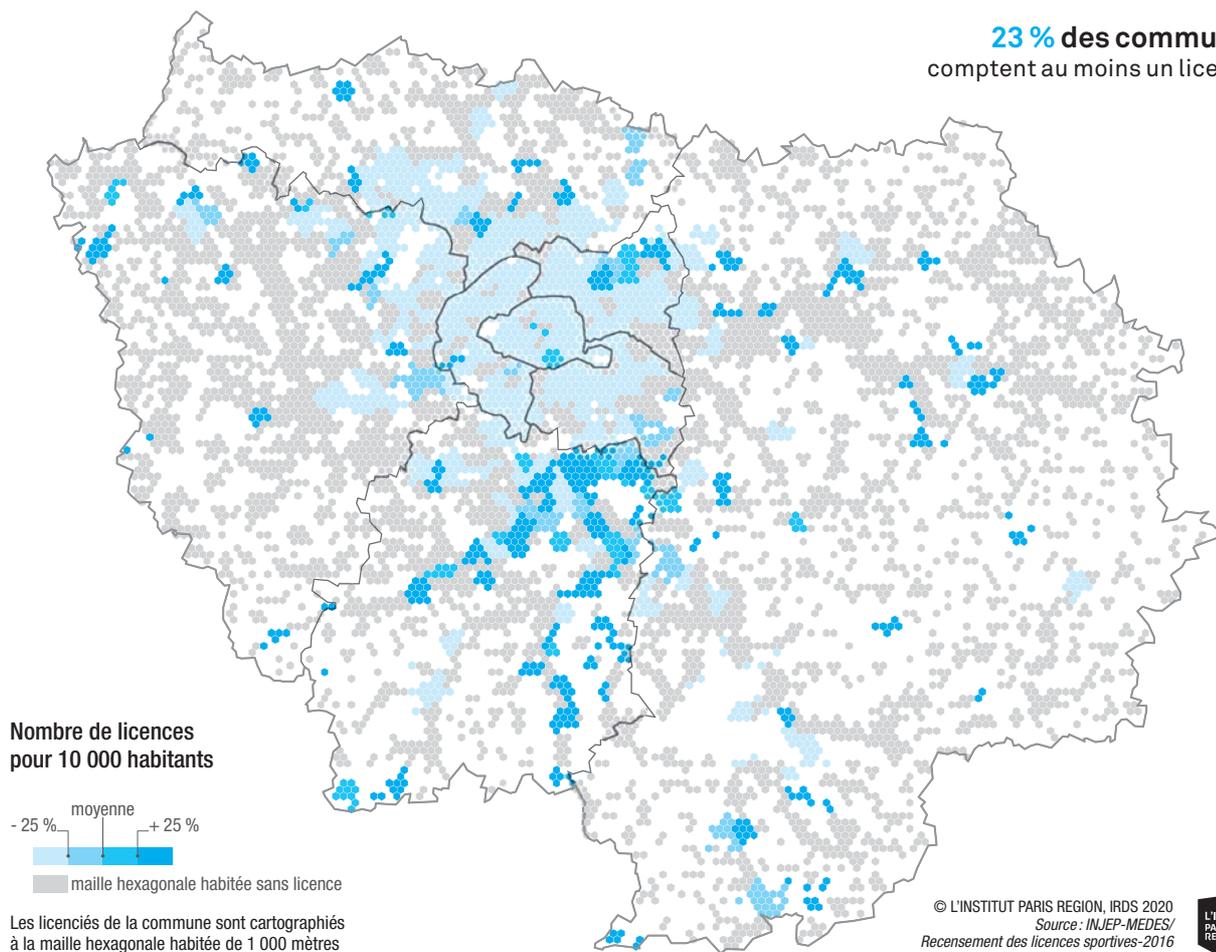


En nombre de licences pour 10 000 habitants



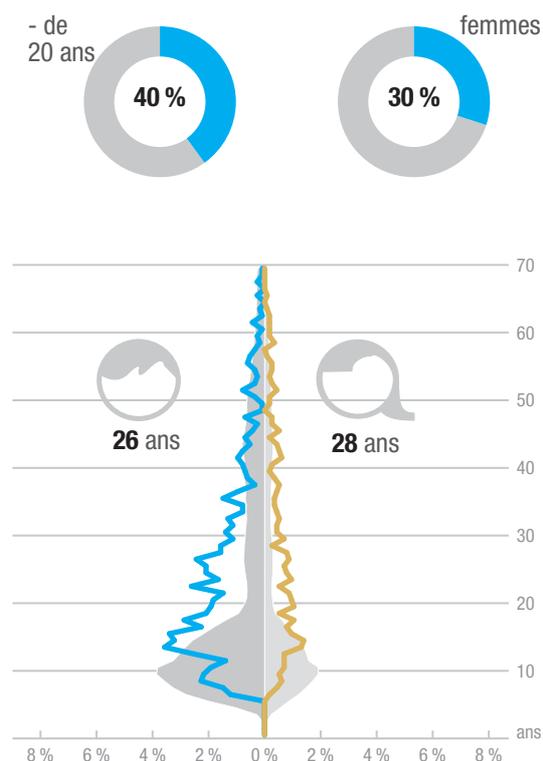
IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

23 % des communes
comptent au moins un licencié



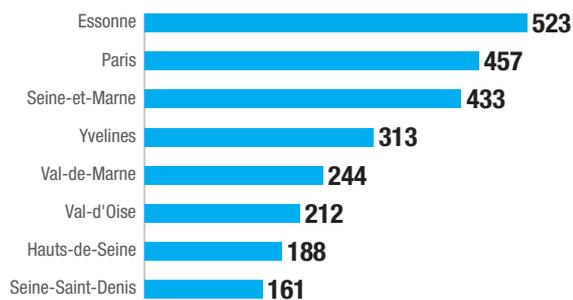
PROFIL

Répartition par âge et par sexe



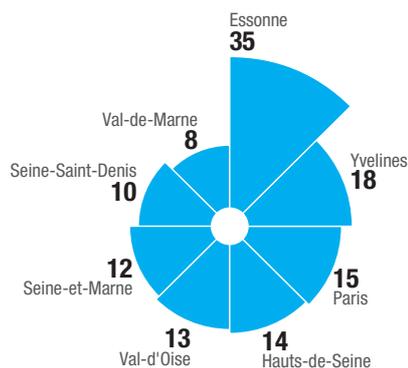
PRATIQUE

Répartition des licences par département



125 clubs
en Île-de-France

20 licenciés
par club



SURF

Le surf sera présent aux Jeux de 2020 à Tokyo en tant que sport additionnel et figurera au programme des Jeux de 2024 à Paris. Il présentera une épreuve féminine et une masculine de shortboard.

Pas de comité francilien représentant la Fédération de Surf. La discipline qui comprend aussi le stand up paddle (SUP) est à la 34^e place en Île-de-France devant le pentathlon et derrière l'haltérophilie. Elle présente un très faible taux de pénétration (une licence pour 10 000 habitants). Sans surprise, la Nouvelle Aquitaine est la région qui affiche le plus fort taux (12 licences pour 10 000 habitants). Les autres régions de la côte atlantique sont à 5 pour la Bretagne et 4 pour les Pays-de-la-Loire.

C'est seulement en 2010 que la Fédération française de surf obtient la délégation pour la réglementation et le

développement de la pratique du SUP, cela explique en partie la nette progression des effectifs en Île-de-France à partir de cette date.

Trois clubs sont recensés sur la région qui pratiquent essentiellement du SUP sur la Seine ou la Marne. Les licenciés sont les plus nombreux à Paris et dans les Hauts-de-Seine. Rappelons ici qu'il s'agit du nombre de licenciés au lieu de résidence. Ces derniers peuvent pratiquer ailleurs en France dans des clubs côtiers. Enfin comme beaucoup de sport de glisse, les pratiquants sont souvent plus nombreux à pratiquer en dehors des clubs et notamment pour le surf à l'occasion des vacances en bord de mer. En Île-de-France, on compte 40 000 habitants de 15 ans et plus ayant pratiqué le surf au moins une fois dans l'année.

SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

1 220 licences

8 % des licences françaises
(14 510 licences en France)

Position de l'Île-de-France parmi les régions



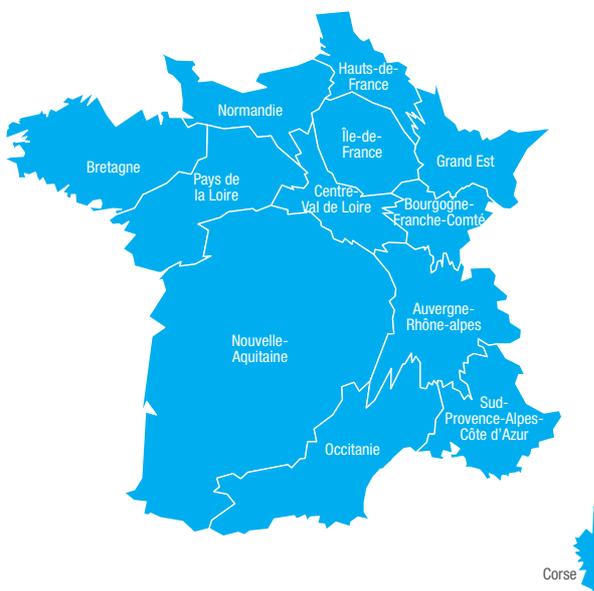
Évolution de la pratique (base 100)



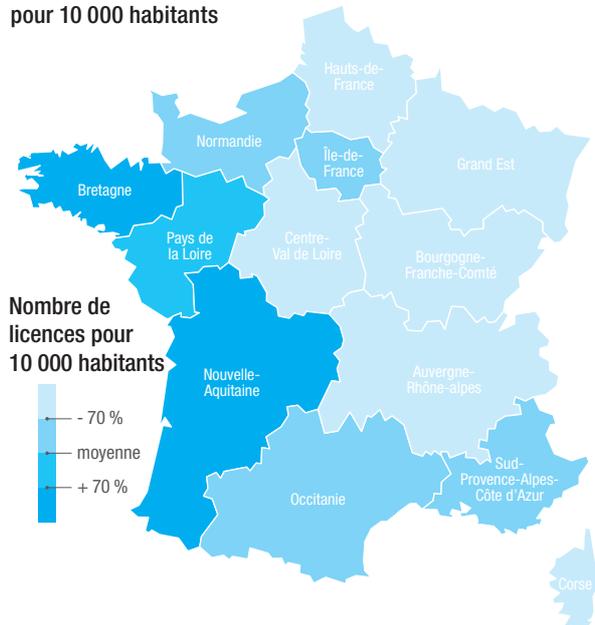
SITUATION EN FRANCE

Géographie des licences par région

En nombre de licences

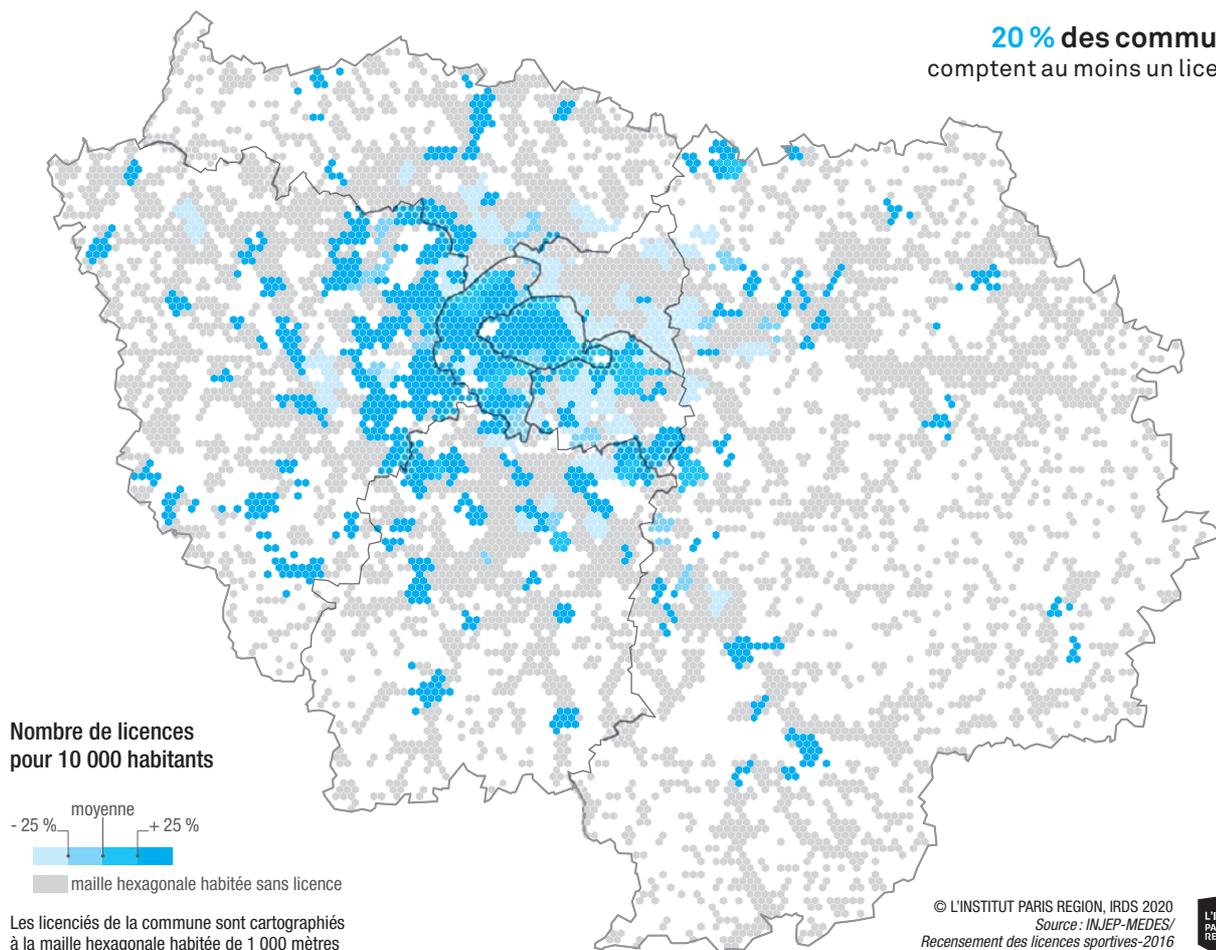


En nombre de licences pour 10 000 habitants



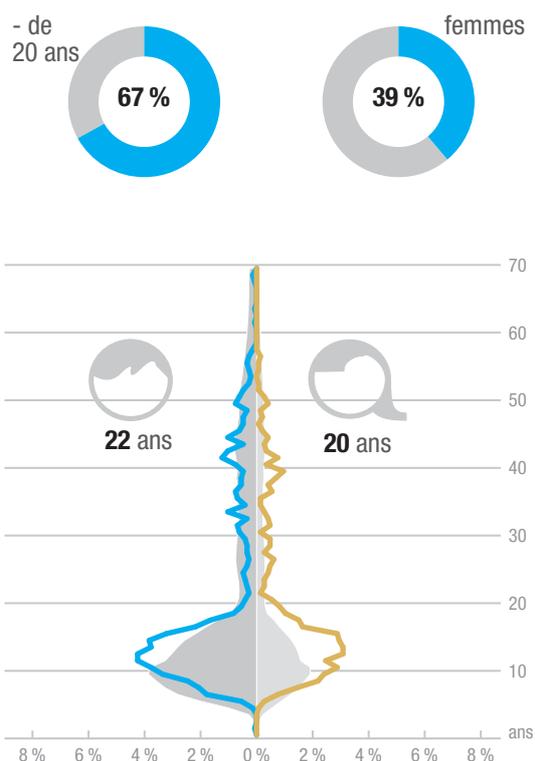
IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

20 % des communes
comptent au moins un licencié



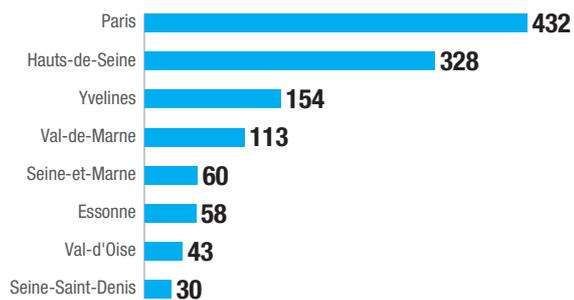
PROFIL

Répartition par âge et par sexe



PRATIQUE

Répartition des licences par département



3 clubs
en Île-de-France

406 licenciés
par club



TAEKWONDO

Le taekwondo entre officiellement aux Jeux Olympiques en 2000 à Sidney. Les épreuves féminines sont intégrées à la même date.

En nombre de licences, le taekwondo arrive à la 19^e place en Île-de-France, entre l'escrime et l'escalade. Son taux de pénétration est parmi les plus élevés derrière la Corse et l'Occitanie et devant Le Centre-Val-de-Loire.

Les effectifs progressent depuis 20 ans, bien que lentement, passant de 10 644 en 2000 à 15 320 en 2018.

Avec 249 clubs sur la région dont la taille moyenne ne dépasse pas les 62 licences, près de la moitié des communes sont sans licence. L'Essonne qui accueille le plus grand nombre de clubs affiche le taux de pénétration le plus élevé avec 20 licences pour 10 000 habitants.

Le Val-de-Marne et la Seine-et-Marne arrivent en 2^e et 3^e position avec respectivement 17 et 16 licences pour 10 000 habitants. Les Yvelines en compte 13, la Seine-Saint-Denis 10 et Paris seulement 8.

Le taekwondo compte 35 % de licences féminines et un taux légèrement supérieur à la moyenne des disciplines olympiques d'été en Île-de-France (31 %) en progression depuis 2013 (29 %). Avec une moyenne d'âge de 19 ans pour les femmes et 18 ans pour les hommes, les pratiquants de taekwondo sont relativement jeunes par rapport à la moyenne des disciplines olympiques d'été franciliennes (24 et 25 ans). La part des moins de 20 ans (70 %) y est d'ailleurs plus forte par rapport à la moyenne des autres disciplines (57 %).

SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

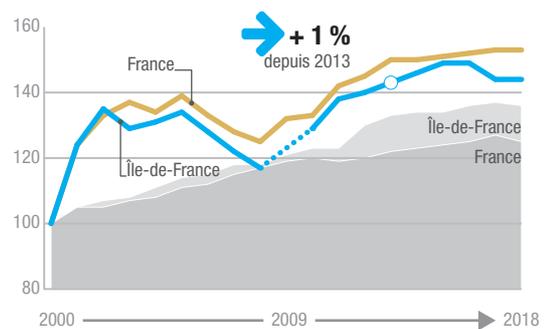
15 320 licences

30 % des licences françaises
(51 460 licences en France)

Position de l'Île-de-France parmi les régions



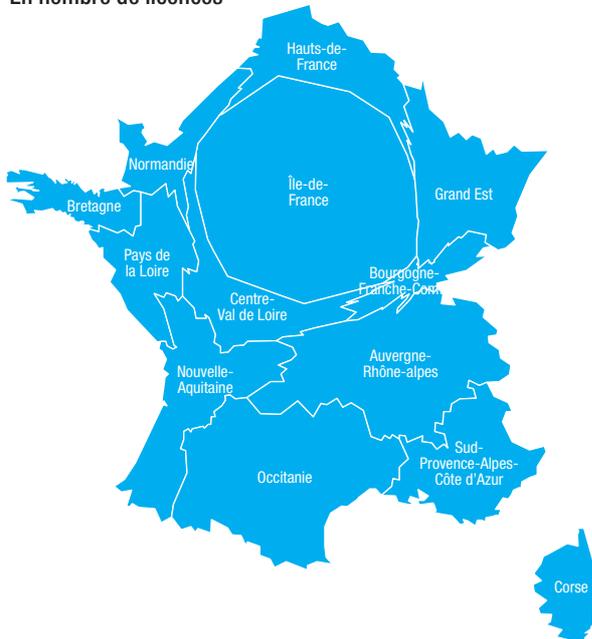
Évolution de la pratique (base 100)



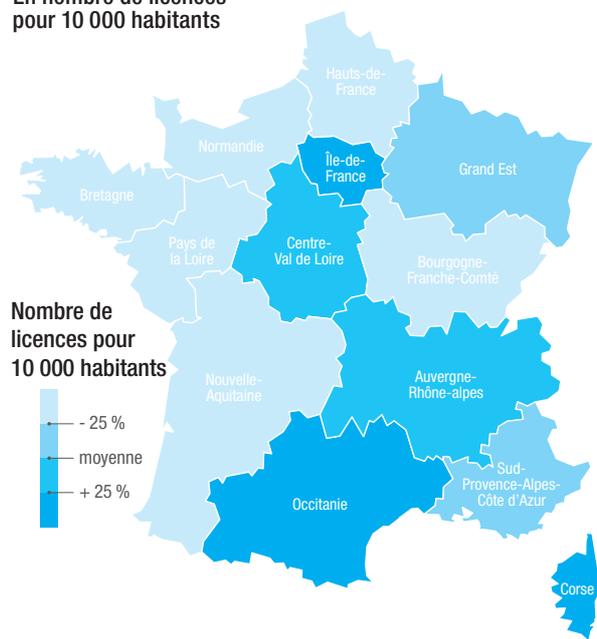
SITUATION EN FRANCE

Géographie des licences par région

En nombre de licences

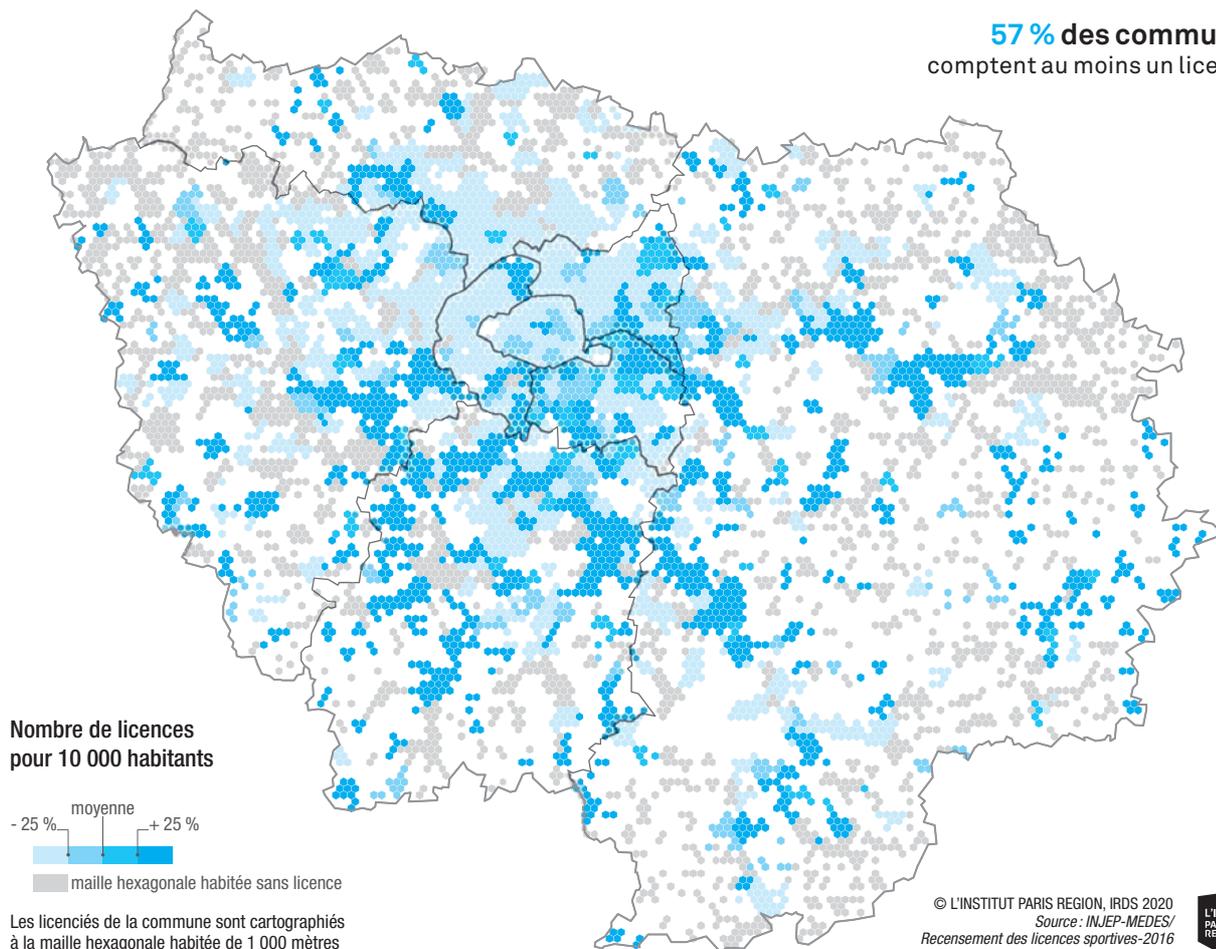


En nombre de licences pour 10 000 habitants



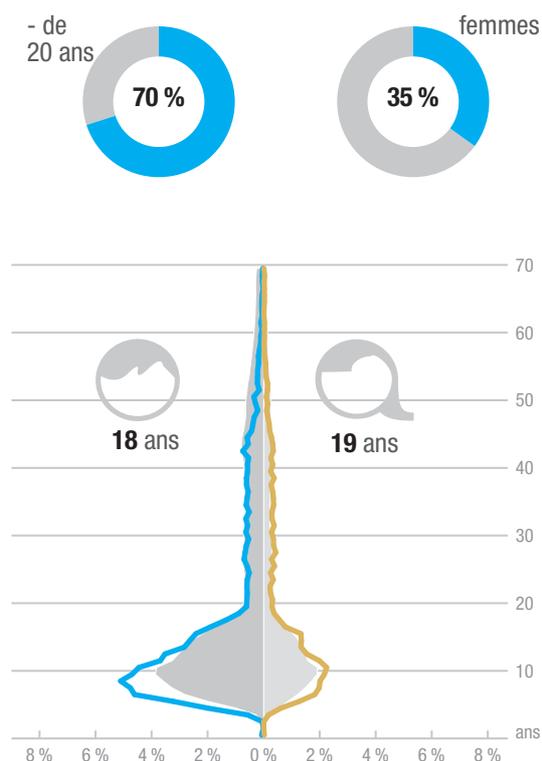
IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

57 % des communes comptent au moins un licencié



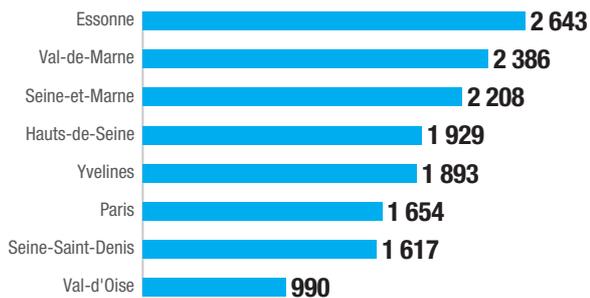
PROFIL

Répartition par âge et par sexe



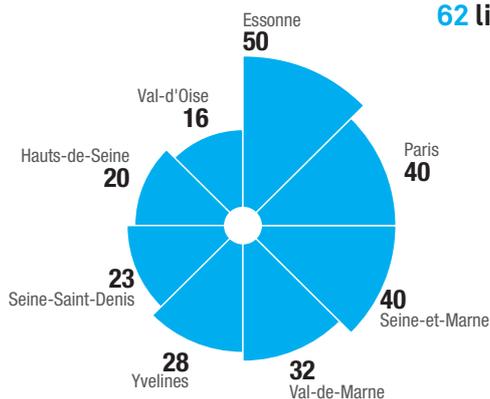
PRATIQUE

Répartition des licences par département



249 clubs en Île-de-France

62 licenciés par club



TENNIS

Le tennis est présent dès la première olympiade en 1896 pour les hommes et 1900 pour les femmes. Cependant il disparaît en 1928 pour ne revenir durablement qu'à Los Angeles en 1984. Il comprend cinq épreuves (deux simples, deux doubles et un double mixte).

Le tennis est la seconde discipline olympique d'été la plus pratiquée en club en Île-de-France, derrière le football. La région francilienne a le plus fort taux de pénétration (182 licences pour 10 000 habitants), loin devant Auvergne-Rhône-Alpes (deuxième avec 158 licences pour 10 000 habitants).

Le tennis semble en perte de vitesse. Après avoir connu une croissance modérée au cours des années 2000, les effectifs franciliens et français diminuent et sont désormais proches du volume du début des années 2000.

Avec 904 clubs franciliens, la discipline est présente sur la majorité du territoire régional et encore plus à l'ouest du territoire. Hauts-de-Seine et Yvelines comptent 280 et 269 licences pour 10 000 habitants. C'est en Seine-Saint-Denis que le taux est le plus bas avec 79 licences pour 10 000 habitants et dans le Val-de-Marne avec un taux de pénétration de 150.

Comme pour de nombreuses disciplines olympiques d'été, plus de la moitié de la population licenciée a moins de 20 ans mais l'âge moyen qui est de 27 ans indique une présence plus marquée d'adultes. La part des femmes est de 28 %, légèrement en dessous de la moyenne de l'ensemble des disciplines olympiques d'été en Île-de-France (31 %).

SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

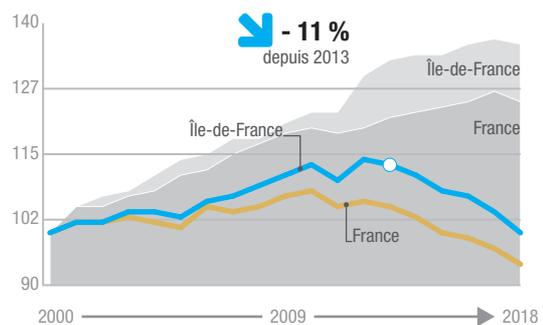
221 710 licences

23 % des licences françaises
(961 080 licences en France)

Position de l'Île-de-France parmi les régions



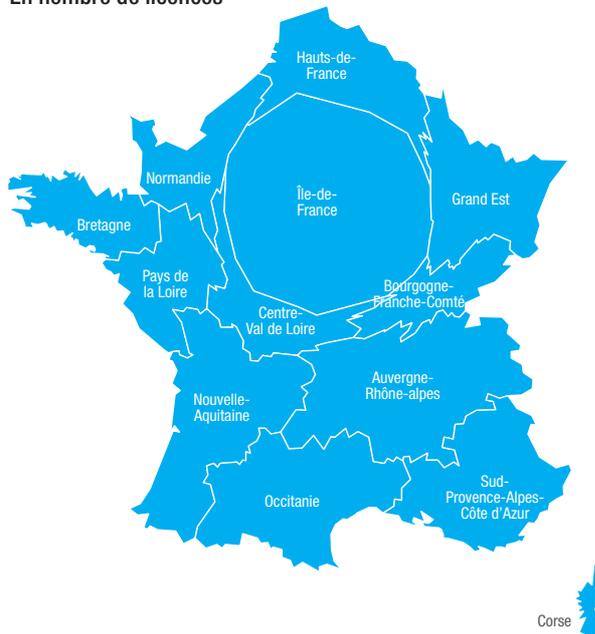
Évolution de la pratique (base 100)



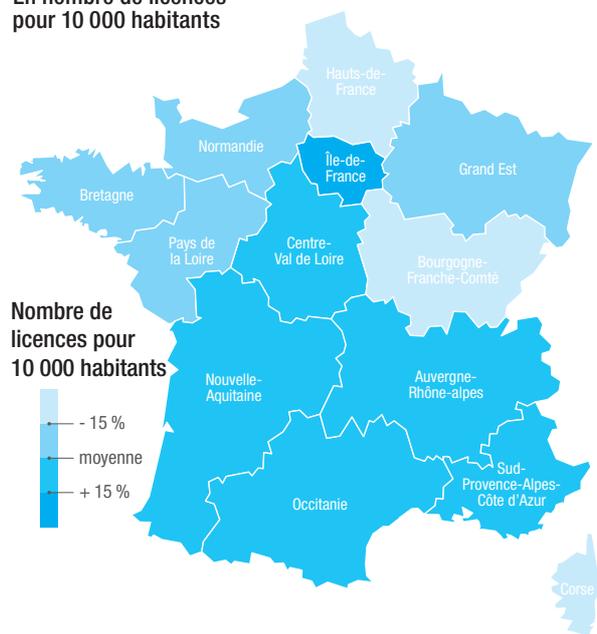
SITUATION EN FRANCE

Géographie des licences par région

En nombre de licences

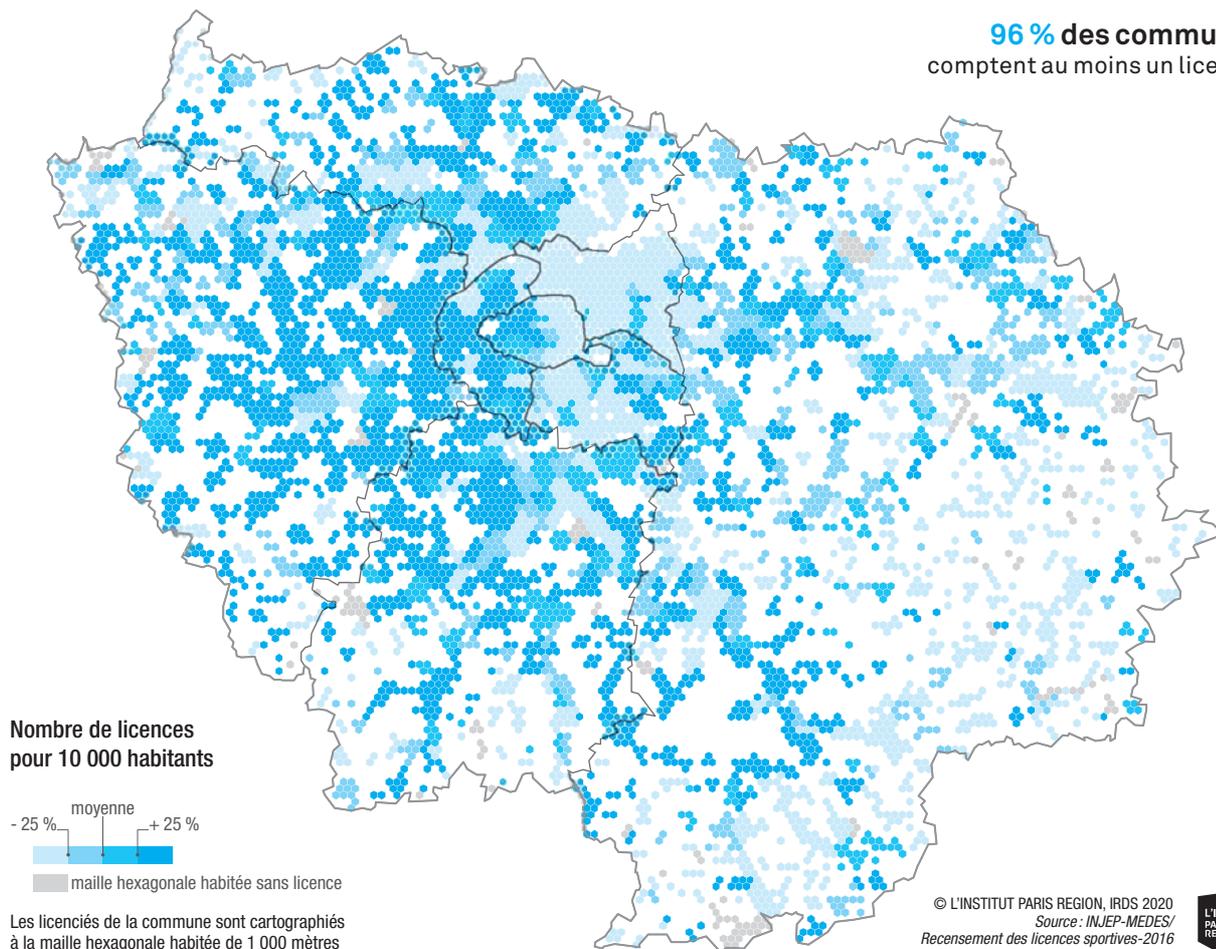


En nombre de licences pour 10 000 habitants



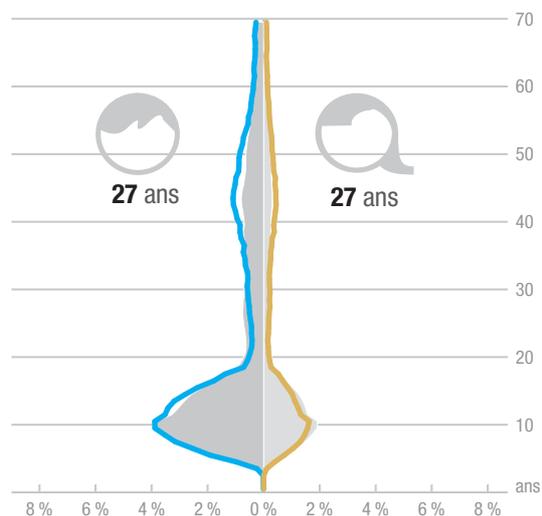
IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

96 % des communes comptent au moins un licencié



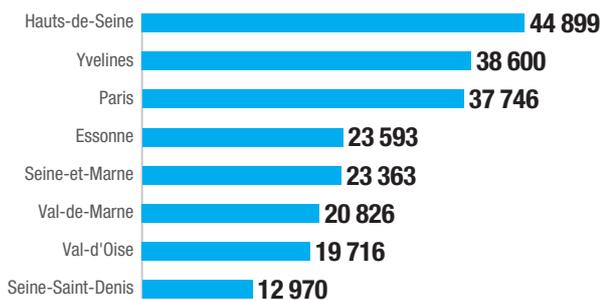
PROFIL

Répartition par âge et par sexe



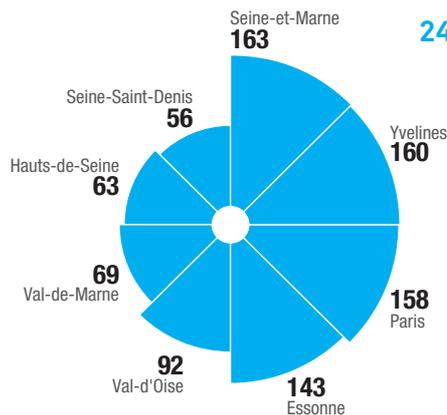
PRATIQUE

Répartition des licences par département



904 clubs en Île-de-France

245 licenciés par club



TENNIS DE TABLE

Le tennis de table entre officiellement aux Jeux Olympiques à Séoul en 1988. Les épreuves masculines et féminines ont été intégrées en même temps. En 2020, une épreuve de double mixte fait son apparition au programme.

En nombre de licences, le tennis de table est à la 15^e place en Île-de-France, entre le rugby et le tir. Son taux de pénétration est légèrement inférieur à celui de la moyenne France. Les taux les plus élevés reviennent aux régions Centre-Val-de-Loire et Pays-de-la-Loire.

Les effectifs ont légèrement augmenté en près de vingt ans, passant de 29 000 en 2000 à 33 700 en 2018.

Avec 354 clubs, la discipline connaît une répartition assez diffuse sur le territoire. Le département des Yvelines présente le taux de pénétration le plus élevé (50 licences

pour 10 000 habitants), suivis de près par l'Essonne (44) et le Val-de-Marne (42). Les Hauts-de-Seine, la Seine-et-Marne et le Val-d'Oise offrent des taux similaires (respectivement 25, 24 et 23). La Seine-Saint-Denis et Paris ont des taux inférieurs (12).

Le tennis de table compte 20 % de licences féminines. Un taux inférieur à celui de la moyenne des disciplines olympiques d'été en Île-de-France (31 %). Avec une moyenne d'âge de 22 ans pour les femmes et 27 ans pour les hommes, la pyramide des âges du tennis de table indique une présence plus marquée de jeunes adultes hommes que dans la moyenne des disciplines olympiques d'été franciliennes (24 et 25 ans). La part des moins de 20 ans y est similaire (56 %), la moyenne des autres disciplines étant à 57 %.

SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

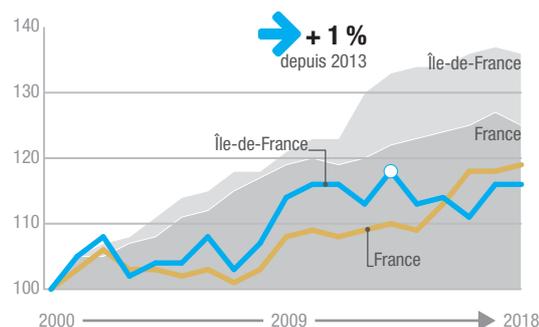
33 710 licences

16 % des licences françaises
(205 340 licences en France)

Position de l'Île-de-France parmi les régions



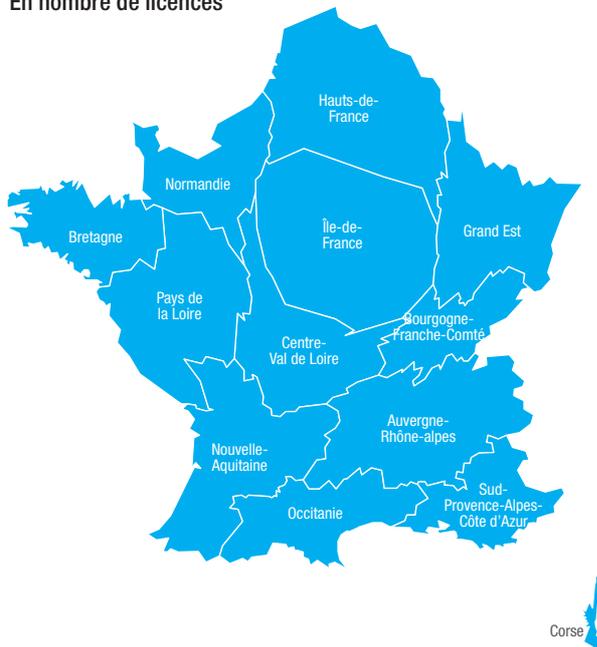
Évolution de la pratique (base 100)



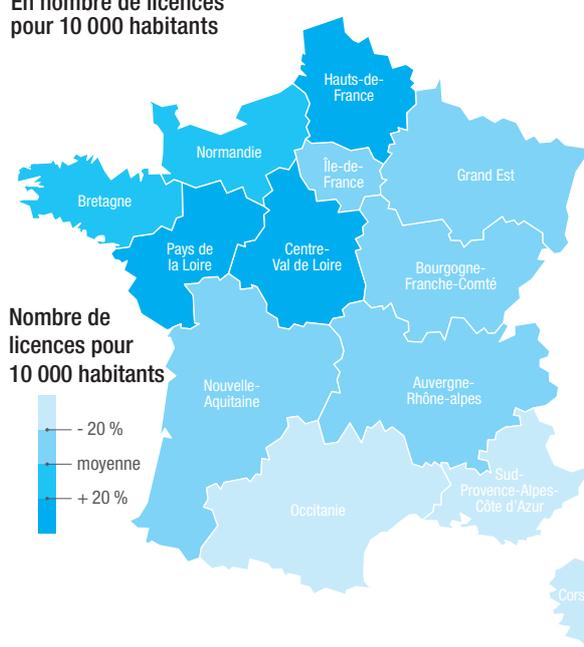
SITUATION EN FRANCE

Géographie des licences par région

En nombre de licences

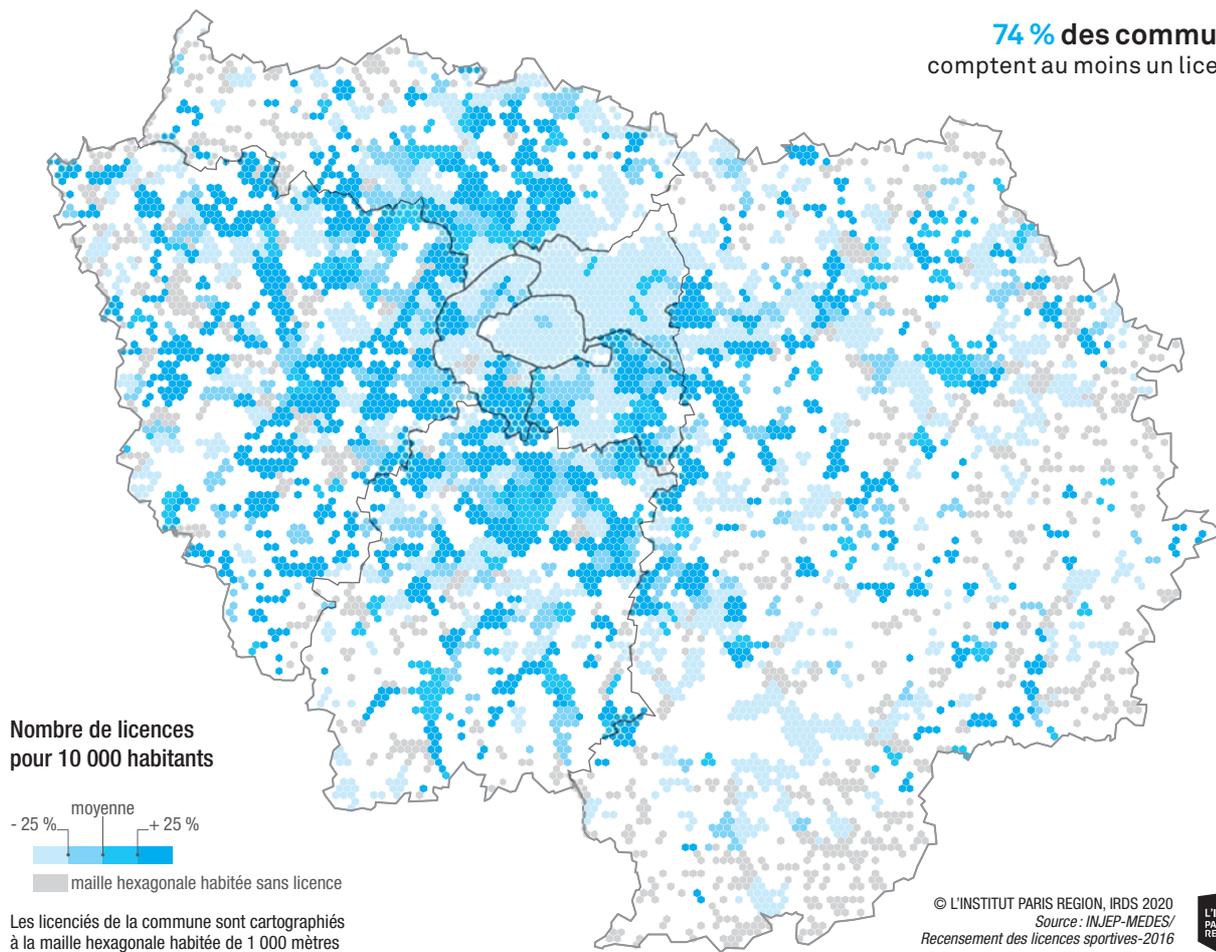


En nombre de licences pour 10 000 habitants



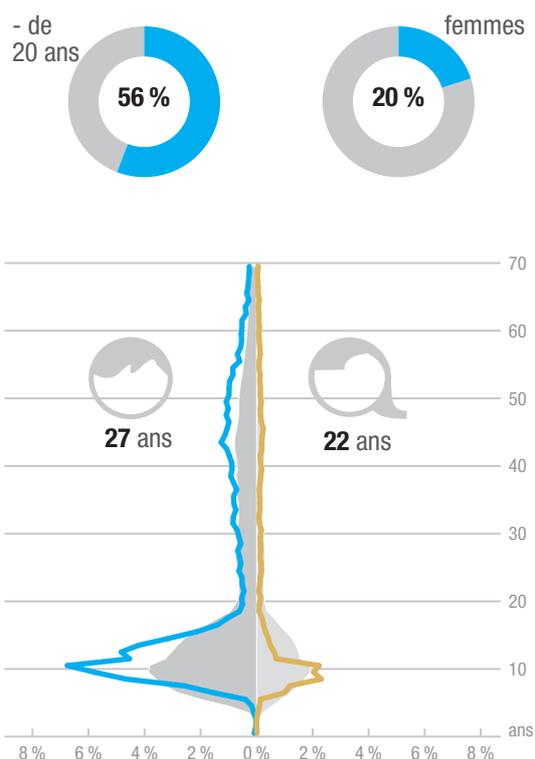
IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

74 % des communes
comptent au moins un licencié



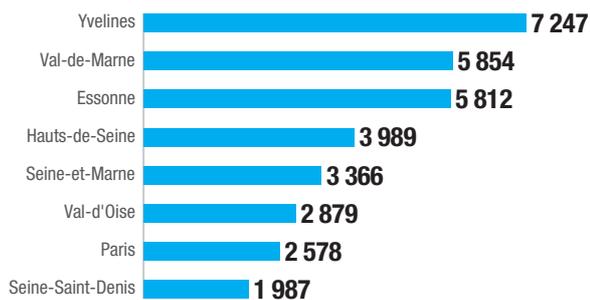
PROFIL

Répartition par âge et par sexe



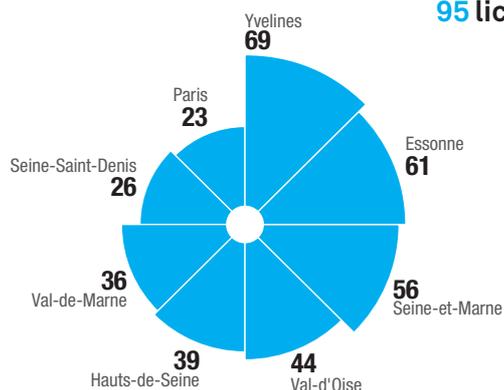
PRATIQUE

Répartition des licences par département



354 clubs
en Île-de-France

95 licenciés
par club



TIR

Le tir sportif est olympique depuis la première édition (1896). Les femmes concourent pour la première fois à Mexico en 1968 au sein des épreuves masculines. À partir de 1996, les programmes masculins et féminins sont complètement séparés.

En nombre de licences, le tir est à la 16^e place en Île-de-France, entre le tennis de table et le volley. Un taux de pénétration inférieur à celui de la moyenne France. Le plus élevé revenant aux régions Corse et Sud-Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Malgré un léger fléchissement entre 2004 et 2011, les effectifs sont en progression depuis vingt ans, passant de 22800 en 2000 à 29900 en 2018. On note une nette accélération depuis cinq ans (+30 %), moins rapide que la progression nationale.

Avec 160 clubs, la discipline connaît une répartition assez diffuse sur le territoire. Les quatre départements de grande couronne présentent les taux de pénétration les plus élevés : entre 32 licences pour 10000 habitants (Yvelines) et 27 (Val-d'Oise). La Seine-Saint-Denis présente le taux le plus bas (13). Les autres départements se situent entre 25 (Hauts-de-Seine) et 20 (Paris).

Le tir compte seulement 10 % de licences féminines. Avec une moyenne d'âge de 41 ans pour les femmes et 49 ans pour les hommes, le tir est une discipline pratiquée essentiellement par des adultes. 93 % des licences sont détenues par des plus de 20 ans. Il faut avoir plus de 9 ans pour obtenir une première licence.

SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

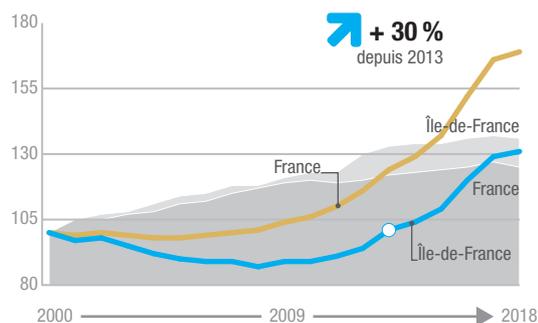
29 920 licences

14 % des licences françaises
(218 770 licences en France)

Position de l'Île-de-France parmi les régions



Évolution de la pratique (base 100)



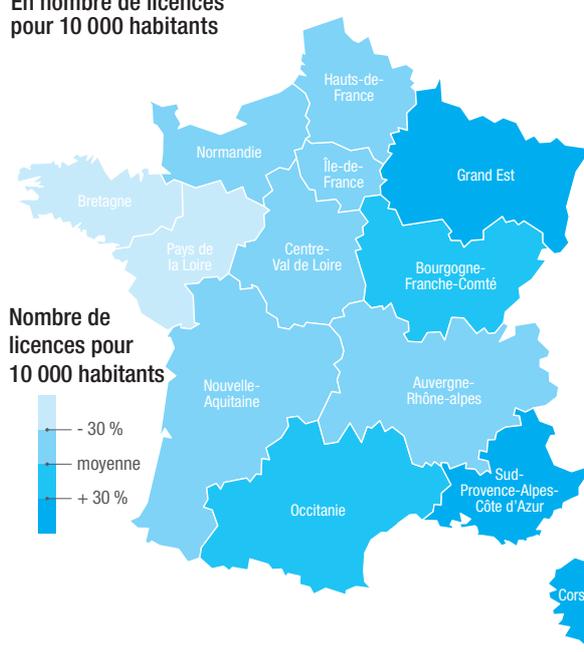
SITUATION EN FRANCE

Géographie des licences par région

En nombre de licences

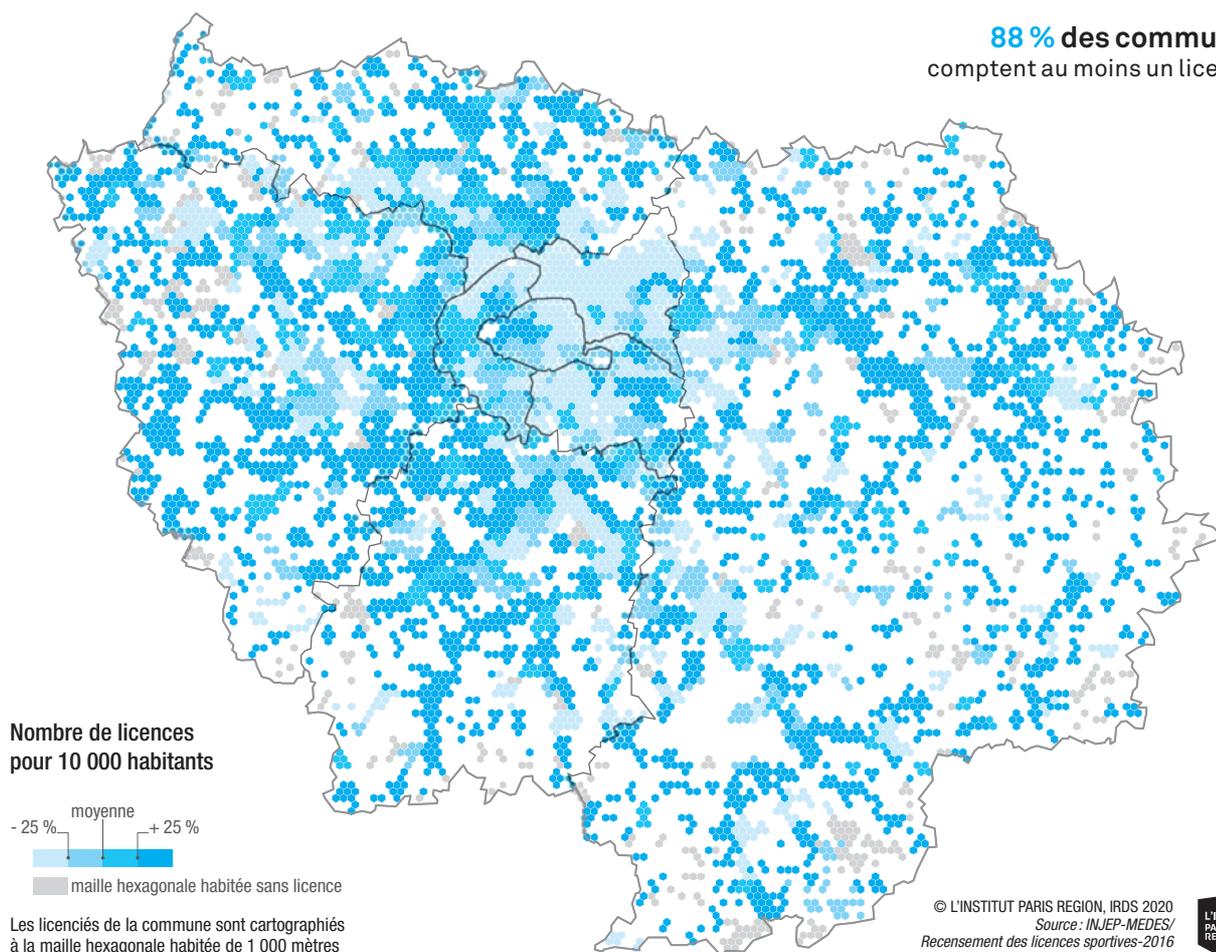


En nombre de licences pour 10 000 habitants



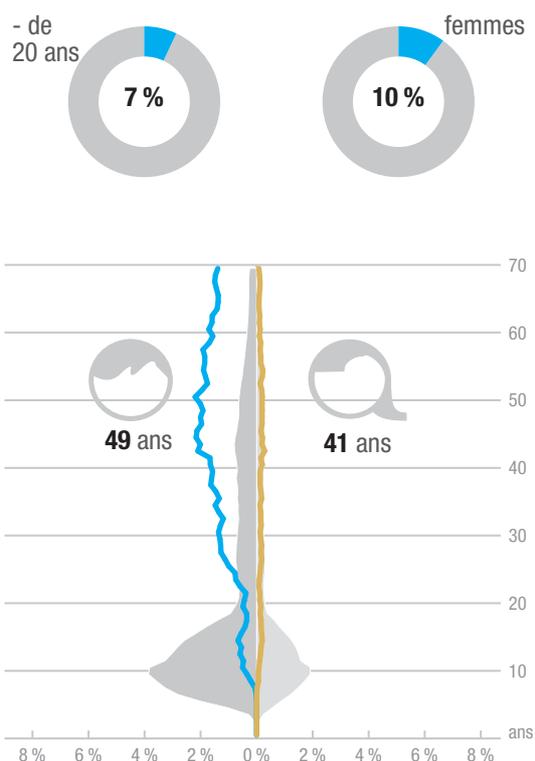
IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

88 % des communes
comptent au moins un licencié



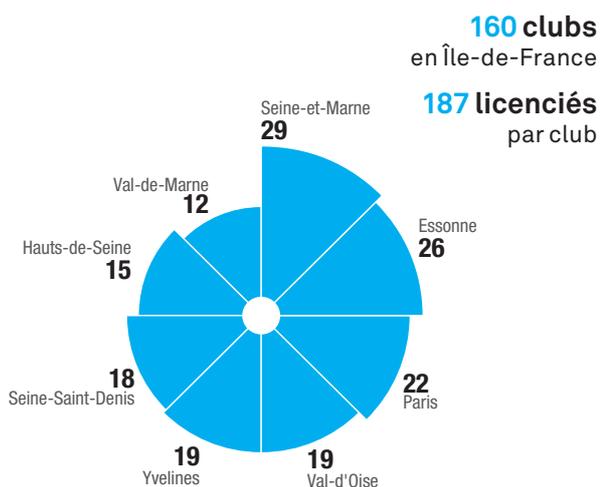
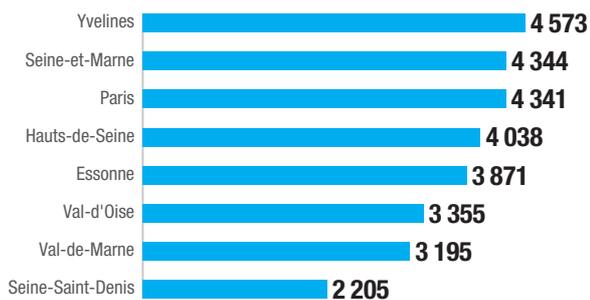
PROFIL

Répartition par âge et par sexe



PRATIQUE

Répartition des licences par département



TIR À L'ARC

Le tir à l'arc était au programme de certaines éditions des Jeux Olympiques entre 1900 et 1920 puis est inscrit durablement depuis 1972 avec des compétitions masculines et féminines. Une nouvelle épreuve par équipe mixte est prévue aux Jeux de Tokyo 2020.

En nombre de licences, le tir à l'arc est à la 21^e place en Île-de-France au même niveau que le taekwondo et l'escalade. Le taux de pénétration est proche de la moyenne nationale. Ce sont le Centre-Val-de-Loire et la Bretagne qui ont les taux de pénétration les plus élevés (17 et 15 licences pour 10 000 habitants).

Les effectifs stagnent sur les cinq dernières années, que ce soit au niveau France ou Île-de-France. Depuis 2000, le tir à l'arc a néanmoins gagné 3 000 licences.

Plus de la moitié des 238 clubs franciliens sont implantés en Essonne, Seine-et-Marne et Yvelines. C'est dans ces départements que les taux de pénétration sont les plus élevés, de 16 à 19 licences pour 10 000 habitants. Hauts-de-Seine, Val-de-Marne et Val-d'Oise présentent des taux entre 10 et 12, la Seine-Saint-Denis de 7 et Paris de 4 licences pour 10 000 habitants.

La structure par âge fait apparaître une proportion importante de 10-17 ans. Mais les adultes sont plus présents que dans d'autres disciplines olympiques d'été, l'âge moyen y est de plus de 10 ans supérieur, que ce soit pour les hommes ou les femmes (respectivement 24 et 25 ans pour l'ensemble des disciplines olympiques d'été franciliennes). 30 % des licences sont détenues par les femmes.

SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

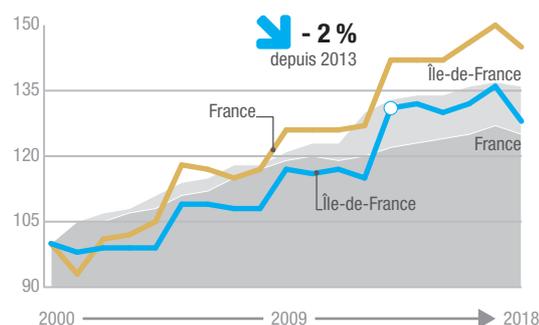
13 520 licences

19 % des licences françaises
(73 200 licences en France)

Position de l'Île-de-France parmi les régions



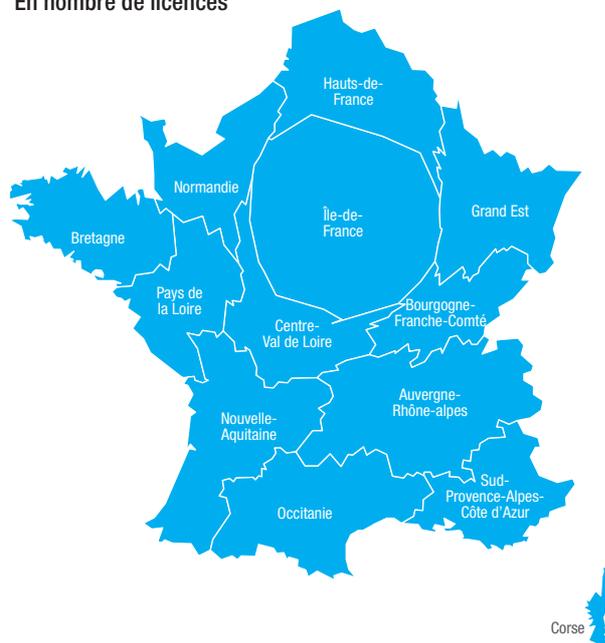
Évolution de la pratique (base 100)



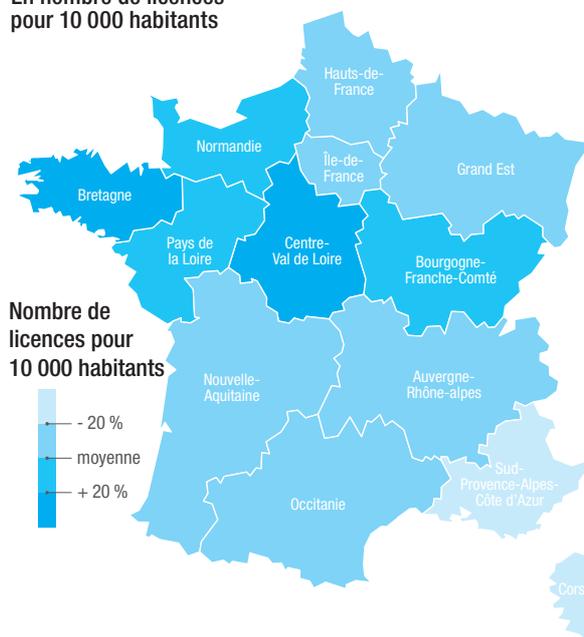
SITUATION EN FRANCE

Géographie des licences par région

En nombre de licences

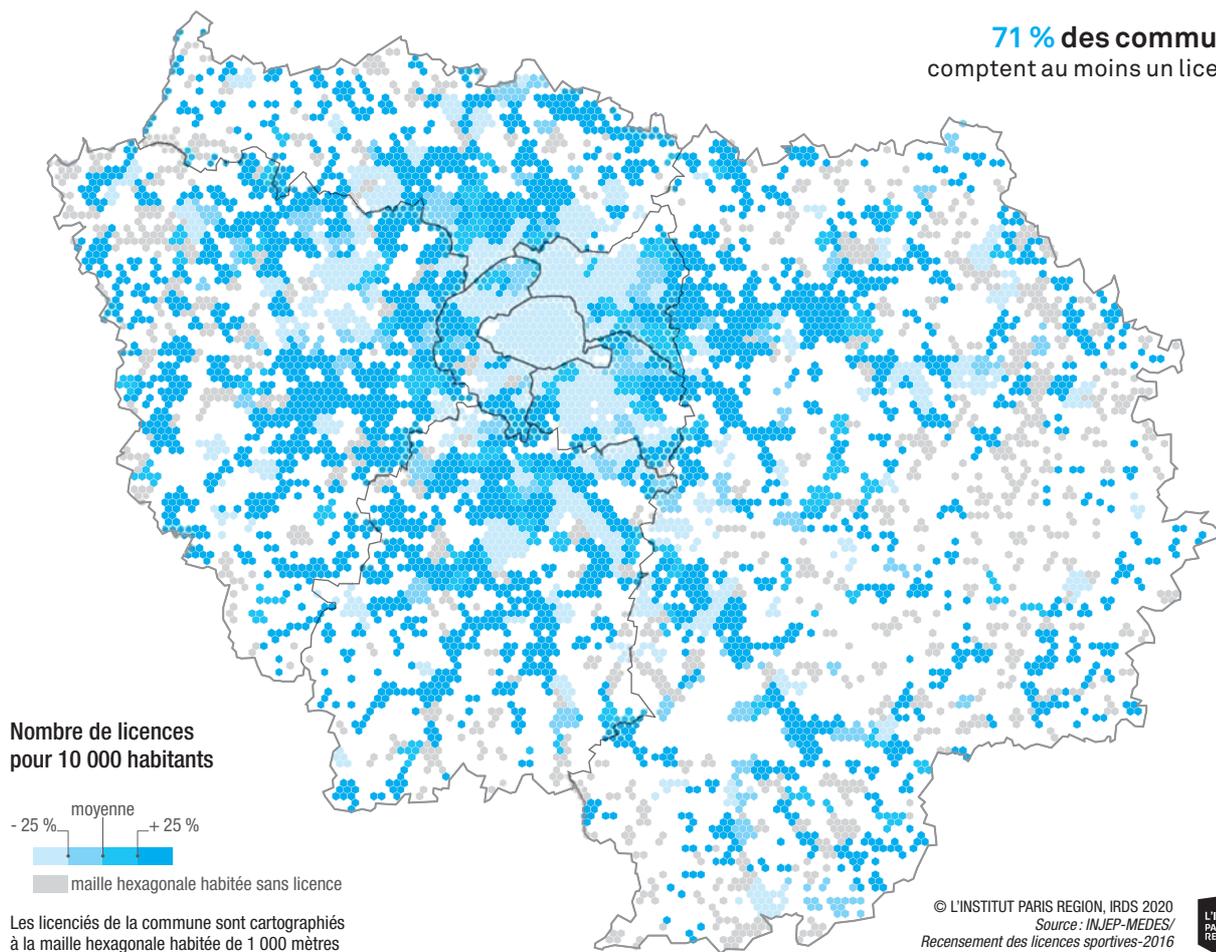


En nombre de licences pour 10 000 habitants



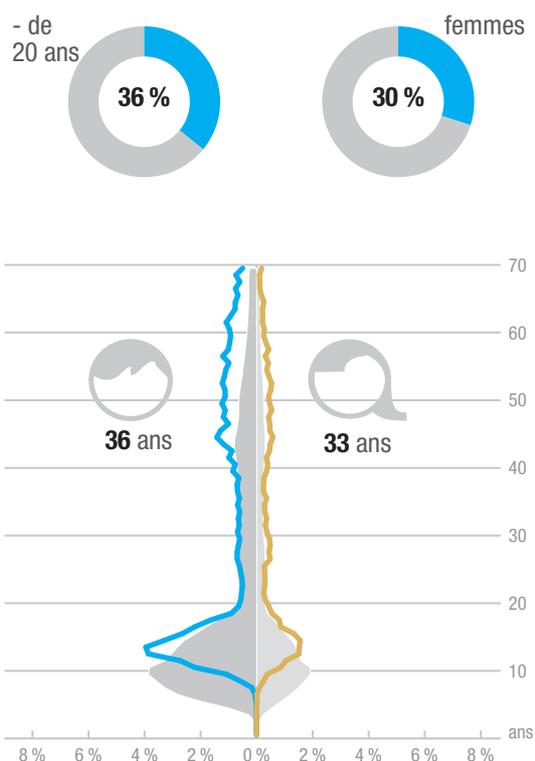
IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

71 % des communes
comptent au moins un licencié



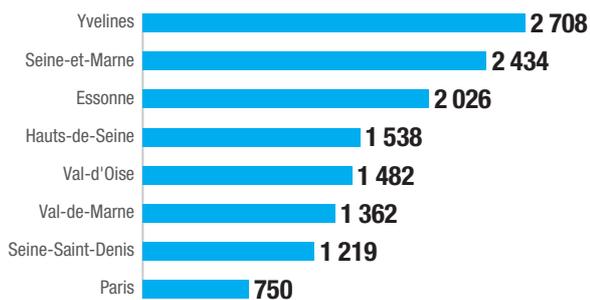
PROFIL

Répartition par âge et par sexe



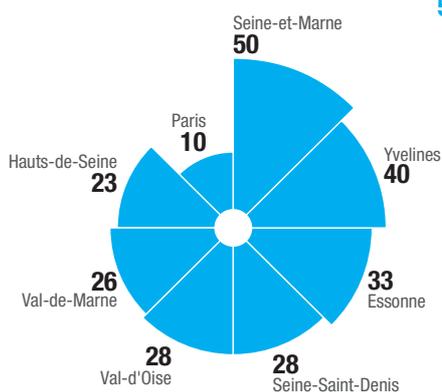
PRATIQUE

Répartition des licences par département



238 clubs
en Île-de-France

57 licenciés
par club



TRIATHLON

Le triathlon qui combine nage, vélo et course à pied entre au programme olympique à Sidney en 2000. Les femmes commencent à concourir au même moment. En 2020, une nouvelle discipline verra le jour : une épreuve mixte. En nombre de licences, le triathlon est à la 24^e place en Île-de-France, entre la boxe et le cyclisme. Un taux de pénétration légèrement inférieur à la moyenne France. Les taux les plus élevés reviennent aux régions Corse, Pays-de-la-Loire et Bourgogne-Franche-Comté.

Les effectifs ont plus que triplé en près de vingt ans, passant de 2 600 en 2000 à 8 300 en 2018. On note un léger fléchissement sur les deux dernières années en Île-de-France comme en France.

Malgré 278 clubs implantés sur le territoire francilien, près de la moitié des communes franciliennes ne

comptent aucun licencié et on note une présence plus prégnante à l'ouest. Les départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines ont les taux de pénétration les plus élevés (11 pour 10 000 habitants). La Seine-Saint-Denis affiche le plus faible (2 pour 10 000 habitants).

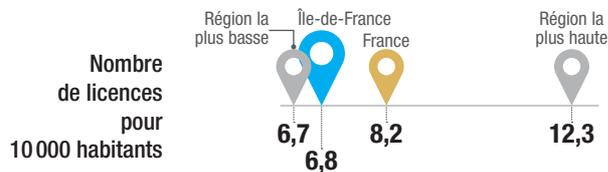
Le triathlon compte à peine un quart de licences féminines. Un taux inférieur à la moyenne des disciplines olympiques d'été (31 %). Avec une moyenne d'âge de 29 ans pour les femmes et 35 ans pour les hommes, le triathlon présente une pratique adulte plus marquée que pour la moyenne des disciplines olympiques d'été franciliennes (24 et 25 ans). La part des moins de 20 ans y est nettement inférieure que la moyenne des autres disciplines (57 %).

SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

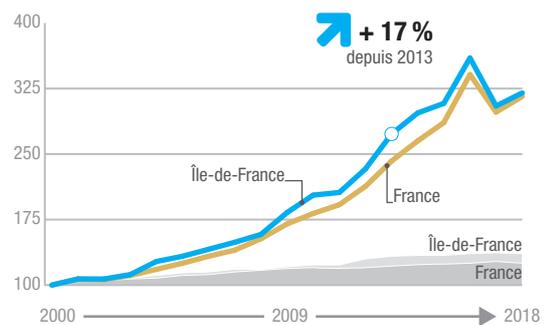
8 270 licences

16 % des licences françaises
(53 166 licences en France)

Position de l'Île-de-France parmi les régions



Évolution de la pratique (base 100)



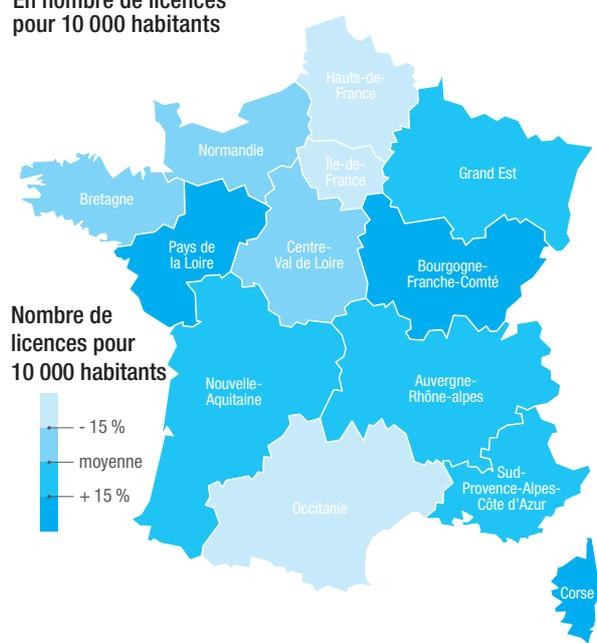
SITUATION EN FRANCE

Géographie des licences par région

En nombre de licences

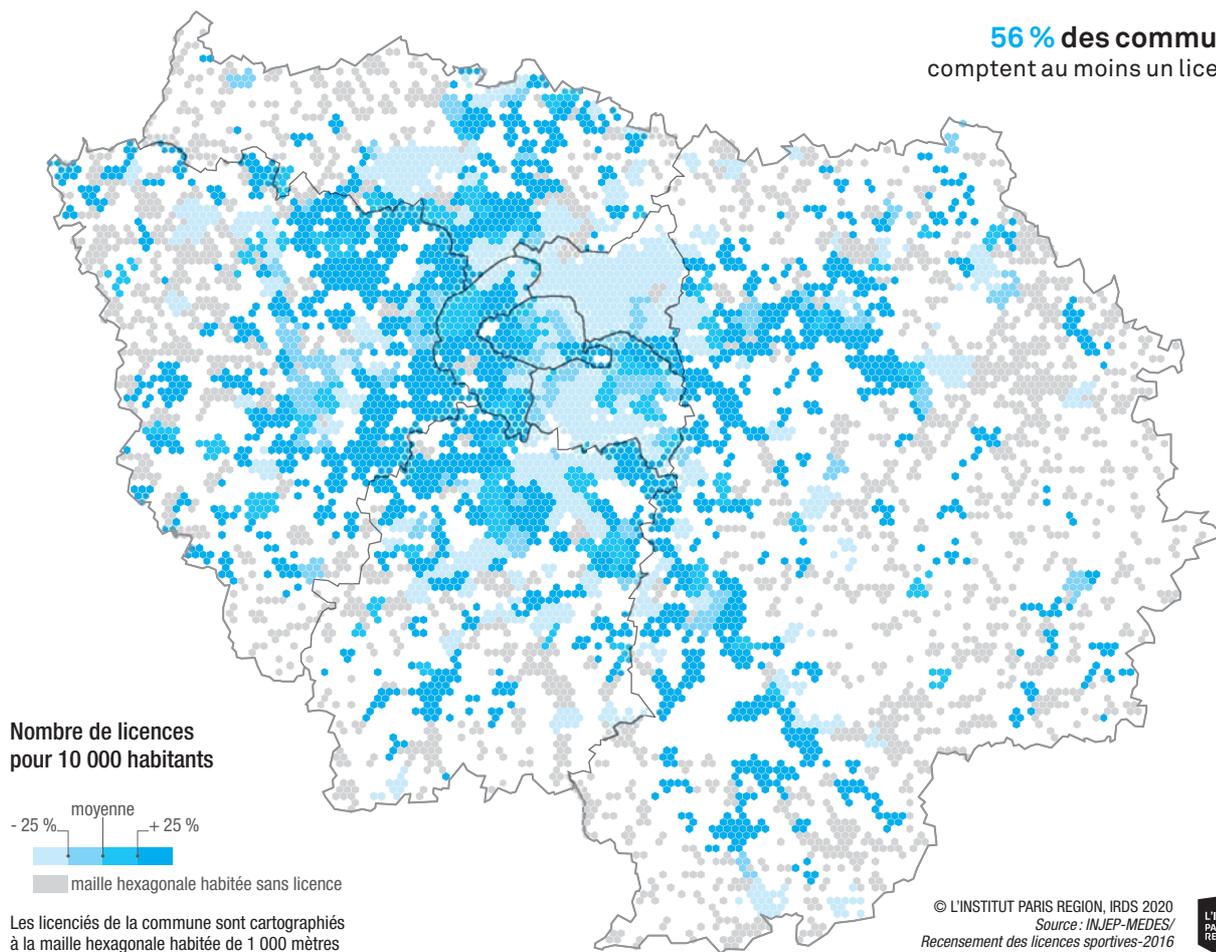


En nombre de licences pour 10 000 habitants



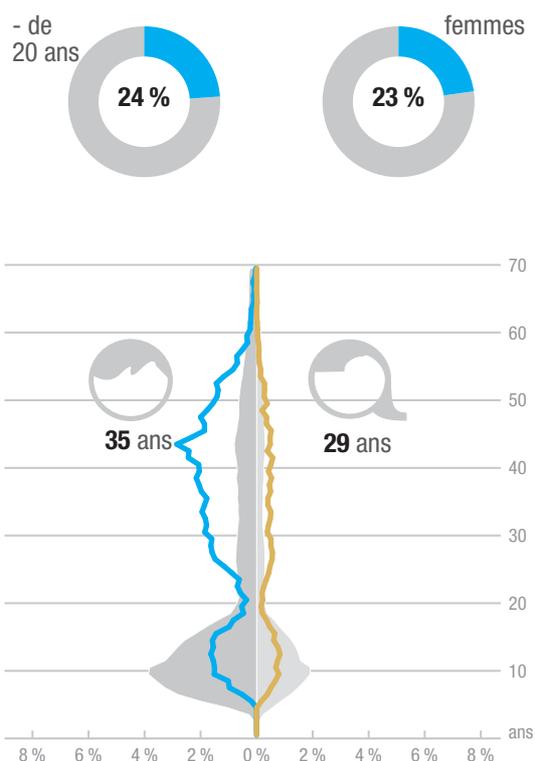
IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

56 % des communes
comptent au moins un licencié



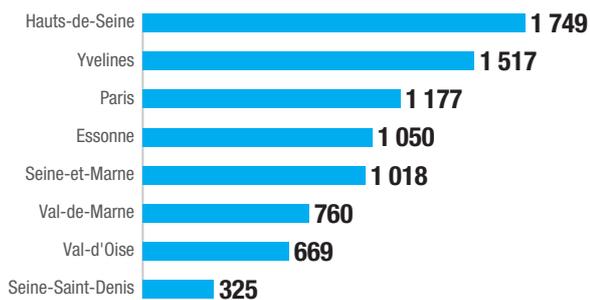
PROFIL

Répartition par âge et par sexe



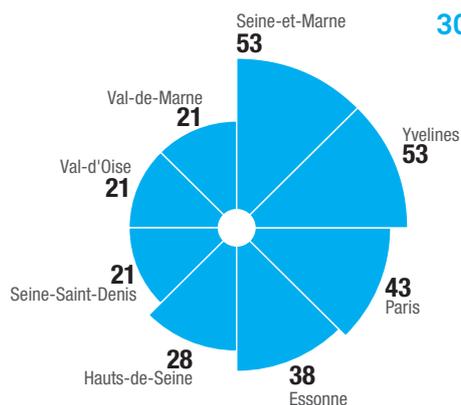
PRATIQUE

Répartition des licences par département



278 clubs
en Île-de-France

30 licenciés
par club



VOILE

Les Jeux de 1908 de Londres marquent véritablement le début des premières compétitions olympiques de voile. Initialement mixtes, les épreuves sont dorénavant principalement par sexe.

La voile en Île-de-France est à la 12^e place en nombre de licences entre l'athlétisme et le badminton. Un taux de pénétration égal à la moyenne France. Le plus élevé revenant à la région Bretagne. L'Île-de-France, malgré l'absence de trait de côte, se place en quatrième position devant trois régions côtières. Si les licences appartiennent bien à des Franciliens, ces derniers sont nombreux à pratiquer principalement dans les clubs situés sur les côtes françaises.

La courbe d'évolution atypique de cette discipline s'explique par un changement des bases statistiques du ministère (à partir de 2012 les licenciés sont répartis au

lieu de résidence et non plus au club). Cependant, la voile francilienne a connu une chute de 13 % de ses effectifs les cinq dernières années.

Paris et l'ouest francilien (Hauts-de-Seine, Yvelines) concentre les trois quarts des licenciés franciliens. C'est l'une des seules disciplines plaçant Paris en tête des départements avec un taux de pénétration très élevé. D'autres poches de pratique existent ailleurs, directement corrélées avec la présence d'un lieu de pratique en proximité.

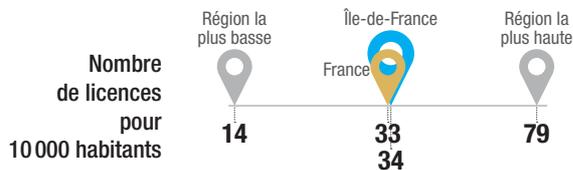
La voile se caractérise par un rajeunissement de ses licenciés en quelques années, avec une part des moins de 20 ans de 72 % bien supérieure à l'ensemble des sports olympiques d'été (57 %). La part des femmes est légèrement plus élevée que la moyenne.

SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

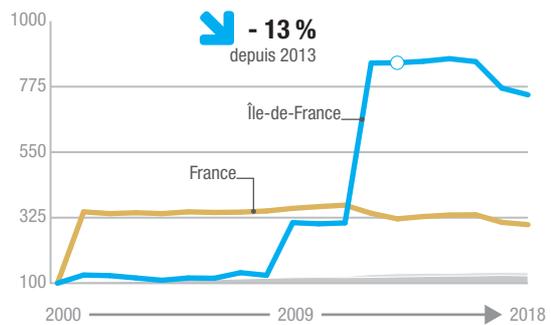
41 620 licences

19 % des licences françaises
(217 360 licences en France)

Position de l'Île-de-France parmi les régions



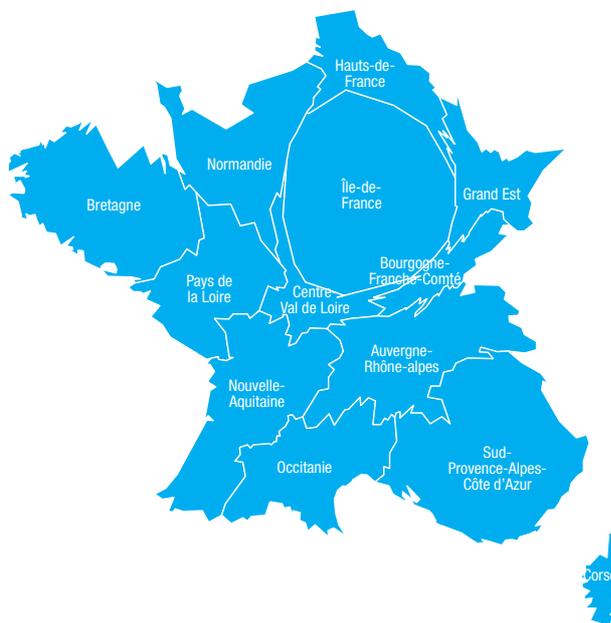
Évolution de la pratique (base 100)



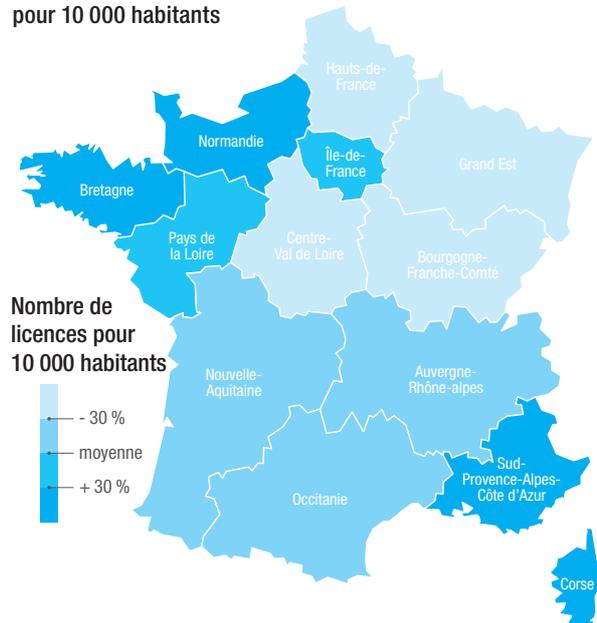
SITUATION EN FRANCE

Géographie des licences par région

En nombre de licences

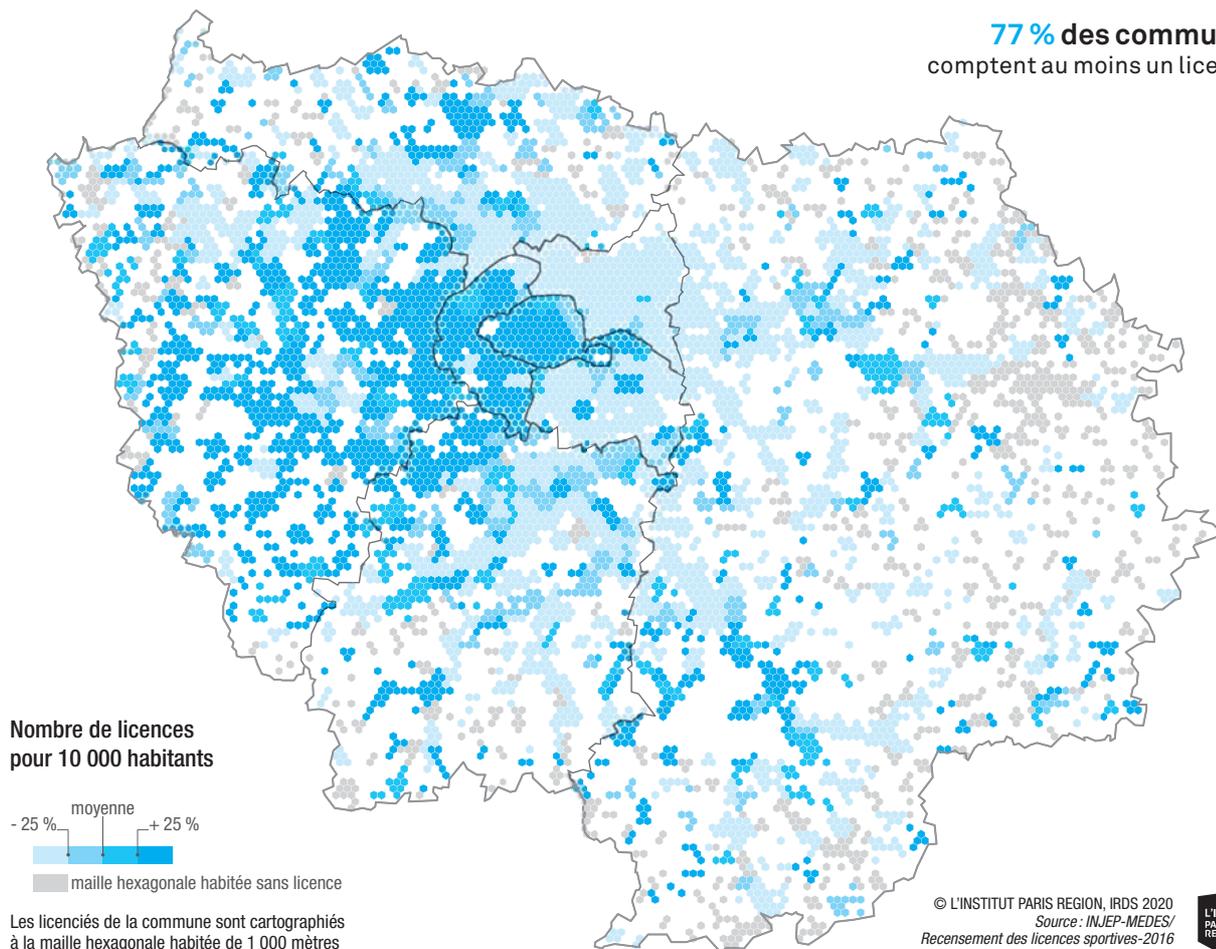


En nombre de licences pour 10 000 habitants



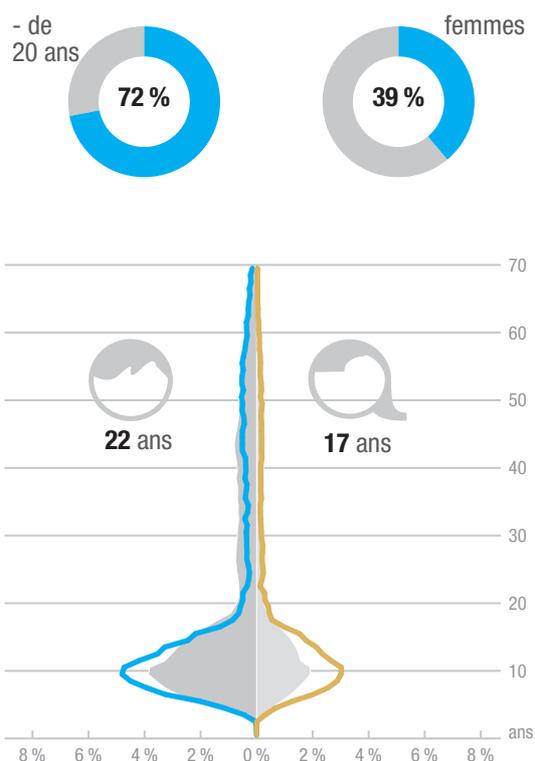
IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

77% des communes
comptent au moins un licencié



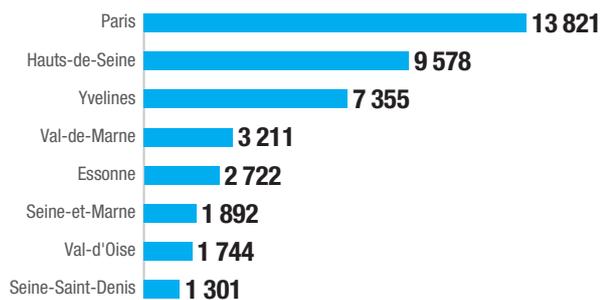
PROFIL

Répartition par âge et par sexe



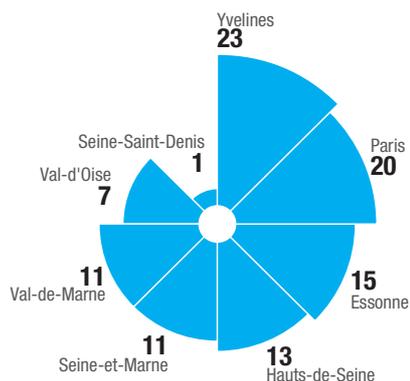
PRATIQUE

Répartition des licences par département



101 clubs
en Île-de-France

412 licenciés
par club



VOLLEY-BALL

Le volley-ball est au programme olympique depuis les Jeux de 1964 avec des épreuves masculines et féminines. Le beach-volley fait son entrée aux Jeux d'Atlanta (1996). En nombre de licences, le volley-ball occupe la 19^e place en Île-de-France, au même niveau que l'escrime. En volume, la région francilienne rassemble le plus grand nombre de licences, 7 000 licences de plus qu'Auvergne-Rhône-Alpes. Le taux de pénétration francilien se situe dans la moyenne nationale. C'est dans l'ouest du territoire national, en Bretagne et Pays-de-la-Loire et dans la région PACA que les taux sont les plus élevés. Entre 2005 et 2016, le nombre de licences franciliennes oscille entre 15 000 et 16 000. Depuis deux ans, le volley-ball francilien a augmenté de 2 000 licences. La progression des licences est plus favorable en Île-de-France que dans le reste du pays.

Avec 181 clubs, la discipline est particulièrement bien implantée dans les Hauts-de-Seine avec un taux de pénétration de 25 et dans le sud du Val-d'Oise, l'est des Yvelines et le nord de l'Essonne. Le Val-de-Marne présente également un taux de pénétration de 17 licences pour 10 000 habitants. Les autres départements présentent des taux de pénétration en dessous de la moyenne, de 14 en Seine-et-Marne, 11 à Paris et 8 en Seine-Saint-Denis.

La population de licenciés de volley-ball est jeune (la moitié a moins de 20 ans) avec une plus forte présence des jeunes filles de 10 à 18 ans. Globalement, la population de licenciée est plus féminine que pour la moyenne des disciplines olympiques d'été en Île-de-France (respectivement 44 % et 31 %).

SITUATION EN ÎLE-DE-FRANCE

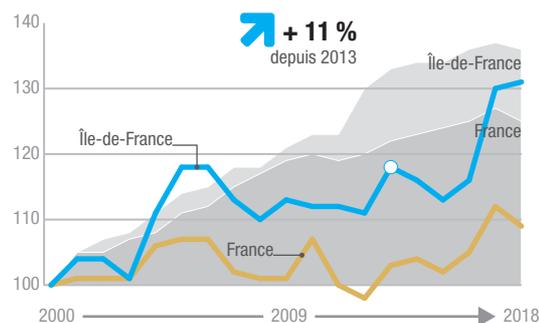
18 480 licences

19 % des licences françaises
(96 180 licences en France)

Position de l'Île-de-France parmi les régions



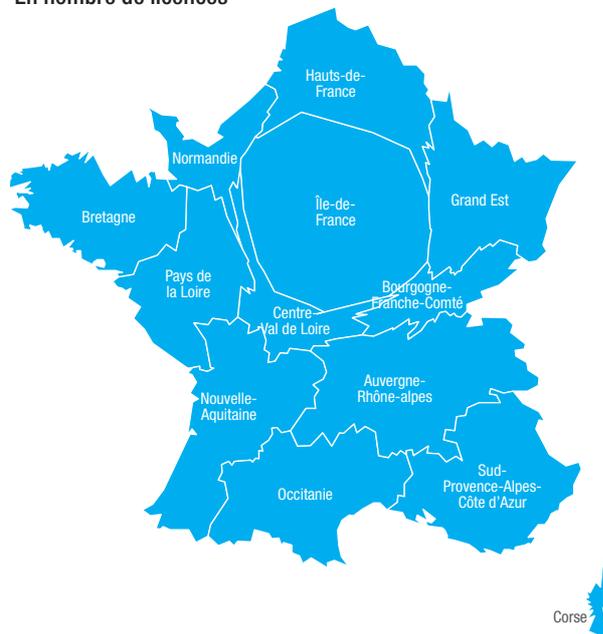
Évolution de la pratique (base 100)



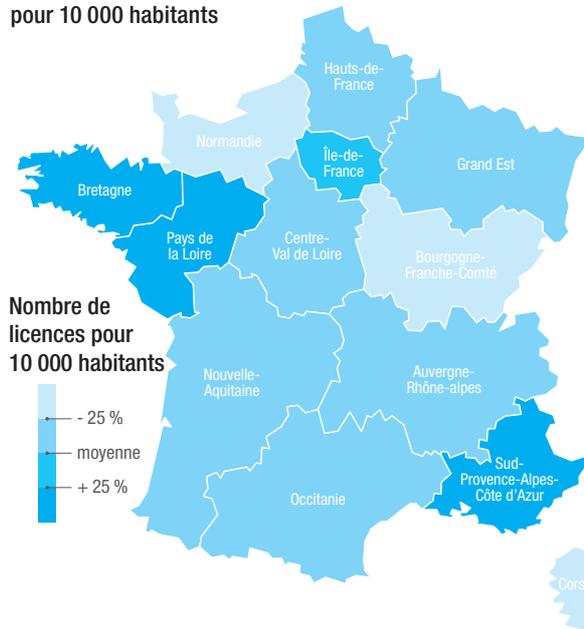
SITUATION EN FRANCE

Géographie des licences par région

En nombre de licences

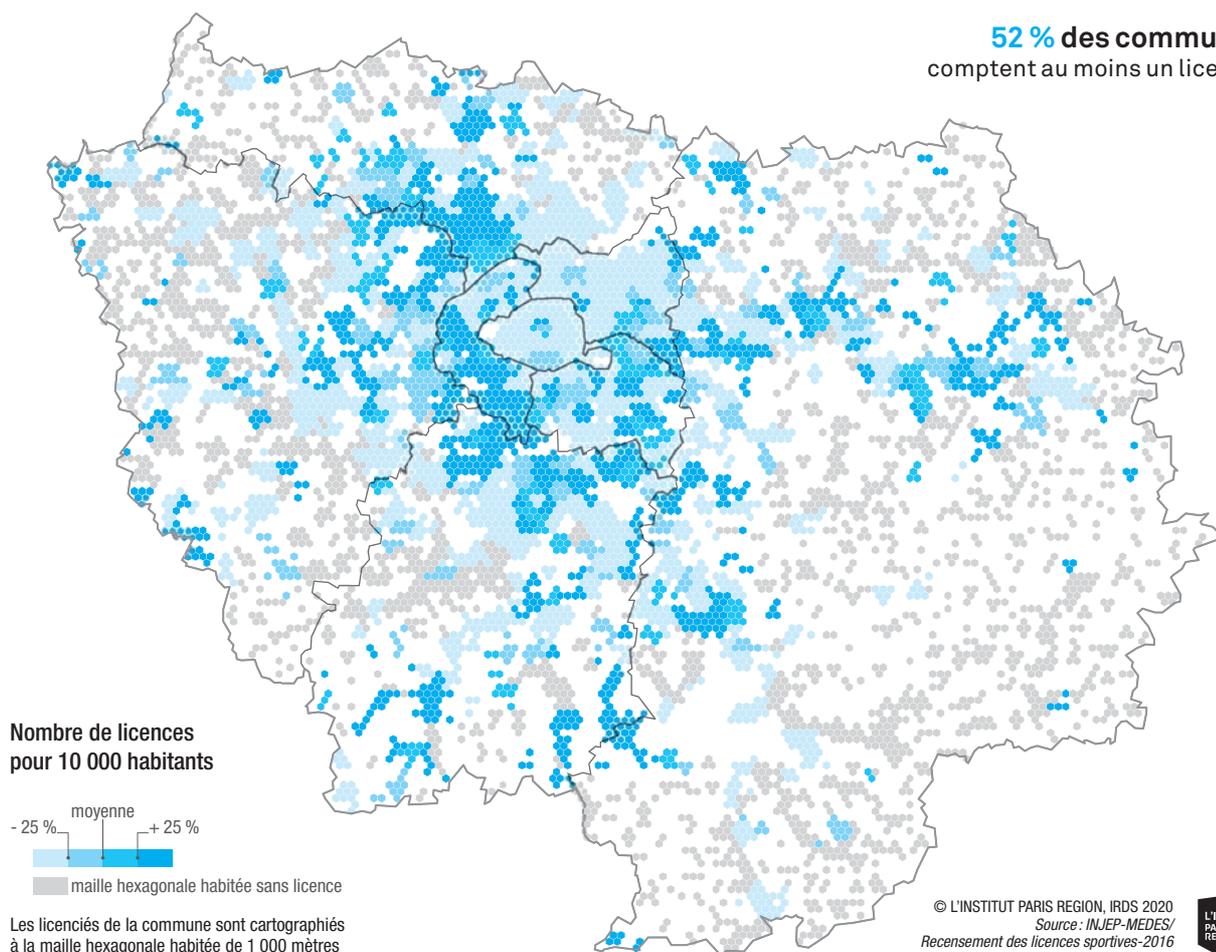


En nombre de licences pour 10 000 habitants



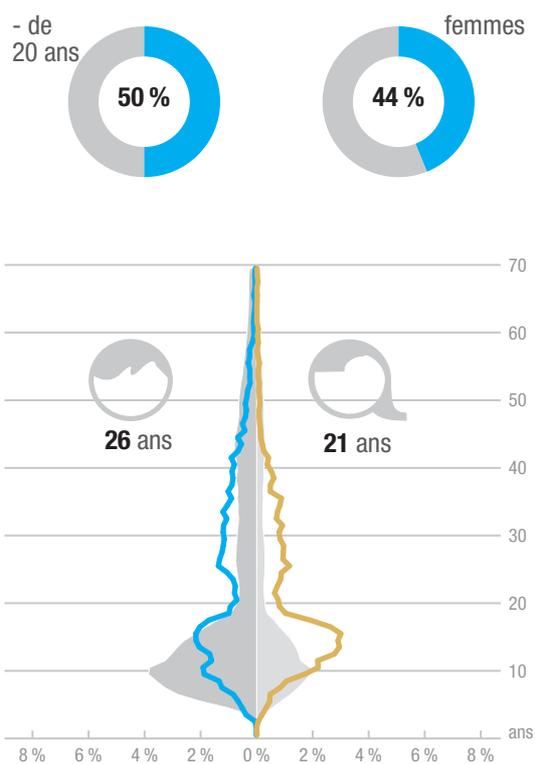
IMPLANTATION EN ÎLE-DE-FRANCE

52 % des communes
comptent au moins un licencié



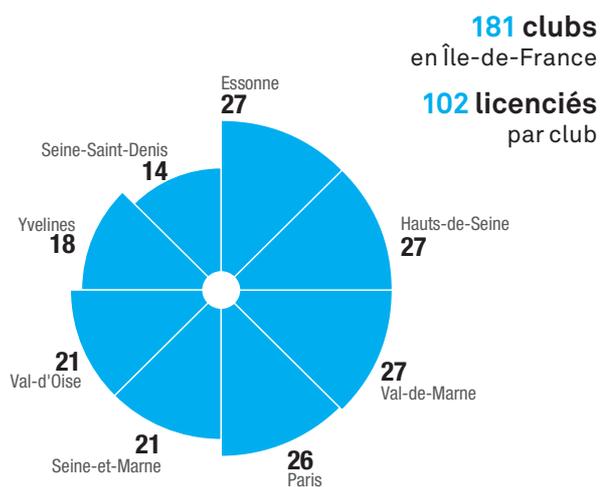
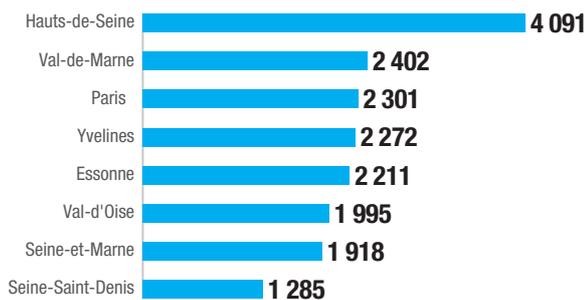
PROFIL

Répartition par âge et par sexe



PRATIQUE

Répartition des licences par département



Athlétisme
Aviron
Badminton
Baseball et softball
Basket-ball
Boxe
Canoë-kayak
Cyclisme
Équitation
Escalade
Escrime
Football
Golf
Gymnastique
Haltérophilie
Handball
Handisport
Hockey sur gazon
Judo
Karaté
Lutte
Natation
Pentathlon moderne
Rugby
Skate-roller
Sport adapté
Surf
Taekwondo
Tennis
Tennis de table
Tir
Tir à l'arc
Triathlon
Voile
Volley-ball